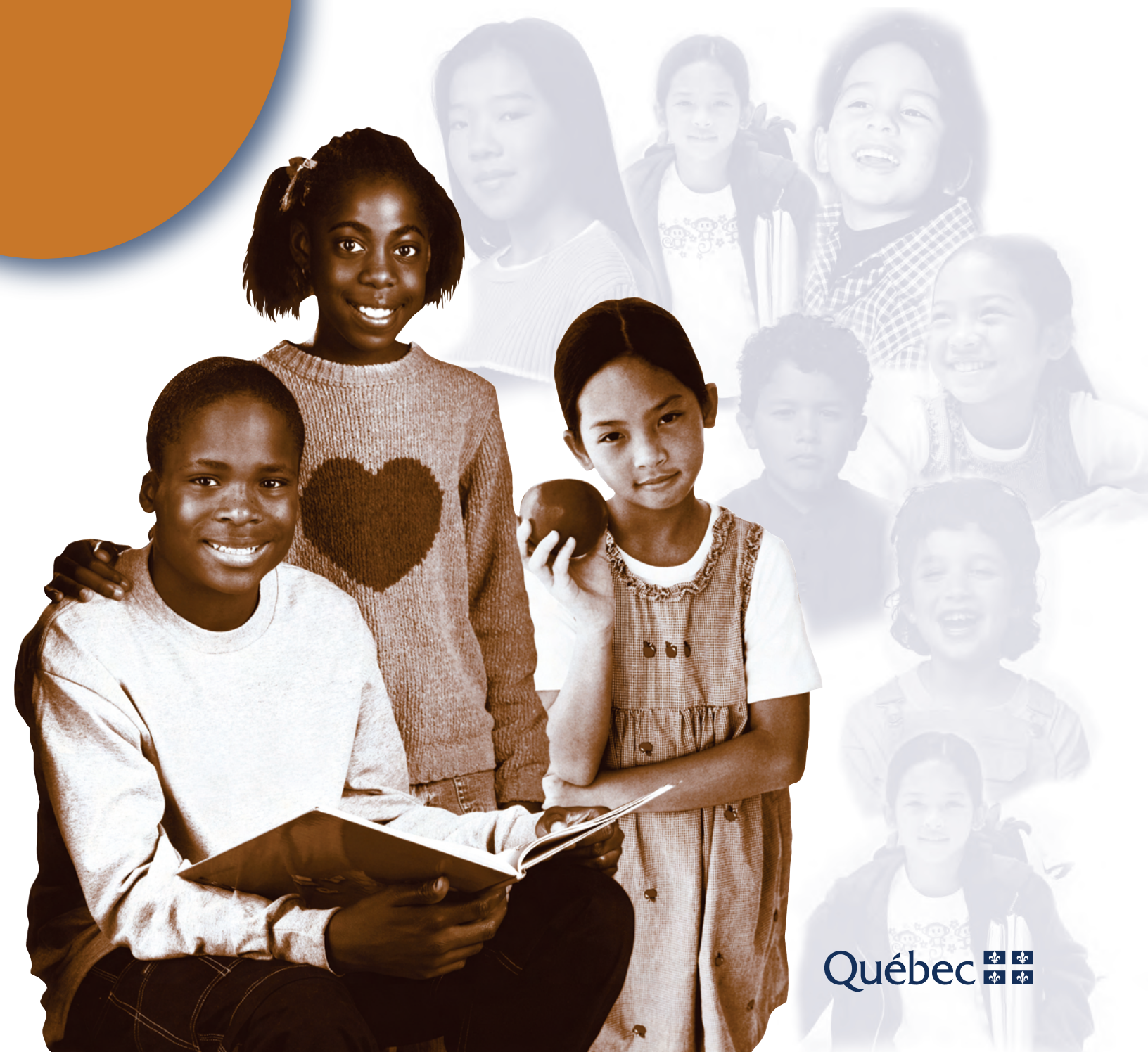


Portrait scolaire des élèves issus de l'immigration : de 1994-1995 à 2003-2004



Portrait scolaire des élèves issus de l'immigration : de 1994-1995 à 2003-2004

Rédaction

Claudine Provencher
*Direction de la recherche, des statistiques
et des indicateurs*

Collaboration

Louise Fortin
Direction des services aux communautés culturelles
Hélène Gautron
*Direction de la recherche, des statistiques
et des indicateurs*
Jacinthe Therrien
Direction des services aux communautés culturelles

Traitement informatique

Nicole Dion
*Direction de la recherche, des statistiques
et des indicateurs*

Révision linguistique

Direction des communications

Graphisme

Idéation

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006 - 05-00845

ISBN 2-550-46074-X (version imprimée)

ISBN 2-550-46075-8 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec 2006

Table des matières

LISTE DES ANNEXES

INTRODUCTION.....	1	ANNEXE A : DONNÉES, MÉTHODOLOGIE ET LIMITES	33
1 Les caractéristiques des élèves issus de l'immigration.....	3	A1 SOURCES DES DONNÉES	35
1.1 Définition des élèves issus de l'immigration.....	3	A2 POPULATION À L'ÉTUDE.....	35
1.2 Éléments du contexte scolaire.....	6	A3 DÉFINITION DES VARIABLES ANALYSÉES.....	35
1.3 Langue maternelle des élèves.....	9	A3.1 Réseau d'enseignement.....	35
1.4 Lieu de naissance des élèves et de leurs parents.....	11	A3.2 Secteur et type de formation	35
1.5 Région administrative de résidence	16	A3.3 Langue d'enseignement	36
1.6 Élèves déclarés comme étant « handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ».....	18	A3.4 Présence pendant l'année scolaire	36
2 Les élèves bénéficiant du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.....	21	A3.5 Langue maternelle de l'élève selon le regroupement de Malherbe.....	36
2.1 Situation d'ensemble	21	A3.6 Lieu et région de naissance de l'élève	36
2.2 Caractéristiques culturelles et démographiques.....	23	A3.7 Région de naissance des parents.....	36
2.3 Caractéristiques scolaires.....	24	A3.8 Région administrative de résidence de l'élève au Québec.....	37
3 Les élèves accusant un retard scolaire.....	25	A3.9 Élève déclaré « handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ».....	37
3.1 Situation d'ensemble	25	A3.10 Élève bénéficiant du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.....	37
3.2 Caractéristiques culturelles et démographiques.....	26	A3.11 Sexe	37
3.3 Caractéristiques scolaires.....	27	A3.12 Retard scolaire.....	37
CONCLUSION.....	29	A4 MÉTHODOLOGIE	37
EN RÉSUMÉ.....	30	A5 LIMITES DE L'ÉTUDE	38
BIBLIOGRAPHIE.....	31	A5.1 Changement de vocation des commissions scolaires.....	38
		A5.2 Déclaration de l'effectif scolaire dans la DCS	38
		A5.3 Modifications dans la codification des langues maternelles et des lieux de naissance.....	38
		A5.4 Déclaration facultative du lieu de naissance des parents.....	38
		A5.5 Changements géopolitiques dans certains pays	38
		A5.6 Modifications dans la déclaration des EHDAA	38
		A5.7 Retard scolaire parmi les élèves immigrants.....	39
		A5.8 Définition des élèves nouvellement arrivés	39
		A5.9 Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.....	39
		ANNEXE B : REGROUPEMENT DES LANGUES SELON MALHERBE.....	41
		ANNEXE C : REGROUPEMENT DES PAYS.....	47
		ANNEXE D : TABLEAUX	53

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Élèves issus de l'immigration et ensemble des élèves, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	4
Tableau 2 : Élèves issus de l'immigration par réseau et ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	5
Tableau 3 : Élèves issus de l'immigration et ensemble des élèves selon la langue d'enseignement, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	7
Tableau 4 : Présence pendant l'année scolaire des élèves issus de l'immigration et de l'ensemble des élèves, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	9
Tableau 5 : Regroupement des langues maternelles des élèves issus de l'immigration, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	10
Tableau 6 : Région de naissance des <i>élèves</i> issus de l'immigration, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995 et 2003-2004	12
Tableau 7 : Principaux lieux de naissance des élèves issus de l'immigration, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	13
Tableau 8 : Région de naissance des <i>parents</i> des élèves issus de l'immigration, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995 et 2003-2004	15
Tableau 9 : Région de résidence des élèves issus de l'immigration, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995 et 2003-2004	17
Tableau 10 : Élèves issus de l'immigration et ensemble des élèves déclarés EHDAA, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	18
Tableau 11 : Élèves bénéficiant du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, selon la génération d'immigrants, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	22
Tableau 12 : Élèves bénéficiant du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, selon le sexe, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	23
Tableau 13 : Élèves issus de l'immigration et ensemble des élèves selon le retard scolaire, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	26
Tableau 14 : Retard scolaire des élèves issus de l'immigration et de l'ensemble des élèves selon le sexe, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	27
Tableau 15 : Retard scolaire des élèves issus de l'immigration et de l'ensemble des élèves selon la présence pendant l'année scolaire, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	28
Tableau D1 : Regroupement détaillé des langues maternelles des élèves issus de l'immigration, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	54
Tableau D2 : Élèves issus de l'immigration selon qu'ils sont déclarés EHDAA, par groupe de langues maternelles, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	56
Tableau D3 : Élèves issus de l'immigration selon qu'ils sont déclarés EHDAA, par région de naissance, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	57
Tableau D4 : Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français parmi les élèves issus de l'immigration, par langue, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	59
Tableau D5 : Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français parmi les élèves issus de l'immigration, par région de naissance, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	60
Tableau D6 : Élèves déclarés EHDAA parmi les élèves issus de l'immigration selon qu'ils bénéficient ou non du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	61
Tableau D7 : Élèves en retard parmi les élèves issus de l'immigration selon qu'ils bénéficient du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	61
Tableau D8 : Élèves en retard parmi les élèves issus de l'immigration, par groupe de langues maternelles, au primaire et au secondaire, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	62
Tableau D9 : Élèves en retard parmi les élèves issus de l'immigration, par région de naissance, au primaire et au secondaire, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	64
Tableau D10 : Élèves en retard et élèves déclarés EHDAA selon qu'ils sont ou non issus de l'immigration, au primaire et au secondaire, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004	66
Graphique 1 : Poids relatif (%) des élèves issus de l'immigration dans les régions administratives, années scolaires 1994-1995 et 2003-2004	16

Introduction

L'arrivée de migrants, qu'ils viennent d'un autre pays ou d'une autre province, joue un rôle important dans la croissance de la population du Québec, notamment dans le contexte actuel où le nombre d'enfants qui naissent ne suffit pas à remplacer les générations¹. Cette situation prévaut au Québec depuis 1971. En ce qui concerne la migration internationale, le Québec accueille plus d'immigrants annuellement qu'il ne perd de citoyens. Depuis 1996, entre 30 000 et 40 000 immigrants venant de l'étranger viennent s'établir chaque année au Québec, alors qu'environ 10 000 Canadiens résidant au Québec quittent le pays (Duchesne, 2004). Bien qu'il y ait davantage de Québécois qui vont s'installer dans une autre province canadienne que de Canadiens qui viennent s'établir au Québec, l'arrivée d'étrangers compense de loin la perte. L'immigration faisant partie de l'histoire québécoise, le Québec compte plusieurs générations d'immigrants. Ce phénomène se reflète dans la population scolaire du Québec, qui présente un portrait ethnoculturel diversifié.

Cette recherche a pour principal objectif de dresser un bilan de l'évolution des élèves issus de l'immigration depuis les dix dernières années, selon diverses caractéristiques et par rapport à l'ensemble des élèves. Elle fait suite à l'étude de Guy Legault (ministère de l'Éducation, 1995) qui présentait le portrait de cohortes d'élèves ayant bénéficié des services d'accueil et de francisation de 1989-1990 à 1993-1994. La Direction des services aux communautés culturelles du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a fait appel à la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs afin de mettre à jour l'étude de Legault. Cependant, la présente recherche brosse un portrait de l'ensemble des élèves issus de l'immigration, au lieu de se limiter à ceux qui bénéficient du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français. Par conséquent, la comparaison des résultats des deux études est limitée, et c'est surtout dans le deuxième chapitre qu'elle est faite.

Le premier chapitre présente les caractéristiques des élèves issus de l'immigration de 1994-1995 à 2003-2004. D'emblée, le chapitre décrit la façon dont ces élèves ont été sélectionnés pour la recherche. Par la suite, l'étude montre les particularités de ces élèves, par exemple les réseaux d'enseignement qu'ils fréquentent, leurs différentes langues maternelles, et les régions où ils sont nés.

Le deuxième chapitre dresse un portrait similaire, cette fois pour les élèves bénéficiant du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français. Par la même occasion, les résultats sont comparés à ceux des cohortes d'élèves de 1989-1990 à 1993-1994 de l'étude de Legault.

Le troisième et dernier chapitre rend compte du retard scolaire qu'accusent les élèves issus de l'immigration depuis dix ans par rapport à l'ensemble des élèves du système scolaire. On différencie notamment le retard scolaire selon le sexe, la région de naissance de l'élève, la présence pendant l'année scolaire et le fait d'être déclaré « élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage » (EHDA).

Enfin, les annexes contiennent des renseignements complémentaires auxquels la lectrice ou le lecteur peut se reporter. L'annexe A définit les différents concepts utilisés tels que la population à l'étude, la présence pendant l'année scolaire et le retard scolaire, pour ne nommer que ceux-là. Elle présente également les limites de l'étude. L'annexe B renferme une liste exhaustive des langues maternelles déclarées selon le regroupement des langues de Malherbe². Quant à l'annexe C, elle présente tous les lieux de naissance catégorisés selon le regroupement des pays de Statistique Canada.

¹ Il faut un minimum de 2,1 enfants par famille pour remplacer les deux parents et pour compenser pour la mortalité des jeunes enfants, bien que celle-ci soit faible.

² Michel Malherbe a regroupé les langues selon la méthode génétique. Cette méthode repose sur la parenté linguistique de langues formant une famille de langues. Ces langues ont donc une même origine linguistique, un même ensemble de traits communs.

1 LES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Ce premier chapitre donne une vue d'ensemble de la situation au Québec des élèves issus de l'immigration, entre 1994-1995 et 2003-2004. Dans un premier temps, nous verrons la définition de la notion d'élèves issus de l'immigration. Nous examinerons également certains éléments du contexte scolaire dans lequel s'inscrivent ces élèves. Dans un second temps, nous analyserons la présence des élèves issus de l'immigration selon la langue maternelle, en prenant soin de rassembler ces langues selon le regroupement de Michel Malherbe (1983). Ensuite, nous verrons la répartition des élèves selon leur lieu de naissance et celui de leurs parents. Nous terminerons le chapitre en montrant la répartition géographique des élèves par région administrative de résidence au Québec et verrons l'impact d'être ou de ne pas être déclaré EHDAA.

1.1 Définition des élèves issus de l'immigration

Un élève issu de l'immigration est un élève qui est né à l'extérieur du Canada (première génération) ou qui est né au Canada (deuxième génération), mais dont l'un des parents est né à l'extérieur du Canada, ou qui n'a comme langue maternelle ni le français ni l'anglais³. Les élèves d'origine autochtone, c'est-à-dire déclarant une langue maternelle autochtone, ne font pas partie des élèves issus de l'immigration, puisqu'ils sont considérés comme étant de « Premières Nations⁴ ». Un élève qui ne répond pas à la définition d'élève issu de l'immigration est classé parmi les « autres élèves ».

Le Tableau 1 montre la proportion des élèves issus de l'immigration par ordre d'enseignement⁵ pour les années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004. Cette proportion augmente avec le temps, peu importe l'ordre d'enseignement : les élèves issus de l'immigration passent de 13,7 % en 1994-1995 à 18,1 % en 2003-2004⁶. En nombre absolu, les élèves issus de l'immigration passent de 158 910 à 201 314 pendant la même période. Leur nombre s'accroît constamment, tandis que celui des autres élèves décroît. Une politique québécoise d'immigration entraînant une augmentation du nombre de parents et d'enfants immigrants et une baisse du nombre de naissances au Québec expliquent cette différence. Aussi, tel que le montre le Tableau 1, les élèves du préscolaire et du primaire sont davantage des élèves de deuxième génération, tandis que les élèves du secondaire sont davantage partagés entre la première et la deuxième génération.

³ On trouve également un petit nombre d'élèves de troisième génération.

⁴ Les élèves d'origine inuit ont également été distingués des élèves issus de l'immigration.

⁵ Les élèves sont à la formation générale des jeunes.

⁶ Bien que la déclaration du lieu de naissance des parents se soit améliorée au fil du temps parmi l'ensemble des élèves, la proportion de déclaration passant de 50 % à 75 % en moyenne entre 1994-1995 et 2003-2004, l'augmentation du nombre d'élèves issus de l'immigration n'est pas attribuable à ce facteur. En effet, en définissant les élèves concernés uniquement sur la base de leur lieu de naissance et de leur langue maternelle, on constate une croissance des effectifs issus de l'immigration.

Les élèves issus de l'immigration comptaient pour 13,7 % de l'ensemble des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire en 1994-1995, proportion qui a grimpé à 18,1 % en 2003-2004.



Élèves issus de l'immigration et ensemble des élèves, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Élèves issus ou non de l'immigration		1994-1995								1997-1998							
		Précolaire		Primaire		Secondaire		Total		Précolaire		Primaire		Secondaire		Total	
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Première génération	Élèves issus de l'immigration	15 669	14,2	79 016	14,4	64 225	12,9	158 910	13,7	17 536	15,4	86 356	15,4	68 078	14,3	171 970	15,0
	• Nés à l'extérieur du Canada	3 662	3,3	28 813	5,2	29 155	5,9	61 630	5,3	3 585	3,2	28 258	5,0	30 453	6,4	62 296	5,4
Deuxième génération	• Nés au Canada dont l'un des deux parents est né à l'extérieur du Canada ¹	10 982	9,9	42 461	7,7	24 692	5,0	78 135	6,8	12 498	11,0	51 992	9,3	30 657	6,5	95 147	8,3
	• Nés au Canada de langue maternelle autre que le français ou l'anglais ¹	1 025	0,9	7 742	1,4	10 378	2,1	19 145	1,7	1 453	1,3	6 106	1,1	6 968	1,5	14 527	1,3
Autres élèves		94 739	85,8	470 532	85,6	432 273	87,1	997 544	86,3	95 988	84,6	474 651	84,6	406 624	85,7	977 263	85,0
Ensemble des élèves		110 408	100,0	549 548	100,0	496 498	100,0	1 156 454	100,0	113 524	100,0	561 007	100,0	474 702	100,0	1 149 233	100,0

Élèves issus ou non de l'immigration		2000-2001								2003-2004							
		Précolaire		Primaire		Secondaire		Total		Précolaire		Primaire		Secondaire		Total	
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Première génération	Élèves issus de l'immigration	17 762	17,0	95 227	16,5	72 625	16,2	185 614	16,4	17 704	19,1	101 640	18,4	81 970	17,6	201 314	18,1
	• Nés à l'extérieur du Canada	4 050	3,9	27 667	4,8	31 635	7,1	63 352	5,6	5 114	5,5	30 998	5,6	33 286	7,1	69 398	6,2
Deuxième génération	• Nés au Canada dont l'un des deux parents est né à l'extérieur du Canada ¹	9 411	9,0	60 358	10,4	36 334	8,1	106 103	9,4	8 625	9,3	58 587	10,6	44 728	9,6	111 940	10,1
	• Nés au Canada de langue maternelle autre que le français ou l'anglais ¹	4 301	4,1	7 202	1,2	4 656	1,0	16 159	1,4	3 965	4,3	12 055	2,2	3 956	0,8	19 976	1,8
Autres élèves		86 639	83,0	483 074	83,5	374 494	83,8	944 207	83,6	74 772	80,9	449 930	81,6	384 943	82,4	909 645	81,9
Ensemble des élèves		104 401	100,0	578 301	100,0	447 119	100,0	1 129 821	100,0	92 476	100,0	551 570	100,0	466 913	100,0	1 110 959	100,0

¹ Ces deux catégories sont mutuellement exclusives, la sélection étant d'abord faite sur la base qu'un parent est né à l'extérieur du Canada. Si tel n'est pas le cas, alors la sélection est faite sur la base que l'élève a une langue maternelle autre que le français ou l'anglais.



**Élèves issus de l'immigration par réseau et ordre d'enseignement,
Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004**

Réseau d'enseignement	1994-1995								1997-1998							
	Préscolaire		Primaire		Secondaire		Total		Préscolaire		Primaire		Secondaire		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Élèves issus de l'immigration¹	15 669		79 016		64 225		158 910		17 536		86 356		68 078		171 970	
Public	14 301	91,3	70 259	88,9	50 929	79,3	135 489	85,3	16 064	91,6	76 936	89,1	53 336	78,3	146 336	85,1
Privé	1 368	8,7	8 755	11,1	13 287	20,7	23 410	14,7	1 471	8,4	9 414	10,9	14 721	21,6	25 606	14,9
• <i>Nés à l'extérieur du Canada</i>	3 662		28 813		29 155		61 630		3 585		28 258		30 453		62 296	
Public	3 351	91,5	26 523	92,1	24 715	84,8	54 589	88,6	3 313	92,4	25 843	91,5	25 415	83,5	54 571	87,6
Privé	311	8,5	2 290	7,9	4 435	15,2	7 036	11,4	272	7,6	2 414	8,5	5 022	16,5	7 708	12,4
• <i>Nés au Canada dont l'un des deux parents est né à l'extérieur du Canada</i>	10 982		42 461		24 692		78 135		12 498		51 992		30 657		95 147	
Public	10 278	93,6	38 015	89,5	17 397	70,5	65 690	84,1	11 688	93,5	46 946	90,3	22 039	71,9	80 673	84,8
Privé	704	6,4	4 446	10,5	7 294	29,5	12 444	15,9	810	6,5	5 045	9,7	8 613	28,1	14 468	15,2
• <i>Nés au Canada de langue maternelle autre que le français ou l'anglais</i>	1 025		7 742		10 378		19 145		1 453		6 106		6 968		14 527	
Public	672	65,6	5 721	73,9	8 817	85,0	15 210	79,4	1 063	73,2	4 147	67,9	5 882	84,4	11 092	76,4
Privé	353	34,4	2 019	26,1	1 558	15,0	3 930	20,5	389	26,8	1 955	32,0	1 086	15,6	3 430	23,6
Ensemble des élèves	110 408		549 548		496 498		1 156 454		113 524		561 007		474 702		1 149 233	
Public	106 037	96,0	523 360	95,2	419 350	84,5	1 048 747	90,7	108 854	95,9	533 561	95,1	399 496	84,2	1 041 911	90,7
Privé	3 829	3,5	24 399	4,4	76 086	15,3	104 314	9,0	3 966	3,5	25 336	4,5	73 725	15,5	103 027	9,0
Gouvernemental	542	0,5	1 789	0,3	1 062	0,2	3 393	0,3	704	0,6	2 110	0,4	1 481	0,3	4 295	0,4

Réseau d'enseignement	2000-2001								2003-2004							
	Préscolaire		Primaire		Secondaire		Total		Préscolaire		Primaire		Secondaire		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Élèves issus de l'immigration¹	17 762		95 227		72 625		185 614		17 704		101 640		81 970		201 314	
Public	16 128	90,8	84 491	88,7	56 930	78,4	157 549	84,9	15 966	90,2	90 242	88,8	64 812	79,1	171 020	85,0
Privé	1 633	9,2	10 731	11,3	15 679	21,6	28 043	15,1	1 738	9,8	11 398	11,2	17 158	20,9	30 294	15,0
• <i>Nés à l'extérieur du Canada</i>	4 050		27 667		31 635		63 352		5 114		30 998		33 286		69 398	
Public	3 708	91,6	25 083	90,7	25 812	81,6	54 603	86,2	4 710	92,1	28 153	90,8	27 070	81,3	59 933	86,4
Privé	342	8,4	2 584	9,3	5 818	18,4	8 744	13,8	404	7,9	2 845	9,2	6 216	18,7	9 465	13,6
• <i>Nés au Canada dont l'un des deux parents est né à l'extérieur du Canada</i>	10 899		58 409		34 487		103 795		8 625		58 587		44 728		111 940	
Public	10 105	92,7	52 675	90,2	25 939	75,2	88 719	85,5	7 860	91,1	52 599	89,8	35 172	78,6	95 631	85,4
Privé	794	7,3	5 733	9,8	8 544	24,8	15 071	14,5	765	8,9	5 988	10,2	9 556	21,4	16 309	14,6
• <i>Nés au Canada de langue maternelle autre que le français ou l'anglais</i>	2 961		6 382		5 100		14 443		3 965		12 055		3 956		19 976	
Public	2 497	84,3	4 388	68,8	3 920	76,9	10 805	74,8	3 396	85,6	9 490	78,7	2 570	65,0	15 456	77,4
Privé	462	15,6	1 991	31,2	1 177	23,1	3 630	25,1	569	14,4	2 565	21,3	1 386	35,0	4 520	22,6
Ensemble des élèves	106 451		574 980		453 859		1 135 290		92 476		551 570		466 913		1 110 959	
Public	101 986	95,8	546 284	95,0	379 771	83,7	1 028 041	90,6	87 612	94,7	520 452	94,4	384 133	82,3	992 197	89,3
Privé	3 993	3,8	26 985	4,7	72 982	16,1	103 960	9,2	4 426	4,8	29 508	5,3	81 613	17,5	115 547	10,4
Gouvernemental	472	0,4	1 711	0,3	1 106	0,2	3 289	0,3	438	0,5	1 610	0,3	1 167	0,2	3 215	0,3

1. Le nombre des élèves issus de l'immigration qui fréquentent une école gouvernementale étant très faible, les chiffres s'y rapportant ne sont pas distingués dans le tableau.

1.2 Éléments du contexte scolaire

Les éléments du contexte scolaire dans lequel s'inscrivent les élèves issus de l'immigration concernent plus particulièrement leur répartition selon le réseau d'enseignement, la langue d'enseignement et la présence pendant l'année scolaire.

En 1994-1995, 85,3 % des élèves issus de l'immigration fréquentaient le réseau d'enseignement public comparativement à 90,7 % pour l'ensemble des élèves. Ces proportions s'établissaient à 85,0 % et 89,3 % respectivement en 2003-2004.

Tous les élèves inscrits en formation générale des jeunes au Québec, que ce soit dans une école publique, dans une école privée ou dans une école gouvernementale, sont inclus dans la population étudiée. Ils sont également regroupés par secteur (francophone et anglophone). Ainsi, selon le Tableau 2, proportionnellement moins d'élèves issus de l'immigration fréquentent le réseau d'enseignement public (ce qui est particulièrement vrai des élèves de deuxième génération) comparativement à l'ensemble des élèves. C'est le réseau d'enseignement privé qui bénéficie de cette situation. En 1994-1995, 88,6 % des élèves immigrants, 84,1 % des élèves dont au moins un des deux parents est né hors du Canada et 79,4 % des élèves de langue maternelle autre que le français ou l'anglais fréquentaient le réseau d'enseignement public comparativement à 90,7 % pour l'ensemble des élèves. La majorité de ces proportions diminue pendant la décennie suivante pour s'établir à 86,4 %, 85,4 %, 77,4 % et 89,3 % respectivement en 2003-2004.

Sauf en 2003-2004, les élèves immigrants ou dont l'un des parents est immigrant avaient davantage tendance à fréquenter le réseau privé, au secondaire. Les élèves de langue maternelle autre que le français ou l'anglais étaient quant à eux davantage scolarisés dans une école privée, et ce, dès le préscolaire ou le primaire.

En 1994-1995, 66,8 % des élèves de deuxième génération recevaient un enseignement en français comparativement à 89,9 % pour l'ensemble des élèves. En 2003-2004, les proportions se situaient à 68,4 % et 88,4 % respectivement.

Les langues d'enseignement officielles au Québec sont le français et l'anglais. Parmi les élèves issus de l'immigration, on trouve une proportion non négligeable d'enfants qui fréquentent des écoles dont la langue d'enseignement est l'anglais. La Charte québécoise de la langue française et la Charte canadienne des droits et libertés le permettent à certaines conditions⁷; il est toutefois possible que diverses modifications aient pu influencer le nombre d'élèves étudiant en anglais. Au primaire, particulièrement dans le réseau public, on offre la possibilité aux élèves issus de l'immigration de mieux connaître leur langue et culture d'origine (par l'intermédiaire de la mesure PELO)⁸ (illustré dans le Tableau 3 par la catégorie « français ou anglais plus langue d'origine »). Au secondaire, un nombre restreint d'élèves suivent des cours dans leur langue d'origine et seuls des cours en italien se donnent dans le réseau anglophone public. D'ailleurs, le plus grand nombre d'élèves du primaire qui reçoivent des cours du PELO sont ceux qui suivent des cours en italien dans le réseau anglophone public.

⁷ Voir la chronologie sommaire des lois adoptées en matière de langue d'enseignement au Québec dans le site Internet <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/charte/reperes/reperes.html>. Voir également l'article 23 intitulé « Droits à l'instruction dans la langue de la minorité » (Clause Canada) de la Charte canadienne des droits et libertés dans le site Internet http://laws.justice.gc.ca/fr/charte/const_fr.html. Il convient de noter que la Clause Canada a été intégrée à la Charte québécoise de la langue française en 1993. La lectrice ou le lecteur se reportera à la version actuelle et aux versions antérieures de la Charte de la langue française afin de trouver des hypothèses permettant d'expliquer les résultats observés dans l'étude, puisque cette dernière couvre la période de 1994-1995 à 2003-2004.

⁸ La mesure PELO (Connaissance de la langue et de la culture d'origine) donne la possibilité à certaines commissions scolaires d'offrir des cours permettant d'améliorer la

connaissance d'une langue et d'une culture d'origine, à la condition que le bassin d'élèves d'un même groupe ethnique soit assez important et que la commission scolaire ait un financement alloué sur une base historique (c'est-à-dire recevant déjà cette allocation dans ses paramètres de financement). Ces cours sont donnés en dehors des heures de classe, à l'exclusion des samedis et dimanches, jours de congé pour l'élève d'après le calendrier scolaire du régime pédagogique (ministère de l'Éducation, 2004).


Élèves issus de l'immigration et ensemble des élèves selon la langue d'enseignement, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Langue d'enseignement	1994-1995				1997-1998			
	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %
Élèves issus de l'immigration								
• <i>Élèves de première génération</i>	3 662	28 813	29 155	61 630	3 585	28 258	30 453	62 296
Français	3 294 90,0	24 890 86,4	26 493 90,9	54 677 88,7	3 284 91,6	24 651 87,2	27 673 90,9	55 608 89,3
Anglais	368 10,0	2 619 9,1	2 662 9,1	5 649 9,2	301 8,4	2 537 9,0	2 780 9,1	5 618 9,0
Français et langue d'origine (PELO)	0 0,0	1 258 4,4	0 0,0	1 258 2,0	0 0,0	1 025 3,6	0 0,0	1 025 1,6
Anglais et langue d'origine (PELO)	0 0,0	46 0,2	0 0,0	46 0,1	0 0,0	45 0,2	0 0,0	45 0,1
• <i>Élèves de deuxième génération¹</i>	12 007	50 203	35 070	97 280	13 951	58 098	37 625	109 674
Français	8 667 72,2	33 314 66,4	23 011 65,6	64 992 66,8	10 385 74,4	37 888 65,2	24 522 65,2	72 795 66,4
Anglais	3 339 27,8	13 706 27,3	11 970 34,1	29 015 29,8	3 553 25,5	16 841 29,0	13 103 34,8	33 497 30,5
Français et langue d'origine (PELO)	1 0,0	1 089 2,2	0 0,0	1 090 1,1	1 0,0	1 315 2,3	0 0,0	1 316 1,2
Anglais et langue d'origine (PELO)	0 0,0	2 094 4,2	89 0,3	2 183 2,2	10 0,1	2 053 3,5	0 0,0	2 063 1,9
Ensemble des élèves	110 408	549 548	496 498	1 156 454	113 524	567	474 702	1 149 233
Français	99 303 89,9	491 148 89,4	449 311 90,5	1 039 762 89,9	101 668 89,6	499 303 89,0	428 160 90,2	1 029 131 89,5
Anglais	10 241 9,3	52 045 9,5	47 053 9,5	109 339 9,5	10 808 9,5	54 785 9,8	46 531 9,8	112 124 9,8
Français et langue d'origine (PELO)	1 0,0	2 485 0,5	12 0,0	2 498 0,2	1 0,0	2 550 0,5	11 0,0	2 562 0,2
Anglais et langue d'origine (PELO)	0 0,0	2 968 0,5	115 0,0	3 083 0,3	10 0,0	2 914 0,5	0 0,0	2 924 0,3
Amérindien	863 0,8	902 0,2	7 0,0	1 772 0,2	1 037 0,9	1 455 0,3	0 0,0	2 492 0,2

Langue d'enseignement	2000-2001				2003-2004			
	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %
Élèves issus de l'immigration								
• <i>Élèves de première génération</i>	4 050	27 667	31 635	63 352	5 114	30 998	33 286	69 398
Français	3 691 91,1	24 388 88,1	28 541 90,2	56 620 89,4	4 742 92,7	27 643 89,2	30 005 90,1	62 390 89,9
Anglais	352 8,7	2 502 9,0	3 090 9,8	5 944 9,4	367 7,2	2 587 8,3	3 279 9,9	6 233 9,0
Français et langue d'origine (PELO)	3 0,1	688 2,5	2 0,0	693 1,1	4 0,1	674 2,2	0 0,0	678 1,0
Anglais et langue d'origine (PELO)	3 0,1	89 0,3	2 0,0	94 0,1	0 0,0	94 0,3	2 0,0	96 0,1
• <i>Élèves de deuxième génération¹</i>	13 712	67 560	40 990	122 262	12 590	70 642	48 684	131 916
Français	10 394 75,8	45 239 67,0	26 393 64,4	82 026 67,1	9 644 76,6	48 729 69,0	31 798 65,3	90 171 68,4
Anglais	3 222 23,5	18 339 27,1	14 556 35,5	36 117 29,5	2 922 23,2	17 782 25,2	16 846 34,6	37 550 28,5
Français et langue d'origine (PELO)	0 0,0	1 455 2,2	1 0,0	1 456 1,2	4 0,0	1 446 2,0	0 0,0	1 450 1,1
Anglais et langue d'origine (PELO)	95 0,7	2 523 3,7	40 0,1	2 658 2,2	20 0,2	2 685 3,8	40 0,1	2 745 2,1
Ensemble des élèves	104 400	578 301	447 119	1 129 820	92 476	551 570	466 913	1 110 959
Français	92 888 89,0	511 911 88,5	399 959 89,5	4 758 89,9	82 075 88,8	484 916 87,9	415 470 89,0	982 461 88,4
Anglais	10 362 9,9	58 696 10,1	47 072 10,5	116 130 10,3	9 370 10,1	58 779 10,7	51 368 11,0	119 517 10,8
Français et langue d'origine (PELO)	3 0,0	2 270 0,4	34 0,0	2 307 0,2	9 0,0	2 341 0,4	20 0,0	2 370 0,2
Anglais et langue d'origine (PELO)	149 0,1	3 787 0,7	52 0,0	3 988 0,4	24 0,0	3 903 0,7	49 0,0	3 976 0,4
Amérindien	998 1,0	1 637 0,3	2 0,0	2 637 0,2	998 1,1	1 631 0,3	6 0,0	2 635 0,2

¹ Trois élèves de l'année scolaire 1997-1998 et cinq élèves de l'année scolaire 2000-2001 recevaient un enseignement dans une langue amérindienne.

Le Tableau 3 montre que les élèves issus de l'immigration de deuxième génération sont proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des élèves à recevoir un enseignement en anglais. Il en était ainsi pour 29,8 % des élèves issus de l'immigration de deuxième génération contre 9,5 % pour l'ensemble des élèves en 1994-1995. Ces proportions se situaient respectivement à 28,5 % et à 10,8 % en 2003-2004. Au cours de la période à l'étude, plusieurs élèves issus de l'immigration ont bénéficié de cours PELO, principalement au primaire : 4,6 % des élèves de première génération et 6,4 % des élèves de deuxième génération en 1994-1995, proportions qui étaient de 2,5 % et 5,8 % respectivement en 2003-2004. Enfin, la proportion d'élèves issus de l'immigration de première génération recevant un enseignement en français est comparable à la proportion de l'ensemble des élèves, soit 88,7 % en 1994-1995 et 89,9 % en 2003-2004. Pour les élèves de deuxième génération, les proportions sont plus faibles (66,8 % et 68,4 % respectivement).

Les élèves nouvellement arrivés s'inscrivent dans les écoles du Québec à n'importe quel moment de l'année scolaire. C'est pour cette raison que l'étude tient compte des élèves présents au 30 septembre de l'année scolaire et des élèves arrivés en cours d'année⁹.

9 On note ici une différence méthodologique avec les données officielles du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui publie un portrait des effectifs scolaires au 30 septembre de chaque année.

10 Pour plus de détails sur cette variable et ses limites, se référer à l'annexe A.

11 Seuls les élèves du primaire et du secondaire sont regroupés. Les élèves du préscolaire sont majoritairement des « nouveaux élèves », puisque par définition, c'est là que se situe l'entrée dans le système scolaire québécois. En effet, la majorité des élèves du préscolaire débute par la maternelle 5 ans. Seulement une minorité d'élèves, notamment ceux de milieux défavorisés, ont accès à la maternelle 4 ans; ces élèves sont classés « anciens élèves » au préscolaire dans le Tableau 4.

Le Tableau 4 montre la distribution des élèves issus de l'immigration selon la présence pendant l'année scolaire : nouveaux élèves inscrits au 30 septembre ou après le 30 septembre. Un nouvel élève inscrit au 30 septembre est un élève qu'on ne retrouve pas dans le système scolaire pendant les quatre années précédentes. Si tel n'est pas le cas, l'élève est considéré comme un ancien élève au 30 septembre. Si l'élève est dénombré après le 30 septembre, il est automatiquement considéré comme un nouvel élève¹⁰.

Selon le Tableau 4, au primaire et au secondaire¹¹, les élèves issus de l'immigration sont proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des autres élèves à être de nouveaux élèves. En 1994-1995, au primaire et au secondaire, 5,5 % des élèves issus de l'immigration étaient nouvellement inscrits au 30 septembre et 2,8 % s'étaient inscrits en cours d'année. Les proportions ont diminué légèrement en 2003-2004 pour s'établir à 4,4 % et 2,2 % respectivement. Cette diminution peut être liée à l'augmentation au fil du temps du nombre des élèves de deuxième génération, qui sont davantage d'anciens élèves. Pour l'ensemble des élèves du primaire et du secondaire, les proportions des nouveaux inscrits au 30 septembre et après le 30 septembre s'établissaient à 1,0 % et 0,7 % en 1994-1995. Ces proportions étaient identiques en 2003-2004¹².

12 Ce sont majoritairement des élèves issus de l'immigration. Cependant, on compte une faible proportion de nouveaux élèves chez les autres élèves. Parmi les explications envisagées, notons la migration interprovinciale, le retour après une absence prolongée pour maladie et le « rattachage » au secondaire. Bien que cela soit peu probable, il est possible que certains élèves issus de l'immigration de deuxième génération nous aient échappé, par exemple les élèves déclarant le français ou l'anglais comme langue maternelle de parents immigrants n'ayant pas déclaré leur lieu de naissance.

En 1994-1995, 8,3 % des élèves issus de l'immigration inscrits au primaire et au secondaire étaient nouveaux dans le système scolaire québécois. Cette proportion, qui s'établissait à 6,6 % en 2003-2004, ne dépassait pas 2 % parmi l'ensemble des élèves.

4

Présence pendant l'année scolaire des élèves issus de l'immigration et de l'ensemble des élèves, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Présence pendant l'année scolaire	1994-1995								1997-1998							
	Préscolaire		Primaire		Secondaire		Primaire-secondaire		Préscolaire		Primaire		Secondaire		Primaire-secondaire	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Élèves issus de l'immigration	15 669		79 016		64 225		143 241		17 536		86 356		68 078		154 434	
Anciens élèves	1 817	11,6	72 686	92,0	58 698	91,4	131 384	91,7	2 761	15,7	80 800	93,6	63 075	92,7	143 875	93,2
Nouveaux élèves inscrits au 30/09	13 263	84,6	4 588	5,8	3 251	5,1	7 839	5,5	14 411	82,2	4 261	4,9	2 950	4,3	7 211	4,7
Nouveaux élèves inscrits après le 30/09	589	3,8	1 742	2,2	2 276	3,5	4 018	2,8	364	2,1	1 295	1,5	2 053	3,0	3 348	2,2
Ensemble des élèves	110 408		549 548		496 498		1 046 046		113 524		561 007		474 702		1 035 709	
Anciens élèves	8 400	7,6	540 704	98,4	487 229	98,1	1 027 933	98,3	17 761	15,6	552 943	98,6	465 887	98,1	1 018 830	98,4
Nouveaux élèves inscrits au 30/09	95 531	86,5	6 683	1,2	4 217	0,8	10 900	1,0	93 836	82,7	6 331	1,1	3 743	0,8	10 074	1,0
Nouveaux élèves inscrits après le 30/09	6 477	5,9	2 161	0,4	5 052	1,0	7 213	0,7	1 927	1,7	1 733	0,3	5 072	1,1	6 805	0,7

Présence pendant l'année scolaire	2000-2001								2003-2004							
	Préscolaire		Primaire		Secondaire		Primaire-secondaire		Préscolaire		Primaire		Secondaire		Primaire-secondaire	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Élèves issus de l'immigration	17 762		95 227		72 625		167 852		17 704		101 640		81 970		183 610	
Anciens élèves	2 788	15,7	89 091	93,6	67 239	92,6	156 330	93,1	2 844	16,1	95 223	93,7	76 247	93,0	171 470	93,4
Nouveaux élèves inscrits au 30/09	14 541	81,9	4 235	4,4	3 151	4,3	7 386	4,4	14 401	81,3	4 611	4,5	3 437	4,2	8 048	4,4
Nouveaux élèves inscrits après le 30/09	433	2,4	1 901	2,0	2 235	3,1	4 136	2,5	459	2,6	1 806	1,8	2 286	2,8	4 092	2,2
Ensemble des élèves	104 401		578 301		447 119		1 025 420		92 476		551 570		466 913		1 018 483	
Anciens élèves	15 732	15,1	569 876	98,5	437 644	97,9	1 007 520	98,3	15 731	17,0	542 824	98,4	457 197	97,9	1 000 021	98,2
Nouveaux élèves inscrits au 30/09	86 226	82,6	5 982	1,0	3 908	0,9	9 890	1,0	75 801	82,0	6 249	1,1	4 343	0,9	10 592	1,0
Nouveaux élèves inscrits après le 30/09	2 443	2,3	2 443	0,4	5 567	1,2	8 010	0,8	944	1,0	2 497	0,5	5 373	1,2	7 870	0,8

1.3 Langue maternelle des élèves

Les langues maternelles des élèves issus de l'immigration peuvent être amalgamées selon divers regroupements linguistiques. Nous avons retenu le regroupement des langues de Malherbe pour notre étude¹³ en vue d'assurer une cohérence avec les travaux du ministère (Legault, 1995), et parce que ce regroupement est reconnu par la communauté scientifique linguistique. Malgré le nombre important de langues déclarées, soit deux cent trente-sept depuis 1994, environ 80 % des élèves issus de l'immigration déclarent l'une des langues suivantes : français, anglais, arabe, espagnol, italien, créole, chinois, vietnamien, grec et portugais.

¹³ La lectrice ou le lecteur retrouvera à l'annexe B la classification complète des langues selon le regroupement de Malherbe.

En 1994-1995, 47,2 % des élèves issus de l'immigration avaient pour langue maternelle une langue indo-européenne latine (dont le français, l'espagnol, l'italien et le portugais). Aussi, 15,6 % avaient une langue maternelle indo-européenne germanique (dont l'anglais) tandis que 7,2 % avaient une langue maternelle sémitique (dont l'arabe). Les proportions s'établissaient à 46,0 %, 15,1 % et 9,7 % respectivement en 2003-2004.

Le Tableau 5 présente la distribution des élèves issus de l'immigration depuis les dix dernières années selon le groupe auquel appartient leur langue maternelle. D'abord, on peut noter que le groupe des **langues indo-européennes latines** est le plus important : 47,2 % des élèves s'y trouvaient en 1994-1995. Cette proportion a baissé à 46,0 % en 2003-2004. La forte présence des langues indo-européennes latines s'explique par le fait que le **français, l'espagnol, l'italien** et le **portugais**, qui font partie de cette catégorie, se trouvaient parmi les dix principales langues maternelles des élèves issus de l'immigration pendant toute la période à l'étude. La proportion d'élèves issus de l'immigration déclarant le français comme langue maternelle

est passée de 26,9 % à 29,0 % entre 1994-1995 et 2003-2004 (Tableau D1, Annexe D). Certaines hypothèses explicatives peuvent être avancées, entre autres que les élèves de deuxième génération seraient plus susceptibles de déclarer le français comme langue maternelle que les élèves de première génération. Or, les élèves de deuxième génération constituent la majorité des élèves issus de l'immigration. Mentionnons de plus que la connaissance préalable de la langue française est un élément favorable à l'immigration au Québec (ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2005; ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990). Enfin, précisons que certaines communautés ont tendance à déclarer le

TABLEAU



Regroupement des langues maternelles des élèves issus de l'immigration, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Langues	1994-1995				1997-1998			
	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %
Indo-européennes latines	6 899 44,0	37 088 46,9	31 070 48,4	75 057 47,2	8 071 46,0	39 239 45,4	32 210 47,3	79 520 46,2
germaniques	2 975 19,0	13 145 16,6	8 712 13,6	24 832 15,6	2 843 16,2	15 653 18,1	10 367 15,2	28 863 16,8
slaves	435 2,8	2 660 3,4	2 098 3,3	5 193 3,3	429 2,4	3 364 3,9	2 810 4,1	6 603 3,8
isolées	516 3,3	3 339 4,2	3 749 5,8	7 604 4,8	573 3,3	3 072 3,6	2 858 4,2	6 503 3,8
iraniennes de l'Inde	150 1,0	825 1,0	582 0,9	1 557 1,0	245 1,4	1 116 1,3	860 1,3	2 221 1,3
Dravidiennes	532 3,4	2 004 2,5	1 129 1,8	3 665 2,3	667 3,8	2 593 3,0	1 519 2,2	4 779 2,8
Sémitiques	210 1,3	673 0,9	333 0,5	1 216 0,8	325 1,9	967 1,1	436 0,6	1 728 1,0
Agglutinantes	1 236 7,9	5 886 7,4	4 309 6,7	11 431 7,2	1 425 8,1	6 381 7,4	4 823 7,1	12 629 7,3
Tonales d'Asie	114 0,7	936 1,2	847 1,3	1 897 1,2	131 0,7	826 1,0	873 1,3	1 830 1,1
Indonésiennes	1 170 7,5	5 564 7,0	4 940 7,7	11 674 7,3	1 212 6,9	5 614 6,5	4 776 7,0	11 602 6,7
Africaines noires	375 2,4	1 623 2,1	1 281 2,0	3 279 2,1	444 2,5	1 737 2,0	1 517 2,2	3 698 2,2
Pidgins et créoles	96 0,6	544 0,7	375 0,6	1 015 0,6	212 1,2	902 1,0	629 0,9	1 743 1,0
Autres	910 5,8	3 683 4,7	3 433 5,3	8 026 5,1	891 5,1	4 483 5,2	3 311 4,9	8 685 5,1
Non spécifié	51 0,3	1 046 1,3	1 356 2,1	2 453 1,5	68 0,4	409 0,5	1 089 1,6	1 566 0,9
Non spécifié	0 0,0	0 0,0	11 0,0	11 0,0	0 0,0	0 0,0	0 0,0	0 0,0
Total	15 669 100,0	79 016 100,0	64 225 100,0	158 910 100,0	17 536 100,0	86 356 100,0	68 078 100,0	171 970 100,0

Langues	2000-2001				2003-2004			
	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %
Indo-européennes latines	7 625 42,9	44 571 46,8	33 770 46,5	85 966 46,3	7 625 43,1	46 705 46,0	38 305 46,7	92 635 46,0
germaniques	2 390 13,5	15 808 16,6	11 778 16,2	29 976 16,1	2 256 12,7	14 923 14,7	13 217 16,1	30 396 15,1
slaves	443 2,5	3 109 3,3	3 067 4,2	6 619 3,6	479 2,7	3 152 3,1	3 382 4,1	7 013 3,5
isolées	528 3,0	3 171 3,3	2 461 3,4	6 160 3,3	515 2,9	3 204 3,2	2 373 2,9	6 092 3,0
iraniennes de l'Inde	236 1,3	1 343 1,4	1 005 1,4	2 584 1,4	252 1,4	1 543 1,5	1 240 1,5	3 035 1,5
Dravidiennes	979 5,5	3 200 3,4	2 097 2,9	6 276 3,4	1 130 6,4	3 887 3,8	2 688 3,3	7 705 3,8
Sémitiques	550 3,1	1 427 1,5	684 0,9	2 661 1,4	499 2,8	1 781 1,8	966 1,2	3 246 1,6
Agglutinantes	1 902 10,7	8 177 8,6	5 471 7,5	15 550 8,4	2 127 12,0	10 796 10,6	6 545 8,0	19 468 9,7
Tonales d'Asie	208 1,2	727 0,8	908 1,3	1 843 1,0	208 1,2	1 042 1,0	822 1,0	2 072 1,0
Indonésiennes	1 381 7,8	5 984 6,3	4 856 6,7	12 221 6,6	1 201 6,8	6 872 6,8	5 241 6,4	13 314 6,6
Africaines noires	449 2,5	1 835 1,9	1 426 2,0	3 710 2,0	398 2,2	1 923 1,9	1 492 1,8	3 813 1,9
Pidgins et créoles	328 1,8	1 337 1,4	1 016 1,4	2 681 1,4	411 2,3	1 775 1,7	1 415 1,7	3 601 1,8
Autres	657 3,7	4 139 4,3	3 460 4,8	8 258 4,4	548 3,1	3 696 3,6	3 858 4,7	8 102 4,0
Non spécifié	86 0,5	399 0,4	624 0,9	1 109 0,6	55 0,3	341 0,3	426 0,5	822 0,4
Non spécifié	0 0,0	0 0,0	0 0,0	0 0,0	0 0,0	0 0,0	0 0,0	0 0,0
Total	17 762 100,0	95 227 100,0	72 625 100,0	185 614 100,0	17 704 100,0	101 640 100,0	81 970 100,0	201 314 100,0

français comme langue maternelle¹⁴, alors qu'elles ont en fait plus d'une langue maternelle (que l'on pense à la communauté haïtienne dont plusieurs membres parlent le français et le créole depuis leur naissance).

Le deuxième groupe de langues le plus fortement représenté est le groupe des **langues indo-européennes germaniques**. On y trouve 15 % à 17 % des élèves issus de l'immigration pendant toute la période à l'étude. Ce résultat n'a rien d'étonnant, puisque l'anglais, qui se situe dans ce groupe linguistique, est la deuxième langue maternelle la plus déclarée par les élèves issus de l'immigration avec 14,4 % en 1994-1995 et 14,1 % en 2003-2004 (Tableau D1, Annexe D). Également, plusieurs élèves issus de l'immigration viennent des États-Unis ou d'autres provinces canadiennes, dont la langue officielle est l'anglais (à l'exception du Nouveau-Brunswick où le français et l'anglais sont les deux langues officielles). Notons finalement que certaines communautés culturelles, dont la communauté italienne, ont adopté l'anglais comme deuxième langue familiale. En effet, plusieurs parents, ayant fréquenté l'école anglaise avant l'adoption de la Loi 101, auraient transmis la langue anglaise à leurs enfants.

Les groupes de langues tonales d'Asie, sémitiques ainsi que pidgins et créoles correspondaient à 7,3 %, 7,2 % et 5,1 % des élèves issus de l'immigration en 1994-1995. Ces groupes de langues ont évolué différemment pendant la décennie suivante de sorte qu'en 2003-2004, leur proportion était de 6,6 %, 9,7 % et 4,0 % respectivement. Les langues les plus déclarées au sein de chacun des groupes sont les suivantes : le **vietnamien** et le **chinois** pour les **langues tonales d'Asie**, l'**arabe** pour les **langues sémitiques** et le **créole** pour les **langues pidgins et créoles**.

¹⁴ Le système de déclaration de l'effectif scolaire des jeunes en formation générale (communément appelé DCS pour déclaration des « clientèles » scolaires), qui recueille des données sur les élèves de la formation générale des jeunes, dont la langue maternelle, ne permet la déclaration que d'une seule langue maternelle, contrairement au recensement canadien qui permet la déclaration de plus d'une langue maternelle (Statistique Canada, 2003). Il convient de noter que la langue maternelle doit être encore comprise au moment de la déclaration.

1.4 Lieu de naissance des élèves et de leurs parents

L'identification culturelle d'un individu passe non seulement par la langue maternelle, mais également par le lieu de naissance. Ainsi, les lieux de naissance ont été regroupés selon les catégories géographiques de Statistique Canada (2003)¹⁵. Les grandes régions du monde sont : l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale, les Caraïbes et les Bermudes, l'Amérique du Sud, l'Europe occidentale, l'Europe orientale, l'Europe septentrionale, l'Europe méridionale, l'Afrique occidentale, l'Afrique orientale, l'Afrique du Nord, l'Afrique centrale, l'Afrique méridionale, le Moyen-Orient, l'Asie occidentale et centrale, l'Asie orientale, l'Asie du Sud-Est, l'Asie méridionale et l'Océanie. Pour les besoins de la recherche, nous avons divisé l'Amérique du Nord comme suit : le Québec, le Canada sans le Québec et l'Amérique du Nord sans le Canada, pour exprimer la région de naissance des élèves. En ce qui concerne la région de naissance des parents, compte tenu de la définition de l'élève issu de l'immigration, nous avons intégré le Québec au reste du Canada.

Le Tableau 6 présente les régions de naissance des élèves issus de l'immigration pour 1994-1995 et 2003-2004. Les élèves nés au Québec sont majoritaires avec 58,9 % (93 589) en 1994-1995 et 63,1 % (126 940) en 2003-2004. Leur nombre augmente plus rapidement que celui de l'ensemble des élèves issus de l'immigration. En d'autres termes, les élèves de deuxième génération sont plus nombreux que les élèves de première génération.

¹⁵ Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec adopte lui aussi ce regroupement. Pour en savoir davantage sur la définition du regroupement, se reporter à l'annexe A. La lectrice ou le lecteur retrouvera à l'annexe C la classification complète des pays selon le regroupement de Statistique Canada.

En 2003-2004, parmi les élèves issus de l'immigration, 63,1 % étaient nés au Québec, 3,8 % en Asie orientale (République populaire de Chine - incluant Hong Kong -, Taiwan, etc.), 3,5 % en Europe occidentale (notamment en Allemagne de l'Ouest et en Belgique), 3,4 % en Afrique du Nord (notamment au Maroc et en Algérie), 3,2 % dans les Caraïbes et aux Bermudes (Haïti, République Dominicaine, Jamaïque, etc.) et 3,1 % en Europe orientale (Roumanie, Russie, Bulgarie, etc.). Moins de 2 % des élèves issus de l'immigration ont vu le jour dans d'autres parties du monde.

Par ailleurs, le nombre des élèves nés dans les **Caraïbes et aux Bermudes (Haïti, République Dominicaine et Jamaïque** entre autres) diminue contrairement à la tendance générale. En effet, ce nombre est passé de 7 253 en 1994-1995 à 6 378 en 2003-2004 (de 4,6 % à 3,2 %). Haïti est le principal pays où sont nés les élèves des Caraïbes et des Bermudes. Le scénario est le même pour les élèves nés en **Amérique centrale (El Salvador, Guatemala et Mexique**, notamment), puisque leur nombre a diminué entre 1994-1995 et 2003-2004, passant de 4 916 (3,1 %) à 3 327 (1,7 %).

On observe également une diminution du nombre des élèves nés au **Moyen-Orient (le Liban, la Syrie et Israël** en font partie) entre 1994-1995 et 2003-2004; ce nombre est passé de 6 803 (4,3 %) à 4 365 (2,2 %). Le Liban est le principal pays où sont nés les élèves originaires du Moyen-Orient.

La même tendance est observée pour les élèves nés en **Asie du Sud-Est** (par exemple, au **Viet Nam**, aux **Philippines** et en **Thaïlande**), puisque leur nombre est passé de 4 948 (3,1 %) à 2 454 (1,2 %) pendant la même décennie. Par contre, lorsque l'on considère l'ensemble des élèves nés sur le continent asiatique, on constate que leur nombre a augmenté entre 1994-1995 et 2003-2004; cela s'explique par le fait que le nombre d'élèves nés en **Asie orientale** (en **République populaire de Chine** - incluant **Hong Kong** -, en **Taïwan**, etc.) est passé de 4 128 (2,6 %) à 7 732 (3,8 %) et que le nombre d'élèves nés en **Asie méridionale** (le **Pakistan**, le **Sri Lanka**, l'**Inde** et le **Bangladesh** en font partie) est passé de 3 022 (1,9 %) à 4 844 (2,4 %).

TABLEAU



Région de naissance des élèves issus de l'immigration, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995 et 2003-2004

Région de naissance	1994-1995				2003-2004			
	Pré-scolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %	Pré-scolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %
Québec	11 618 74,1	48 209 61,0	33 762 52,6	93 589 58,9	12 169 68,7	68 057 67,0	46 714 57,0	126 940 63,1
Canada sans Québec	390 2,5	1 994 2,5	1 308 2,0	3 692 2,3	422 2,4	2 587 2,5	1 970 2,4	4 979 2,5
Amérique du Nord sans Canada	277 1,8	1 845 2,3	1 058 1,6	3 180 2,0	406 2,3	1 646 1,6	1 466 1,8	3 518 1,7
Amérique centrale	171 1,1	2 187 2,8	2 558 4,0	4 916 3,1	181 1,0	1 345 1,3	1 801 2,2	3 327 1,7
Caraïbes et Bermudes	352 2,2	2 876 3,6	4 025 6,3	7 253 4,6	365 2,1	2 467 2,4	3 546 4,3	6 378 3,2
Amérique du Sud	231 1,5	1 837 2,3	1 933 3,0	4 001 2,5	315 1,8	2 278 2,2	2 544 3,1	5 137 2,6
Europe occidentale	387 2,5	2 372 3,0	1 855 2,9	4 614 2,9	477 2,7	3 192 3,1	3 446 4,2	7 115 3,5
Europe orientale	340 2,2	2 306 2,9	2 095 3,3	4 741 3,0	451 2,5	2 600 2,6	3 168 3,9	6 219 3,1
Europe septentrionale	54 0,3	337 0,4	389 0,6	780 0,5	66 0,4	377 0,4	336 0,4	779 0,4
Europe méridionale	137 0,9	1 232 1,6	1 201 1,9	2 570 1,6	89 0,5	924 0,9	1 323 1,6	2 336 1,2
Afrique occidentale	50 0,3	392 0,5	339 0,5	781 0,5	73 0,4	519 0,5	673 0,8	1 265 0,6
Afrique orientale	71 0,5	517 0,7	458 0,7	1 046 0,7	129 0,7	591 0,6	766 0,9	1 486 0,7
Afrique du Nord	224 1,4	1 450 1,8	985 1,5	2 659 1,7	656 3,7	3 516 3,5	2 738 3,3	6 910 3,4
Afrique centrale	62 0,4	325 0,4	229 0,4	616 0,4	122 0,7	1 059 1,0	1 042 1,3	2 223 1,1
Afrique méridionale	8 0,1	63 0,1	49 0,1	120 0,1	7 0,0	51 0,1	38 0,0	96 0,0
Moyen-Orient	467 3,0	3 468 4,4	2 868 4,5	6 803 4,3	264 1,5	1 672 1,6	2 429 3,0	4 365 2,2
Asie occidentale et centrale	99 0,6	1 111 1,4	1 001 1,6	2 211 1,4	107 0,6	1 225 1,2	1 616 2,0	2 948 1,5
Asie orientale	237 1,5	1 770 2,2	2 121 3,3	4 128 2,6	825 4,7	4 319 4,2	2 588 3,2	7 732 3,8
Asie du Sud-Est	154 1,0	1 861 2,4	2 933 4,6	4 948 3,1	194 1,1	968 1,0	1 292 1,6	2 454 1,2
Asie méridionale	267 1,7	1 674 2,1	1 081 1,7	3 022 1,9	367 2,1	2 113 2,1	2 364 2,9	4 844 2,4
Océanie	11 0,1	92 0,1	82 0,1	185 0,1	17 0,1	77 0,1	82 0,1	176 0,1
Autres	61 0,4	1 096 1,4	1 862 2,9	3 019 1,9	2 0,0	57 0,1	25 0,0	84 0,0
Valeur manquante	1 0,0	2 0,0	33 0,1	36 0,0	0 0,0	0 0,0	3 0,0	3 0,0
Total	15 689 100,0	79 016 100,0	64 225 100,0	158 910 100,0	17 704 100,0	101 640 100,0	81 970 100,0	201 314 100,0


Principaux lieux de naissance des élèves issus de l'immigration, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Lieu de naissance	1994-1995		Lieu de naissance	1997-1998	
	N	%		N	%
Québec	93 589	58,9	Québec	105 393	61,3
Haïti	5 377	3,4	Haïti	5 112	3,0
Liban	3 988	2,5	États-unis	3 247	1,9
États-unis	3 176	2,0	France	3 155	1,8
France	2 523	1,6	Liban	3 040	1,8
Ontario	2 425	1,5	Ontario	3 006	1,7
El Salvador	1 957	1,2	Chine Rep. Pop. ^b	2 683	1,6
Viet Nam	1 947	1,2	Roumanie	1 681	1,0
Hong Kong	1 590	1,0	Algérie	1 633	0,9
Roumanie	1 469	0,9	Allemagne ^a	1 420	0,8
Pologne	1 314	0,8	El Salvador	1 397	0,8
Portugal	1 207	0,8	Viet Nam	1 240	0,7
Allemagne ^a	1 147	0,7	Maroc	1 151	0,7
Pérou	1 075	0,7	Pérou	1 136	0,7
Guatemala	1 040	0,7	Russie ^d	1 102	0,6
Iran	994	0,6	Bangladesh	1 076	0,6
Maroc	977	0,6	Chili	1 031	0,6
Philippines	948	0,6	Sri Lanka	1 025	0,6
Tai-wan	939	0,6	Mexique	978	0,6
Sri Lanka	933	0,6	Philippines	975	0,6
Toutes les autres régions	30 295	19,1	Toutes les autres régions	30 489	17,7
Total	158 910	100,0	Total	171 970	100,0

Lieu de naissance	2000-2001		Lieu de naissance	2003-2004	
	N	%		N	%
Québec	117 712	63,4	Québec	126 940	63,1
Haïti	4 797	2,6	Chine Rep. Pop. ^c	6 446	3,2
Chine Rep. Pop. ^c	4 200	2,3	Haïti	4 903	2,4
France	4 060	2,2	France	4 593	2,3
Ontario	3 436	1,9	Ontario	3 841	1,9
États-unis	3 339	1,8	Algérie	3 770	1,9
Algérie	2 748	1,5	États-unis	3 516	1,7
Liban	2 411	1,3	Roumanie	2 562	1,3
Roumanie	1 824	1,0	Maroc	2 325	1,2
Maroc	1 521	0,8	Liban	1 936	1,0
Allemagne ^a	1 469	0,8	Pakistan	1 861	0,9
Pakistan	1 454	0,8	Colombie	1 747	0,9
Russie ^d	1 295	0,7	Mexique	1 576	0,8
Sri Lanka	1 202	0,6	Russie ^d	1 462	0,7
Mexique	1 121	0,6	Congo, Rép. Dém. ^e	1 322	0,7
Congo, Rép. Dém. ^e	1 107	0,6	Allemagne ^a	1 306	0,6
Pérou	1 1047	0,6	Pérou	1 215	0,6
Bangladesh	962	0,5	Afghanistan	1 151	0,6
Inde	942	0,5	Sri Lanka	1 059	0,5
Philippines	934	0,5	Inde	991	0,5
Toutes les autres régions	28 033	15,1	Toutes les autres régions	26 792	13,3
Total	185 614	100,0	Total	201 314	100,0

^a Inclut l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest, qui ont été unifiées le 3 octobre 1990.

^b Le nom officiel est République populaire de Chine et zones administratives spéciales et il comprend Hong Kong, qui a été annexé le 1^{er} juin 1997.

^c Le nom officiel est République populaire de Chine et zones administratives spéciales et il comprend Hong Kong et Macao, qui ont été annexés le 1^{er} juin 1997 et le 20 décembre 1999 respectivement.

^d N'inclut pas les autres républiques indépendantes même si l'U.R.S.S. a été morcelée en quinze républiques à partir de décembre 1991. Il se peut toutefois que des élèves nés dans une de ces républiques aient déclaré la « Russie » comme lieu de naissance.

^e Depuis le 17 mai 1997, le Zaïre est appelé République démocratique du Congo.

Le nombre des élèves nés en **Europe occidentale** (notamment en **France**, en **Allemagne**¹⁶ et en **Belgique**) a beaucoup augmenté, puisqu'il est passé de 4 614 (2,9 %) en 1994-1995 à 7 115 (3,5 %) en 2003-2004.

Finalement, le nombre des élèves nés en **Afrique du Nord** a augmenté, puisqu'il est passé de 2 659 (1,7 %) à 6 910 (3,4 %) entre 1994-1995 et 2003-2004. Ces élèves sont surtout nés au **Maroc** et en **Algérie**.

En 2003-2004, outre le Québec, les lieux de naissance les plus fréquemment déclarés étaient : la République populaire de Chine avec 3,2 %, Haïti avec 2,4 %, la France avec 2,3 %, l'Ontario avec 1,9 %, l'Algérie avec 1,9 %, les États-Unis avec 1,7 %, la Roumanie avec 1,3 %, le Maroc avec 1,2 % et le Liban avec 1,0 %. Les autres lieux de naissance regroupent chacun moins de 1 % des élèves issus de l'immigration.

Le Tableau 7 présente les principaux lieux de naissance des élèves issus de l'immigration entre 1994-1995 et 2003-2004. Certains des vingt principaux lieux de naissance ont figuré dans la liste pendant toute la décennie à l'étude. Ce sont : le Québec, Haïti, la France, l'Ontario, les États-Unis, la Roumanie, le Maroc, le Liban, l'Allemagne, le Pérou et le Sri Lanka. Même si le Québec arrive largement en tête de liste¹⁷, on s'aperçoit qu'Haïti est non seulement le deuxième principal lieu de naissance, mais qu'il a conservé cette position pendant presque toute la décennie.

La République populaire de Chine a progressé rapidement pour prendre la deuxième place en 2003-2004. L'une des raisons pouvant contribuer à cette remontée est l'annexion de Hong Kong en 1997¹⁸.

Les données par année scolaire montrent également que les jeunes algériens arrivent en plus grand nombre dans le système scolaire à partir de 1996 (données non présentées pour cette année). En Algérie, les années 1990 ont été marquées par des conflits armés dans le pays, une diminution du niveau de vie, un taux de chômage élevé et un accès difficile au logement, à l'eau potable et à l'aide sociale (United Nations, 2005; Federal Research Division, 1993; Central Intelligence Agency, 2005).

Parmi les autres lieux de naissance qui ont augmenté du point de vue des élèves nés à l'étranger, on compte le Pakistan, le Maroc, la Roumanie et le Mexique. La Colombie est dans la même situation, et il y a lieu de penser que l'intensification de guerres internes dans les années 1990 y était pour quelque chose (Central Intelligence Agency, 2005; Migration Policy Institute, 2002). Par opposition, les pays qui perdent de l'importance au fil de la décennie sont : le Viet Nam, Taiwan, le Liban, le Chili et El Salvador.

Les régions de naissance des parents des élèves issus de l'immigration de 1994-1995 et 2003-2004 sont présentées au Tableau 8. Pendant la décennie à l'étude, près de 87 % des élèves issus de l'immigration étaient des enfants dont au moins un des deux parents est né hors du Canada. Les deux principales régions de naissance des parents étaient les Caraïbes et les Bermudes ainsi que l'Europe méridionale. Le nombre des élèves dont au moins un des deux parents est né en Afrique centrale, en Afrique occidentale, en Asie méridionale et en Afrique du Nord a enregistré une importante croissance avec 325 %, 145 %, 110 % et 106 % respectivement. Le nombre des élèves dont un des deux parents est né soit en Asie occidentale et centrale, soit en Afrique méridionale, soit en Afrique orientale a également augmenté, mais de façon moins marquée. La croissance pour ces trois régions est de 81 %, 78 % et 77 % respectivement. Le nombre des élèves dont au moins un des deux parents est né en Europe méridionale a diminué de 11 %.

¹⁶ La DCS distingue les deux Allemagnes malgré leur unification en 1990.

¹⁷ En d'autres termes, ce sont les élèves de deuxième génération.

¹⁸ Même si le Ministère continue de distinguer les élèves nés à Hong Kong, ils sont regroupés avec la République populaire de Chine pour cette étude.

Entre 1994-1995 et 2003-2004, près de 87 % des élèves issus de l'immigration étaient des enfants dont au moins un des deux parents était né hors du Canada. Les deux principales régions de naissance des parents étaient les Caraïbes (surtout Haïti) et les Bermudes ainsi que l'Europe méridionale (Italie, Grèce et Portugal, notamment).



Région de naissance des parents des élèves issus de l'immigration,
par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995 et 2003-2004

Région de naissance des parents	1994-1995								2003-2004								Croissance entre 1994-1995 et 2003-2004
	Précolaire		Primaire		Secondaire		Total		Précolaire		Primaire		Secondaire		Total		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
Amérique du Nord sans Canada	492	3,1	1 878	2,4	908	1,4	3 278	2,1	441	2,5	2 801	2,8	2 300	2,8	5 542	2,8	69,1
Amérique centrale	810	5,2	3 179	4,0	1 994	3,1	5 983	3,8	508	2,9	3 980	3,9	3 709	4,5	8 197	4,1	37,0
Caraiïbes et Bermudes	2 346	15,0	9 138	11,6	5 895	9,2	17 379	10,9	1 545	8,7	11 200	11,0	10 591	12,9	23 336	11,6	34,3
Amérique du Sud	673	4,3	2 970	3,8	1 936	3,0	5 579	3,5	623	3,5	4 577	4,5	4 211	5,1	9 411	4,7	68,7
Europe occidentale	807	5,2	3 810	4,8	2 936	4,6	7 553	4,8	850	4,8	5 910	5,8	5 407	6,6	12 167	6,0	61,1
Europe orientale	502	3,2	2 965	3,8	2 277	3,5	5 744	3,6	489	2,8	3 570	3,5	3 971	4,8	8 030	4,0	39,8
Europe septentrionale	319	2,0	1 368	1,7	850	1,3	2 537	1,6	181	1,0	1 425	1,4	1 434	1,7	3 040	1,5	19,8
Europe méridionale	1 806	11,5	10 166	12,9	6 711	10,4	18 683	11,8	795	4,5	7 226	7,1	8 692	10,6	16 713	8,3	-10,5
Afrique occidentale	112	0,7	483	0,6	273	0,4	868	0,5	209	1,2	1 066	1,0	851	1,0	2 126	1,1	144,9
Afrique orientale	164	1,0	768	1,0	524	0,8	1 456	0,9	229	1,3	1 229	1,2	1 121	1,4	2 579	1,3	77,1
Afrique du Nord	754	4,8	3 661	4,6	2 377	3,7	6 792	4,3	1 095	6,2	7 457	7,3	5 449	6,6	14 001	7,0	106,1
Afrique centrale	89	0,6	349	0,4	208	0,3	646	0,4	228	1,3	1 449	1,4	1 070	1,3	2 747	1,4	325,2
Afrique méridionale	36	0,2	126	0,2	65	0,1	227	0,1	37	0,2	221	0,2	146	0,2	404	0,2	78,0
Moyen-Orient	960	6,1	4 519	5,7	2 939	4,6	8 418	5,3	921	5,2	6 456	6,4	4 895	6,0	12 272	6,1	45,8
Asie occidentale et centrale	267	1,7	1 506	1,9	1 015	1,6	2 788	1,8	362	2,0	2 452	2,4	2 218	2,7	5 032	2,5	80,5
Asie orientale	456	2,9	2 195	2,8	1 969	3,1	4 620	2,9	540	3,1	3 537	3,5	3 004	3,7	7 081	3,5	53,3
Asie du Sud-Est	1 209	7,7	4 670	5,9	3 093	4,8	8 972	5,6	564	3,2	5 477	5,4	4 881	6,0	10 922	5,4	21,7
Asie méridionale	855	5,5	2 837	3,6	1 422	2,2	5 114	3,2	1 035	5,8	5 567	5,5	4 138	5,0	10 740	5,3	110,0
Océanie	35	0,2	156	0,2	98	0,2	289	0,2	25	0,1	127	0,1	149	0,2	301	0,1	4,2
Autres	1 122	7,2	11 002	13,9	18 385	28,6	30 509	19,2	4 644	26,2	11 081	10,9	3 508	4,3	19 233	9,6	-37,0
Deux parents nés hors Canada et dans deux régions différentes	14	0,1	107	0,1	74	0,1	195	0,1	58	0,3	401	0,4	163	0,2	622	0,3	219,0
Sous-total	13 828	88,3	67 853	85,9	55 949	87,1	137 630	86,6	15 379	86,9	87 209	85,8	71 908	87,7	174 496	86,7	26,8
Deux parents nés au Canada	739	4,7	3 136	4,0	1 571	2,4	5 446	3,4	1 513	8,5	8 659	8,5	5 195	6,3	15 367	7,6	182,2
Un parent né au Canada et l'autre dont le lieu de naissance est inconnu	168	1,1	4 159	5,3	4 306	6,7	8 633	5,4	41	0,2	380	0,4	400	0,5	821	0,4	-90,5
Inconnu pour les deux parents	934	6,0	3 868	4,9	2 399	3,7	7 201	4,5	771	4,4	5 392	5,3	4 467	5,4	10 630	5,3	47,6
Total	15 669	100,0	79 016	100,0	64 225	100,0	158 910	100,0	17 704	100,0	101 640	100,0	81 970	100,0	201 314	100,0	26,7

Le nombre des élèves dont l'un des deux parents est né dans d'autres¹⁹ régions du monde a largement diminué pendant la décennie étudiée, passant de 30 509 à 19 233 entre 1994-1995 et 2003-2004, ce qui représente respectivement 19,2 % et 9,6 % de l'ensemble des élèves issus de l'immigration.

En moyenne, entre 0,1 % et 0,3 % des élèves issus de l'immigration avaient des parents nés hors du Canada et dans deux régions différentes.

¹⁹ La catégorie « Autres » est une catégorie résiduelle dans laquelle sont regroupés les lieux de naissance peu déclarés. Cependant, lorsqu'un lieu de naissance devient plus important, on lui crée un code indépendant pour le dissocier de cette catégorie.

1.5 Région administrative de résidence

Le territoire québécois se divise en dix-sept régions administratives. La répartition des élèves issus de l'immigration entre ces régions est différente de celle de l'ensemble des élèves québécois, comme en témoigne le Tableau 9.

On remarque d'emblée que la majorité des élèves issus de l'immigration vivaient sur l'île de Montréal entre 1994-1995 (65,3 %) et 2003-2004 (62,9 %). En nombre, cela représente 103 733 et 126 533 respectivement. Les élèves issus de l'immigration représentaient 45,4 % de tous les élèves montréalais en 1994-1995, proportion qui s'élevait à 53,3 % en 2003-2004 (Graphique 1). Nul doute que l'île de Montréal, qui est reconnue pour son profil multiculturel, est un pôle d'attraction pour les immigrants.

Les régions de la Montérégie et de Laval accueillent également un grand nombre d'élèves issus de l'immigration. En effet, ces

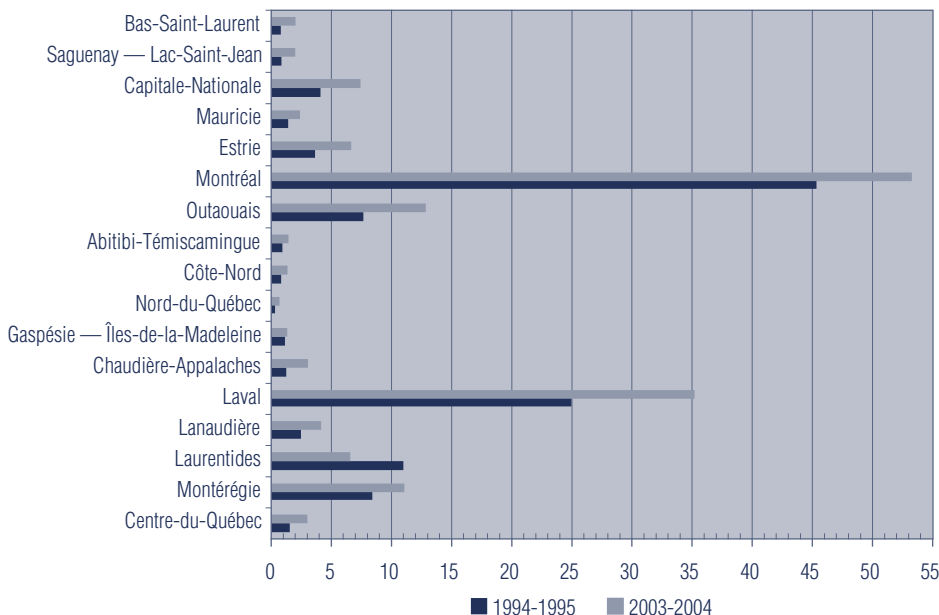
deux régions accueillent 19,8 % de ces élèves en 1994-1995, proportion qui s'établissait à 21,7 % en 2003-2004. C'est en Montérégie que les élèves issus de l'immigration sont les plus nombreux (18 501 en 1994-1995 et 23 866 en 2003-2004). Par contre, lorsqu'on les compare à l'ensemble des élèves, ils sont proportionnellement plus nombreux à vivre à Laval et moins nombreux à résider en Montérégie. Enfin, depuis 1994-1995, on observe un déclin du côté des Laurentides, mais une croissance en Outaouais et dans la région de la Capitale-Nationale, ce qui fait qu'environ 9 % des élèves issus de l'immigration se répartissaient à peu près également entre ces trois régions en 2003-2004.

En somme, sauf dans la région des Laurentides, le poids des élèves issus de l'immigration par rapport à l'ensemble des élèves n'a pas cessé d'augmenter pendant la décennie à l'étude pour chacune des régions administratives (Graphique 1).

La majorité des élèves issus de l'immigration vivaient sur l'île de Montréal entre 1994-1995 (65,3 %) et 2003-2004 (62,9 %). Ils constituaient de 45 % à 53 % des élèves montréalais pour les mêmes périodes. Les régions de la Montérégie et de Laval, qui sont limitrophes de l'île de Montréal, accueillent environ 20 % des élèves issus de l'immigration.

GRAPHIQUE

1 Poids relatif (%) des élèves issus de l'immigration dans les régions administratives, années scolaires 1994-1995 et 2003-2004



Source : Tableau 9 et calculs de l'auteur.


Région de résidence des élèves issus de l'immigration, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995 et 2003-2004

Élèves issus de l'immigration																	
N° de région	Région de résidence	1994-1995								2003-2004							
		Précolaire		Primaire		Secondaire		Total		Précolaire		Primaire		Secondaire		Total	
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
01	Bas-Saint-Laurent	36	0,2	143	0,2	121	1,4	300	0,2	75	0,4	291	0,3	215	0,3	581	0,3
02	Saguenay—Lac-Saint-Jean	53	0,3	260	0,3	176	3,1	489	0,3	93	0,5	432	0,4	315	0,4	840	0,4
03	Capitale-Nationale	373	2,4	2 091	2,6	1 310	9,2	3 776	2,4	523	3,0	3 267	3,2	2 454	3,0	6 244	3,1
04	Mauricie	46	0,3	296	0,4	251	3,0	593	0,4	83	0,5	425	0,4	321	0,4	829	0,4
05	Estrie	170	1,1	937	1,2	680	4,6	1 787	1,1	216	1,2	1 381	1,4	1 359	1,7	2 955	1,5
06	Montréal	11 133	71,1	50 972	64,5	41 628	3,5	103 733	65,3	11 724	66,2	63 585	62,6	51 224	62,5	126 533	62,9
07	Outaouais	441	2,8	2 187	2,8	1 276	1,3	3 904	2,5	624	3,5	3 744	3,7	2 520	3,1	6 888	3,4
08	Abitibi-Témiscamingue	18	0,1	142	0,2	116	10,4	276	0,2	37	0,2	188	0,2	121	0,1	346	0,2
09	Côte-Nord	14	0,1	78	0,1	68	0,4	160	0,1	28	0,2	112	0,1	70	0,1	210	0,1
10	Nord-du-Québec	2	0,0	19	0,0	20	0,8	41	0,0	9	0,1	41	0,0	15	0,0	65	0,0
11	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	9	0,1	47	0,1	155	3,7	211	0,1	42	0,2	90	0,1	42	0,1	174	0,1
12	Chaudière-Appalaches	81	0,5	409	0,5	414	0,3	904	0,6	210	1,2	974	1,0	672	0,8	1 856	0,9
13	Laval	1 016	6,5	6 482	8,2	5 572	0,1	13 070	8,2	1 511	8,5	10 236	10,1	7 962	9,7	19 709	9,8
14	Lanaudière	158	1,0	901	1,1	613	4,6	1 672	1,1	178	1,0	1 454	1,4	1 322	1,6	2 954	1,5
15	Laurentides	268	1,7	4 512	5,7	3 187	1,6	7 967	5,0	345	1,9	2 799	2,8	2 266	2,8	5 410	2,7
16	Montérégie	1 720	11,0	8 845	11,2	7 936	3,1	18 501	11,6	1 830	10,3	11 808	11,6	10 228	12,5	23 866	11,9
17	Centre-du-Québec	43	0,3	302	0,4	268	4,8	613	0,4	118	0,7	532	0,5	387	0,5	1 037	0,5
	Valeur manquante	86	0,5	393	0,5	434	2,2	913	0,6	58	0,3	282	0,3	477	0,6	817	0,4
	Total	15 669	100,0	79 016	100,0	64 225	100,0	158 910	100,0	17 704	100,0	101 640	100,0	81 970	100,0	201 314	100,0

Ensemble des élèves																	
N° de région	Région de résidence	1994-1995								2003-2004							
		Précolaire		Primaire		Secondaire		Total		Précolaire		Primaire		Secondaire		Total	
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
01	Bas-Saint-Laurent	3 968	3,6	16 721	3,0	16 745	3,4	37 434	3,2	2 708	2,9	13 176	2,4	12 800	2,7	28 684	2,6
02	Saguenay—Lac-Saint-Jean	4 924	4,5	25 735	4,7	26 257	5,3	56 916	4,9	3 458	3,7	19 556	3,5	19 101	4,1	42 115	3,8
03	Capitale-Nationale	7 672	6,9	42 698	7,8	41 961	8,5	92 331	8,0	6 368	6,9	41 880	7,6	35 805	7,7	84 053	7,6
04	Mauricie	3 802	3,4	19 291	3,5	18 743	3,8	41 836	3,6	2 764	3,0	16 592	3,0	15 428	3,3	34 784	3,1
05	Estrie	4 513	4,1	22 289	4,1	20 761	4,2	47 563	4,1	3 704	4,0	21 325	3,9	19 371	4,1	44 400	4,0
06	Montréal	22 877	20,7	109 666	20,0	95 763	19,3	228 306	19,7	21 868	23,6	119 967	21,8	95 679	20,5	237 514	21,4
07	Outaouais	5 326	4,8	26 134	4,8	19 521	3,9	50 981	4,4	4 186	4,5	26 951	4,9	22 414	4,8	53 551	4,8
08	Abitibi-Témiscamingue	3 100	2,8	14 266	2,6	12 347	2,5	29 713	2,6	2 110	2,3	11 722	2,1	10 395	2,2	24 227	2,2
09	Côte-Nord	1 851	1,7	8 712	1,6	8 698	1,8	19 261	1,7	1 494	1,6	7 627	1,4	6 467	1,4	15 588	1,4
10	Nord-du-Québec	996	0,9	4 869	0,9	3 546	0,7	9 411	0,8	1 022	1,1	5 069	0,9	3 343	0,7	9 434	0,8
11	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	2 392	2,2	8 353	1,5	7 888	1,6	18 633	1,6	1 548	1,7	6 334	1,1	5 095	1,1	12 977	1,2
12	Chaudière-Appalaches	7 302	6,6	33 366	6,1	31 254	6,3	71 922	6,2	5 772	6,2	28 827	5,2	25 921	5,6	60 520	5,4
13	Laval	4 445	4,0	25 090	4,6	22 621	4,6	52 156	4,5	3 983	4,3	28 408	5,2	23 610	5,1	56 001	5,0
14	Lanaudière	6 350	5,8	33 602	6,1	27 560	5,6	67 512	5,8	5 143	5,6	36 119	6,5	30 062	6,4	71 324	6,4
15	Laurentides	6 919	6,3	35 647	6,5	29 846	6,0	72 412	6,3	6 228	6,7	42 028	7,6	34 021	7,3	82 277	7,4
16	Montérégie	19 722	17,9	103 820	18,9	94 037	18,9	217 579	18,8	16 643	18,0	108 042	19,6	90 805	19,4	215 490	19,4
17	Centre-du-Québec	3 948	3,6	18 000	3,3	17 611	3,5	39 559	3,4	3 226	3,5	16 710	3,0	14 494	3,1	34 430	3,1
	Valeur manquante	301	0,3	1 289	0,2	1 339	0,3	2 929	0,3	251	0,3	1 237	0,2	2 102	0,5	3 590	0,3
	Total	110 408	100,0	549 548	100,0	496 498	100,0	1 156 454	100,0	92 476	100,0	551 570	100,0	466 913	100,0	1 110 959	100,0

1.6 Élèves déclarés comme étant «handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage»

La proportion d'élèves issus de l'immigration déclarés « handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage » est comparable à la proportion qui prévalait pour l'ensemble des élèves, soit environ 11 % avant 2000-2001²⁰ et autour de 2 % pour les années suivantes.

Un élève ayant une limitation physique ou intellectuelle ou manifestant des troubles d'apprentissage ou d'adaptation est déclaré élève « handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage » (EHDA). Les EHDA peuvent être scolarisés soit dans une classe ordinaire avec les autres élèves (élèves intégrés), soit dans une classe spéciale (élèves non intégrés).

En 1994-1995, la proportion d'élèves issus de l'immigration déclarés EHDA non intégrés se situait à 4,5 % contre 5,5 % pour l'ensemble des élèves (Tableau 10).

²⁰ On remarque un changement dans les statistiques concernant les élèves dits EHDA, puisque leur nombre diminue de façon importante à partir de 2000-2001. En effet, depuis 2000-2001, le code EHDA concerne uniquement les élèves ayant un grave handicap physique ou intellectuel ou d'importants troubles du comportement (il ne concerne plus les élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou des troubles modérés de la conduite et du comportement, comme cela était le cas avant). La lectrice ou le lecteur se reportera à l'annexe A pour plus de détails.

TABLEAU

10 Élèves issus de l'immigration et ensemble des élèves déclarés EHDA, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Élèves déclarés EHDA	1994-1995				1997-1998			
	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %
<i>Élèves issus de l'immigration</i>	15 669	79 016	64 225	158 910	17 536	86 356	68 078	171 970
EHDA intégrés	106 0,7	6 641 8,4	2 729 4,2	9 476 6,0	140 0,8	7 375 8,5	3 940 5,8	11 455 6,7
EHDA non-intégrés	114 0,7	2 307 2,9	4 801 7,5	7 222 4,5	149 0,8	2 509 2,9	5 504 8,1	8 162 4,7
<i>Ensemble des élèves</i>	110 408	549 548	496 498	1 156 454	113 524	561 007	474 702	1 149 233
EHDA intégrés	1 286 1,2	47 812 8,7	22 449 4,5	71 547 6,2	1 445 1,3	45 164 8,1	24 283 5,1	70 892 6,2
EHDA non-intégrés	672 0,6	15 370 2,8	47 485 9,6	63 527 5,5	806 0,7	15 443 2,8	45 228 9,5	61 477 5,3

Élèves déclarés EHDA	2000-2001 ¹				2003-2004			
	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %
<i>Élèves issus de l'immigration</i>	17 762	95 227	72 625	185 614	17 704	101 640	81 970	201 314
EHDA intégrés	108 0,6	594 0,6	328 0,5	1 030 0,6	145 0,8	837 0,8	452 0,6	1 434 0,7
EHDA non-intégrés	223 1,3	1 171 1,2	1 214 1,7	2 608 1,4	251 1,4	1 324 1,3	1 287 1,6	2 862 1,4
<i>Ensemble des élèves</i>	104 401	578 301	447 119	1 129 821	92 476	551 570	466 913	1 110 959
EHDA intégrés	953 0,9	4 601 0,8	2 145 0,5	7 699 0,7	1 015 1,1	5 311 1,0	2 414 0,5	8 740 0,8
EHDA non-intégrés	974 0,9	7 117 1,2	8 857 2,0	16 948 1,5	962 1,0	7 187 1,3	8 695 1,9	16 844 1,5

¹ Voir la note 20 pour avoir des explications.

Cependant, cette différence s'est estompée pendant la décennie suivante en raison de changements apportés par le Ministère dans la déclaration de la valeur EHDAA. La différence est plus manifeste au secondaire. Si l'on ne distingue pas les élèves intégrés et non intégrés, la proportion d'élèves issus de l'immigration déclarés EHDAA est comparable à celle de l'ensemble des élèves, entre 1994-1995 et 2003-2004.

Les élèves issus de l'immigration de langue maternelle pidgin ou créole et de langue maternelle africaine noire sont proportionnellement plus nombreux à être déclarés EHDAA. On observe le phénomène inverse pour les élèves de langue maternelle tonale d'Asie et indo-européenne slave.

En s'attardant aux élèves issus de l'immigration déclarés EHDAA selon le regroupement des langues maternelles de Malherbe (Tableau D2, Annexe D), on remarque une polarisation autour de quelques groupes de langues²¹. C'est le cas notamment des langues pidgins et créoles, pour lesquelles la proportion d'élèves déclarés EHDAA, particulièrement EHDAA non intégrés, est toujours supérieure à la moyenne. Cette proportion s'établit à 10,1 % et 12,0 % pour 1994-1995 et 1997-1998²², comparativement à 4,5 % et 4,7 % pour l'ensemble des élèves issus de l'immigration. Parmi les groupes de langues où on trouve davantage d'élèves déclarés EHDAA, on compte également les langues **africaines noires** (dont le **lingala**, le **twi** et le **somali**) et les langues dites « Autres » (celles que l'on regroupe étant donné leur faible nombre). Aussi les élèves ayant une langue maternelle indo-européenne germanique sont-ils plus souvent déclarés EHDAA intégrés; leur proportion se situe entre 8,1 % et 9,1 % pour 1994-1995 et 1997-1998 comparativement à 6,0 % et 6,7 % pour l'ensemble des élèves issus de l'immigration. Ces résultats ont également été validés dans l'étude de Legault (1995). Enfin, les élèves de certains groupes de langues maternelles sont proportionnellement moins nombreux à être déclarés EHDAA : il s'agit des élèves de **langues maternelles tonales d'Asie** (le vietnamien et le chinois surtout) et de **langues indo-européennes slaves** (dont le **polonais** et le **russe** font partie).

Lorsque l'on étudie plus spécifiquement les élèves issus de l'immigration par région de naissance selon qu'ils sont déclarés EHDAA (Tableau D3, Annexe D), on note une polarisation pour les élèves nés dans les Caraïbes et aux Bermudes²³. Par contre, les élèves nés en Europe occidentale et orientale, ainsi que les élèves nés en Asie orientale, semblent moins sujets à être déclarés EHDAA comparativement à l'ensemble des élèves issus de l'immigration.

²¹ Legault (ministère de l'Éducation, 1995) a également relevé des proportions plus importantes d'élèves déclarés EHDAA de langue maternelle pidgin ou créole, africaine noire, indonésienne, indo-européenne germanique ou indo-européenne isolée. Cependant, la population de son étude concernait uniquement les élèves bénéficiant des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, tandis que notre population concerne tous les élèves issus de l'immigration.

²² L'analyse porte surtout sur la période allant jusqu'en 1997-1998. Voir les explications de la note 20.

²³ Il semble en être de même pour les élèves nés en **Afrique orientale** (notamment au **Rwanda**, en **Somalie** et en **Tanzanie**), malgré leur faible représentation numérique plus sujette aux fluctuations, donc moins fiable sur le plan de l'interprétation.

Par rapport à l'ensemble des élèves issus de l'immigration, ceux qui sont nés dans les Caraïbes et aux Bermudes ainsi qu'en Afrique orientale sont proportionnellement plus nombreux à être déclarés EHDAA. À l'opposé, les élèves nés en Europe occidentale et orientale et les élèves nés en Asie orientale sont moins souvent déclarés EHDAA.

2 LES ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Ce chapitre traite des élèves issus de l'immigration qui ont bénéficié de services du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français entre 1994-1995 et 2003-2004. On y brosse un portrait de la situation générale pour ensuite parler des caractéristiques culturelles, démographiques et scolaires des élèves.

2.1 Situation d'ensemble

Le programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français est offert aux élèves non francophones qui reçoivent un enseignement en français²⁴. Le présent chapitre s'attarde à décrire la situation des élèves issus de l'immigration qui bénéficient de ce programme.

²⁴ Les élèves doivent satisfaire à certaines conditions afin de bénéficier du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français : 1) être non francophones et inscrits pour la première fois à l'enseignement en français; 2) détenir une connaissance de la langue française qui ne leur permet pas de suivre, sans soutien, les cours dans une classe ordinaire; 3) être inscrits dans une école où toutes les activités, tant pédagogiques qu'administratives, se déroulent en français; 4) ne pas participer à un programme d'échange d'élèves (ministère de l'Éducation, 2003; p. 2.4.25.1). Au Québec, selon la Loi 101, l'enseignement se donne en français sauf exception. Ainsi, « peuvent recevoir l'enseignement en anglais, à la demande de l'un de leurs parents, les enfants dont le père ou la mère est citoyen canadien et a reçu un enseignement primaire en anglais au Canada, pourvu que cet enseignement constitue la majeure partie de l'enseignement primaire reçu au Canada » (Office de la langue française, 2004).

Entre 1994-1995 et 2003-2004, de 15,8 % à 18,3 % des élèves immigrants ont reçu des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français pendant l'année scolaire. Cette proportion concerne uniquement les élèves qui ont bénéficié de ces services une année donnée et non tous les élèves ayant reçu ces services durant leur vie scolaire.

11

Élèves bénéficiant du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, selon la génération d'immigrants, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Accueil - francisation et génération	1994-1995				1997-1998			
	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %
<i>Élèves issus de l'immigration</i>	11 962	60 551	49 504	122 017	13 670	64 879	52 195	130 744
Accueil et francisation	3 321 27,8	5 744 9,5	3 711 7,5	12 776 10,5	2 958 21,6	4 667 7,2	3 571 6,8	11 196 8,6
• Première génération	3 294	26 148	26 493	55 935	3 284	25 676	27 673	56 633
Accueil et francisation	1 443 43,8	4 970 19,0	3 662 13,8	10 075 18,0	1 090 33,2	4 324 16,8	3 511 12,7	8 925 15,8
• Deuxième génération	8 668	34 403	23 011	66 082	10 386	39 203	24 522	74 111
Accueil et francisation	1 878 21,7	774 2,2	49 0,2	2 701 4,1	1 868 18,0	343 0,9	60 0,2	2 271 3,1
<i>Autres élèves</i>	87 342	433 082	399 819	920 243	87 999	436 974	375 976	900 949
Accueil et francisation ¹	742 0,8	731 0,2	70 0,0	1 543 0,2	692 0,8	430 0,1	99 0,0	1 221 0,1

Accueil - francisation et génération	2000-2001				2003-2004			
	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %
<i>Élèves issus de l'immigration</i>	14 088	71 770	54 937	140 795	14 394	78 492	61 803	154 689
Accueil et francisation	3 085 21,9	5 329 7,4	4 133 7,5	12 547 8,9	3 336 23,2	5 944 7,6	4 804 7,8	14 084 9,1
• Première génération	3 694	25 076	28 543	57 313	4 746	28 317	30 005	63 068
Accueil et francisation	1 104 29,9	4 952 19,7	4 044 14,2	10 100 17,6	1 400 29,5	5 462 19,3	4 670 15,6	11 532 18,3
• Deuxième génération	10 394	46 694	26 394	83 482	9 648	50 175	31 798	91 621
Accueil et francisation	1 981 19,1	377 0,8	89 0,3	2 447 2,9	1 936 20,1	482 1,0	134 0,4	2 552 2,8
<i>Autres élèves</i>	78 804	442 411	345 056	866 271	67 690	408 765	353 687	830 142
Accueil et francisation ¹	564 0,7	319 0,1	78 0,0	961 0,1	574 0,8	390 0,1	83 0,0	1 047 0,1

¹ Les « autres » élèves inscrits aux services d'accueil et de francisation sont nés au Canada; il s'agit de langue maternelle anglaise ou autochtone et leurs parents sont majoritairement nés au Canada. Dans 52 % des cas, les parents sont nés au Québec, dans 18 % des cas ils sont nés dans une autre province canadienne et, dans 30 % des cas, le lieu de naissance n'est pas spécifié.

En 1994-1995, 12 776 (10,5 %) des élèves issus de l'immigration (Tableau 11) bénéficiaient du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français²⁵. Ce rapport se situait à 9,1 % en 2003-2004 avec 14 084 élèves. L'étude de Legault (1995) présente des nombres inférieurs, soit 10 993 en 1990-1991 et 11 536 en 1993-1994. Il est possible d'expliquer une partie de cet écart en spécifiant que l'auteur ne sélectionnait que les élèves inscrits pour la première fois au programme, et ce, au 30 septembre seulement. Proportionnellement, ce sont davantage les élèves du préscolaire qui bénéficient du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français; pendant la période à l'étude, la proportion se situait entre 21,6 % et 27,8 %. L'éducation préscolaire étant la première expérience scolaire des élèves, il est logique d'y retrouver une plus grande proportion d'enfants bénéficiant du programme. La proportion d'élèves issus de l'immigration inscrits au programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français se situait entre 7,2 % et 9,5 % au primaire et entre 6,8 % et 7,8 % au secondaire.

Les élèves issus de l'immigration recevant les services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français sont surtout des élèves de première génération. En 1994-1995, 18,0 % de ces élèves bénéficiaient de ces mesures contre 4,1 % des élèves de

deuxième génération. En 2003-2004, ces proportions s'élevaient à 18,3 % et 2,8 % respectivement.

Parmi les autres élèves, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas issus de l'immigration et qui ne sont pas francophones, un certain nombre a reçu des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français. En 1994-1995, 0,2 % de ces élèves ont bénéficié de tels services. Cette proportion a progressivement diminué pour se situer à 0,1 % en 2003-2004. En nombre absolu, cela signifie 1 543 élèves en 1994-1995 et 1 047 élèves neuf ans plus tard. Il s'agit surtout d'élèves du préscolaire et du primaire. En moyenne, 70 % des autres élèves qui bénéficient du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français sont nés au Québec et les 30 % restant, dans une autre province canadienne. De plus, 70 % déclarent l'anglais comme langue maternelle. Certaines hypothèses peuvent être émises pour expliquer ces chiffres; on peut penser que ces élèves ont plus d'une langue maternelle, l'anglais n'étant pas véritablement leur première langue maternelle²⁶. Il se peut aussi que ces élèves ne parlent pas du tout le français et qu'ils ne viennent pas d'un milieu familial francophone, ce qui expliquerait leur besoin en matière d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.

²⁵ En 1997-1998, des changements ont été apportés à cette mesure budgétaire, ce qui a entraîné des ajustements dans la déclaration des élèves bénéficiant de la mesure. Par conséquent, le nombre d'élèves recevant des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français est sous-estimé en 1997-1998.

²⁶ Ces élèves peuvent être des élèves issus de l'immigration au sujet desquels l'on ne détient pas assez d'information pour les cibler comme tels, par exemple ceux dont le lieu de naissance des parents n'est pas spécifié.

2.2 Caractéristiques culturelles et démographiques

Afin d'approfondir l'aspect des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, des croisements ont été effectués entre le sexe, le groupe linguistique auquel appartient la langue maternelle et la région de naissance des élèves.

Selon le Tableau 12, des proportions semblables de filles et de garçons reçoivent des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, ce qui correspond aux résultats de Legault (1995) en ce qui a trait aux cohortes de 1989-1990 à 1993-1994. En effet, parmi les élèves issus de l'immigration, 10,1 % des filles et 10,8 % des garçons étaient inscrits au programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français en 1994-1995, proportions qui s'établissaient à 8,6 % et 9,6 % respectivement en 2003-2004.

Les élèves qui sont proportionnellement plus nombreux à recevoir des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français sont ceux dont la langue maternelle appartient à l'un ou l'autre des groupes suivants : langues indo-européennes de l'Inde, dravidiennes, africaines noires, indo-européennes slaves, indo-européennes iraniennes et agglutinantes.

TABLEAU

12

Élèves bénéficiant du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, selon le sexe, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Accueil-francisation et sexe	1994-1995				1997-1998			
	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %
<i>Élèves issus de l'immigration</i>	11 962	60 551	49 504	122 017	13 670	64 879	52 195	130 744
Accueil et francisation	3 321 27,8	5 744 9,5	3 711 7,5	12 776 10,5	2 958 21,6	4 667 7,2	3 571 6,8	11 196 8,6
• Sexe féminin	5 862	29 248	24 384	59 494	6 804	31 910	25 770	64 484
Accueil et francisation	1 560 26,6	2 665 9,1	1 770 7,3	5 995 10,1	1 428 21,0	2 228 7,0	1 698 6,6	5 354 8,3
• Sexe masculin	6 100	31 303	25 120	62 523	6 866	32 969	26 425	66 260
Accueil et francisation	1 761 28,9	3 079 9,8	1 941 7,7	6 781 10,8	1 530 22,3	2 439 7,4	1 873 7,1	5 842 8,8
<i>Autres élèves</i>	87 342	433 082	399 819	920 243	87 999	436 974	375 976	900 949
Accueil et francisation	742 0,8	731 0,2	70 0,0	1 543 0,2	692 0,8	430 0,1	99 0,0	1 221 0,1

Accueil-francisation et sexe	2000-2001				2003-2004			
	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %
<i>Élèves issus de l'immigration</i>	14 088	71 770	54 937	140 795	14 394	78 492	61 803	154 689
Accueil et francisation	3 085 21,9	5 329 7,4	4 133 7,5	12 547 8,9	3 336 23,2	5 944 7,6	4 804 7,8	14 084 9,1
• Sexe féminin	7 185	35 908	27 119	70 212	7 317	39 419	30 669	77 405
Accueil et francisation	1 469 20,4	2 584 7,2	1 958 7,2	6 011 8,6	1 605 21,9	2 810 7,1	2 214 7,2	6 629 8,6
• Sexe masculin	6 903	35 862	27 818	70 583	7 077	39 073	31 134	77 284
Accueil et francisation	1 616 23,4	2 745 7,7	2 175 7,8	6 536 9,3	1 731 24,5	3 134 8,0	2 590 8,3	7 455 9,6
<i>Autres élèves</i>	78 804	442 411	345 056	866 271	67 690	408 765	353 687	830 142
Accueil et francisation	564 0,7	319 0,1	78 0,0	961 0,1	574 0,8	390 0,1	83 0,0	1 047 0,1

En distinguant le programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français selon le regroupement des langues de Malherbe, on s'aperçoit que les élèves dont la langue maternelle appartient à des groupes particuliers sont proportionnellement plus nombreux à bénéficier du programme. Les langues en question sont les langues indo-européennes de l'Inde, dravidiennes, africaines noires, indo-européennes slaves, indo-européennes iraniennes et agglutinantes. Les proportions d'élèves de cette catégorie inscrits au programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français se situaient à 49,1 %, 43,6 %, 34,2 %, 28,7 %, 28,3 % et 24,0 % respectivement en 1994-1995 comparativement à une moyenne de 10,5 % pour tous les élèves issus de l'immigration (Tableau D4, Annexe D). En 2003-2004, ces proportions étaient de 28,4 %, 17,8 %, 19,9 %, 17,8 %, 26,3 % et 16,5 % par rapport à une moyenne de 9,1 %. Ces langues sont éloignées du français et plus généralement des langues latines.

Les élèves nés dans certaines régions sont proportionnellement plus nombreux à recevoir des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français. Il s'agit notamment des élèves nés en Amérique du Sud, en Europe orientale, en Europe méridionale, en Asie occidentale et centrale, en Asie méridionale, ainsi qu'en Afrique occidentale, orientale et centrale (Tableau D5, Annexe D).

2.3 Caractéristiques scolaires

La proportion d'élèves déclarés « handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage » (EHDA) qui bénéficient du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français est moindre que la proportion observée parmi tous les élèves issus de l'immigration (Tableau D6, Annexe D)²⁷. Parmi les explications possibles, on peut avancer qu'un handicap (sauf s'il est physique) ou une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage chez un élève immigrant faisant son entrée dans le système scolaire québécois ne sera peut-être pas immédiatement relevé et déclaré comme tel. On peut aussi penser qu'un organisme scolaire pourrait décider de ne pas inscrire l'élève à plusieurs mesures en même temps pour ainsi miser sur celle dont il a le plus besoin.

Lorsque l'on distingue les élèves issus de l'immigration selon le programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français et le retard scolaire²⁸, on se rend compte qu'il y a proportionnellement un peu plus d'élèves en retard parmi ceux qui bénéficient de ce programme que parmi ceux qui n'en bénéficient pas²⁹ (Tableau D7, Annexe D). Ces proportions étaient de 36,1 % contre 30,5 % respectivement en 1994-1995. L'écart s'agrandit au fil du temps, puisque les proportions se situaient à 37,3 % contre 21,0 % respectivement en 2003-2004. La question du retard scolaire est examinée au chapitre suivant.

²⁷ Ce constat demeure lorsque l'on examine plus précisément la proportion des élèves déclarés EHDA parmi les élèves immigrants qui reçoivent un enseignement en français, tout en distinguant les élèves qui sont nouvellement inscrits dans le système et qui reçoivent du soutien en français.

²⁸ On constate que les résultats sont semblables, lorsque l'on s'attarde sur la proportion des élèves en retard parmi les élèves immigrants qui reçoivent un enseignement en français, tout en distinguant s'il s'agit d'élèves nouvellement inscrits dans le système et recevant un soutien en français.

²⁹ Il est possible que les élèves qui ne reçoivent pas ces services aient déjà bénéficié du programme et qu'ils n'y aient plus eu droit au moment de l'étude.

En 1994-1995, 36,1 % des élèves issus de l'immigration qui bénéficiaient des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français accusaient un retard scolaire contre 30,5 % pour ceux qui ne recevaient pas ces services. Les proportions étaient de 37,3 % et 21,0 % respectivement en 2003-2004.

LES ÉLÈVES ACCUSANT UN RETARD SCOLAIRE

Ce chapitre s'attarde sur le retard scolaire des élèves issus de l'immigration, de 1994-1995 à 2003-2004. L'âge de l'élève ainsi que l'ordre d'enseignement et la classe fréquentés une année donnée sont utilisés pour déterminer s'il accuse un retard ou non³⁰. Nous verrons l'évolution du retard scolaire en exposant une première situation d'ensemble d'abord, pour ensuite ventiler le retard scolaire selon diverses caractéristiques culturelles, démographiques et scolaires.

³⁰ La section A3.12 de l'annexe A définit de façon détaillée le concept de retard scolaire.

3.1 Situation d'ensemble

Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge « normal » (l'âge qu'un enfant aurait s'il suivait le parcours scolaire sans redoubler) au 30 septembre, selon l'ordre et la classe : 4 ans ou 5 ans au préscolaire, 6 ans en première année du primaire, 7 ans en deuxième année du primaire, et ainsi de suite jusqu'à la cinquième année du secondaire en formation générale des jeunes où l'âge normal est de 16 ans.

Le Tableau 13 présente la proportion d'élèves en retard dans chacun des ordres d'enseignement. De façon globale, d'abord, on remarque que les élèves issus de l'immigration sont proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des élèves à présenter un retard scolaire. En effet, 27,4 % d'entre eux accusaient un retard par rapport au cheminement normal contre 21,6 % de tous les élèves du système scolaire, en 1994-1995. Ces proportions ont diminué pour s'établir à 19,9 % et 16,7 % respectivement en 2003-2004. Le retard s'amenuise à tous les ordres d'enseignement pour tous les élèves.

On remarque également que le retard chez les élèves issus de l'immigration est principalement relié au retard qu'accusent les élèves de première génération (nés à l'extérieur du Canada). De fait, la proportion d'élèves de deuxième génération accusant un retard scolaire est moins élevée que celle que l'on observe pour l'ensemble des élèves. Les élèves de première génération sont plus susceptibles d'être classés comme étant en retard dès leur entrée dans le système scolaire québécois.

Pour expliquer le retard chez certains élèves immigrants, disons qu'il est possible qu'ils aient déjà été dans cette situation avant même d'immigrer. Il se peut également que les élèves accusent un retard dès l'entrée dans le système scolaire québécois en raison de critères d'évaluation du niveau scolaire différents de ceux du pays d'origine. Il est aussi possible que *certaines* élèves immigrants dont la connaissance du français est limitée éprouvent davantage de difficultés scolaires et accusent du retard dans un système où l'enseignement est donné en français.

En 1994-1995, 27,4 % des élèves issus de l'immigration accusaient du retard par rapport au cheminement normal contre 21,6 % de tous les élèves du système scolaire. Ces proportions ont diminué pour s'établir à 19,9 % et 16,7 % respectivement en 2003-2004.

Élèves issus de l'immigration et ensemble des élèves selon le retard scolaire,
par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Retard scolaire	1994-1995				1997-1998			
	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %
<i>Élèves issus de l'immigration</i>	15 669	79 016	64 225	158 910	17 536	86 356	68 078	171 970
En retard	105 0,7	16 300 20,6	27 115 42,2	43 520 27,4	124 0,7	15 543 18,0	26 154 38,4	41 821 24,3
• Première génération	3 662	28 813	29 155	61 630	3 585	28 258	30 453	62 296
En retard	48 1,3	9 105 31,6	16 959 58,2	26 112 42,4	40 1,1	8 226 29,1	16 377 53,8	24 643 39,6
• Deuxième génération	12 007	50 203	35 070	97 280	13 951	58 098	37 625	109 674
En retard	57 0,5	7 195 14,3	10 156 29,0	17 408 17,9	84 0,6	7 317 12,6	9 777 26,0	17 178 15,7
<i>Ensemble des élèves</i>	110 408	549 548	496 498	1 156 454	113 524	561 007	474 702	1 149 233
En retard	449 0,4	85 276 15,5	164 515 33,1	250 240 21,6	797 0,7	74 453 13,3	151 549 31,9	226 799 19,7

Retard scolaire	2000-2001				2003-2004			
	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %	Préscolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %
<i>Élèves issus de l'immigration</i>	17 762	95 227	72 625	185 614	17 704	101 640	81 970	201 314
En retard	203 1,1	15 098 15,9	26 098 35,9	41 399 22,3	173 1,0	13 241 13,0	26 621 32,5	40 035 19,9
• Première génération	4 050	27 667	31 635	63 352	5 114	30 998	33 286	69 398
En retard	71 1,8	7 555 27,3	15 754 49,8	23 380 36,9	75 1,5	6 775 21,9	15 187 45,6	22 037 31,8
• Deuxième génération	13 712	67 560	40 990	122 262	12 590	70 642	48 684	131 916
En retard	132 1,0	7 543 11,2	10 344 25,2	18 019 14,7	98 0,8	6 466 9,2	11 434 23,5	17 998 13,6
<i>Ensemble des élèves</i>	104 401	578 301	447 119	1 129 821	92 476	551 570	466 913	1 110 959
En retard	939 0,9	72 294 12,5	134 193 30,0	207 426 18,4	830 0,9	56 169 10,2	128 206 27,5	185 205 16,7

3.2 Caractéristiques culturelles et démographiques

Le retard scolaire peut être analysé sous l'angle de divers facteurs culturels et démographiques dont le sexe, le groupe de langues maternelles et la région de naissance.

Le Tableau 14 montre que le retard est plus important pour les garçons que pour les filles, que les élèves soient ou non issus de l'immigration. Lorsque l'on s'attarde aux résultats concernant les élèves issus de l'immigration, on constate que l'écart entre les garçons et les filles était moins grand en 1994-1995 (différence de 6,4 points de pourcentage) que l'écart observé pour l'ensemble des élèves (différence de 8,2 points de pourcentage). Cependant, cette différence s'estompe au fil du temps de sorte qu'en 2003-2004, l'écart entre les garçons et les filles, pour les élèves issus de l'immigration, était le même que celui de l'ensemble des élèves (différence de 5,5 et 5,8 points de pourcentage respectivement), les élèves issus de l'immigration accusant toujours un retard plus important que la moyenne des élèves. Le fait que la proportion d'élèves issus de l'immigration dits de deuxième génération soit plus importante en 2003-2004 qu'en 1994-1995 peut expliquer l'atténuation de la différence, parce que les élèves

de deuxième génération d'immigrants ont davantage tendance à adopter le comportement de l'ensemble des élèves. Enfin, de façon générale, l'écart dans le retard entre les garçons et les filles augmente avec l'ordre d'enseignement. La proportion d'élèves accusant un retard scolaire a eu tendance à diminuer au cours de la période à l'étude (de 27,4 % en 1994-1995 à 19,9 % en 2003-2004 pour les élèves issus de l'immigration).

Parmi les élèves issus de l'immigration, ceux dont la langue maternelle appartient aux groupes des langues indo-européennes latines (dont le français), germaniques (dont l'anglais) ou isolées (dont le grec), ou bien aux langues sémitiques (dont l'arabe) ou tonales d'Asie (dont le chinois et le vietnamien) affichent des taux de retard sous ou dans la moyenne (Tableau D8, Annexe D). Parmi les groupes de langues présentant une proportion plus importante d'élèves issus de l'immigration accusant un retard scolaire, on retrouve les langues pidgins et créoles, les langues africaines noires, les langues iraniennes et les langues agglutinantes. On se rappellera que les deux premiers groupes de langues présentent également davantage d'élèves déclarés EHDA, facteur qui peut être lié au retard scolaire (section 1.6).

Entre 1994-1995 et 2003-2004, le retard scolaire était plus important pour les garçons que pour les filles, que les élèves soient ou non issus de l'immigration.

14

Retard scolaire des élèves issus de l'immigration et de l'ensemble des élèves selon le sexe, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Génération, retard et sexe	1994-1995					1997-1998						
	Sexe féminin		Sexe masculin		Total		Sexe féminin		Sexe masculin		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
<i>Élèves issus de l'immigration</i>	77 342		81 568		158 910		84 524		87 446		171 970	
En retard	18 666	24,1	24 854	30,5	43 520	27,4	17 980	21,3	23 841	27,3	41 821	24,3
• Première génération	29 892		31 738		61 630		30 576		31 720		62 296	
En retard	11 950	40,0	14 162	44,6	26 112	42,4	11 310	37,0	13 333	42,0	24 643	39,6
• Deuxième génération	47 450		49 830		97 280		53 948		55 726		109 674	
En retard	6 716	14,2	10 692	21,5	17 408	17,9	6 670	12,4	10 508	18,9	17 178	15,7
<i>Ensemble des élèves</i>	560 559		595 895		1 156 454		559 351		589 882		1 149 233	
En retard	97 594	17,4	152 646	25,6	250 240	21,6	89 976	16,1	136 823	23,2	226 799	19,7

Génération, retard et sexe	2000-2001					2003-2004						
	Sexe féminin		Sexe masculin		Total		Sexe féminin		Sexe masculin		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
<i>Élèves issus de l'immigration</i>	92 113		93 501		185 614		100 035		101 279		201 314	
En retard	17 841	19,4	23 558	25,2	41 399	22,3	17 156	17,1	22 879	22,6	40 035	19,9
• Première génération	31 828		31 524		63 352		35 286		34 112		69 398	
En retard	10 694	33,6	12 686	40,2	23 380	36,9	10 016	28,4	12 021	35,2	22 037	31,8
• Deuxième génération	60 285		61 977		122 262		64 749		67 167		131 916	
En retard	7 147	11,9	10 872	17,5	18 019	14,7	7 140	11,0	10 858	16,2	17 998	13,6
<i>Ensemble des élèves</i>	551 672		578 148		1 129 820		543 464		567 495		1 110 959	
En retard	82 755	15,0	124 671	21,6	207 426	18,4	74 597	13,7	110 608	19,5	185 205	16,7

Le retard scolaire a été ventilé selon la région de naissance. Les résultats (Tableau D9, Annexe D) montrent que les élèves nés dans certaines régions affichent des taux de retard sous ou dans la moyenne par rapport aux autres élèves issus de l'immigration. Ces régions sont les suivantes : l'Amérique du Nord (Québec et reste du Canada inclus), l'Europe occidentale, l'Europe septentrionale et l'Océanie, quoiqu'il s'agisse de petits nombres dans le dernier cas. D'autres régions présentent une proportion significative d'élèves qui accusent un retard scolaire plus important; il s'agit de l'Amérique centrale, des Caraïbes et des Bermudes, de l'Afrique orientale, de l'Afrique centrale, de l'Asie occidentale et centrale, de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie méridionale.

3.3 Caractéristiques scolaires

Le retard scolaire a été observé selon la présence de l'élève pendant l'année scolaire et selon qu'il était déclaré « élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage » (EHDA) ³¹.

Pour les élèves issus de l'immigration, on constate que le retard est plus important si l'élève est nouveau dans le système scolaire (Tableau 15). Cela signifie que dès son arrivée au Québec, l'élève immigrant est plus susceptible d'être placé dans une classe où l'âge moyen est inférieur au sien. Il sera donc en retard compte tenu de l'âge qu'il devrait normalement avoir pour cette classe. Ainsi, 42,2 % de l'ensemble des élèves du primaire et du secondaire, issus de l'immigration et nouvellement inscrits au

30 septembre 1994, présentaient un retard scolaire. Parmi ceux qui se sont inscrits en cours d'année ³², cette proportion augmente à 58,1 %, la moyenne étant par ailleurs de 30,3 % pour l'ensemble des élèves issus de l'immigration. Les proportions d'élèves accusant un retard scolaire en 2003-2004 ont diminué aux niveaux suivants : 34,2 % pour les nouveaux élèves inscrits au 30 septembre et 53,8 % pour les nouveaux élèves arrivant en cours d'année, comparativement à 21,7 % pour l'ensemble des élèves issus de l'immigration.

Qu'ils soient ou non issus de l'immigration, les élèves déclarés EHDA sont proportionnellement plus nombreux à présenter un retard scolaire. Toutefois, les élèves accusant un retard ne sont pas nécessairement davantage déclarés EHDA. Ainsi, parmi l'ensemble des élèves déclarés EHDA, en moyenne 50 % de ceux du primaire et 80 % de ceux du secondaire présentaient un retard scolaire entre 1994-1995 et 2003-2004 (Tableau D10, Annexe D). Par contre, parmi tous les élèves accusant un retard scolaire, une proportion ³³ moindre sera déclarée EHDA : 40 % en moyenne au primaire et 35 % en moyenne au secondaire.

³¹ La déclaration EHDA est celle de l'année scolaire à l'étude.

³² Il ne faut pas oublier qu'un certain nombre d'élèves inscrits en cours d'année à la fin du secondaire peuvent être des décrocheurs qui retournent aux études. Voir la section A5.8 pour plus de détails.

³³ Ces proportions ont chuté d'environ 80 % depuis le changement dans la déclaration de certains handicaps et de difficultés d'adaptation et d'apprentissage, survenu en 2000-2001 et 2001-2002. Ces handicaps ou difficultés sont maintenant déclarés dans les plans d'intervention. Voir la section A5.6 à l'annexe A, pour plus de détails.



**Retard scolaire des élèves issus de l'immigration et de l'ensemble des élèves
selon la présence pendant l'année scolaire, par ordre d'enseignement,
Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004**

Moment d'arrivée et retard	1994-1995								2003-2004							
	Préscolaire		Primaire		Secondaire		Primaire-Secondaire		Préscolaire		Primaire		Secondaire		Primaire-Secondaire	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
<i>Élèves issus de l'immigration</i>	15 669		79 016		64 225		143 241		17 704		101 640		81 970		183 610	
En retard	105	0,7	16 300	20,6	27 115	42,2	43 415	30,3	173	1,0	13 241	13,0	26 621	32,5	39 862	21,7
• Anciens élèves	1 817		72 686		58 698		131 384		2 844		95 223		76 247		171 470	
En retard	58	3,2	14 682	20,2	23 094	39,3	37 776	28,8	114	4,0	11 366	11,9	23 546	30,9	34 912	20,4
• Nouveaux élèves inscrits au 30/09	13 263		4 588		3 251		7 839		14 401		4 611		3 437		8 048	
En retard	38	0,3	1 159	25,3	2 146	66,0	3 305	42,2	51	0,4	1 220	26,5	1 529	44,5	2 749	34,2
• Nouveaux élèves inscrits après le 30/09	589		1 742		2 276		4 018		459		1 806		2 286		4 092	
En retard	9	1,5	459	26,3	1 875	82,4	2 334	58,1	8	1,7	655	36,3	1 546	67,6	2 201	53,8
<i>Ensemble des élèves</i>	110 408		549 548		496 498		1 046 046		92 476		551 570		466 913		1 018 483	
En retard	449	0,4	85 276	15,5	164 515	33,1	249 791	23,9	830	0,9	56 169	10,2	128 206	27,5	184 375	18,1
• Anciens élèves	8 400		540 704		487 229		1 027 933		15 731		542 824		457 197		1 000 021	
En retard	343	4,1	83 370	15,4	157 608	32,3	240 978	23,4	666	4,2	54 028	10,0	122 362	26,8	176 390	17,6
• Nouveaux élèves inscrits au 30/09	95 531		6 683		4 217		10 900		75 801		6 249		4 343		10 592	
En retard	96	0,1	1 374	20,6	2 519	59,7	3 893	35,7	153	0,2	1 359	21,7	1 784	41,1	3 143	29,7
• Nouveaux élèves inscrits après le 30/09	6 477		2 161		5 052		7 213		944		2 479		5 373		7 870	
En retard	10	0,2	532	24,6	4 388	86,9	4 920	68,2	11	1,2	782	31,3	4 060	75,6	4 842	61,5

Conclusion

L'étude fournit de précieux renseignements sur la situation des élèves issus de l'immigration inscrits au préscolaire, au primaire et au secondaire à tous les acteurs concernés de près ou de loin, que ce soit sur le plan pédagogique, politique ou administratif. Bien que descriptive, la présente recherche ouvre également la voie à certaines pistes susceptibles d'aider à approfondir l'étude du cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration. Cette recherche permet de cibler les aspects sur lesquels il faudrait s'attarder afin d'analyser plus en profondeur la réussite scolaire de ces élèves, que l'on pense au retard scolaire selon le groupe de langues maternelles ou la génération d'immigrants, ou à la présence plus significative de certains groupes présentant des handicaps et des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Il est primordial de garder à l'esprit que le niveau de scolarisation des élèves immigrants nouvellement arrivés au Québec varie selon le pays d'origine et qu'il a un impact sur leur réussite. D'ailleurs, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis sur pied un *Plan d'intervention auprès des élèves immigrants nouvellement arrivés en situation de grand retard scolaire*. Ce plan « propose des orientations et pistes d'action pour assurer une organisation et une intervention adéquates auprès de ces élèves à risque » (ministère de l'Éducation, 2003B; p. i) et il s'adresse aux intervenants du milieu scolaire qui sont en contact avec eux, particulièrement les enseignants. Également, le fait que certains élèves immigrants nouvellement arrivés au Québec connaissent peu ou ne connaissent pas la langue française représente un défi supplémentaire du point de vue de l'intégration et de la réussite scolaire. À cet égard, le *Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français* vise à favoriser l'intégration des élèves non francophones qui ont une connaissance insuffisante du français à une classe ordinaire. Tous ces facteurs doivent être pris en compte dans une étude sur la réussite scolaire, dans la mesure où les données le permettent. C'est pourquoi il est entre autres important de distinguer autant que possible les élèves de première et de deuxième génération selon qu'ils sont nouvellement ou non arrivés dans le système scolaire québécois.

En résumé

- La proportion d'élèves issus de l'immigration est en constante augmentation, peu importe l'ordre d'enseignement. De 35 % à 40 % de ces élèves sont dits de première génération – nés à l'extérieur du Canada –, tandis que les autres sont dits de deuxième génération.
- Les élèves du préscolaire et du primaire sont davantage de première génération, tandis que les élèves du secondaire sont davantage partagés entre la première et la deuxième génération.
- Comparativement à l'ensemble des élèves québécois, proportionnellement moins d'élèves issus de l'immigration fréquentent le réseau d'enseignement public. Cela est particulièrement le cas des élèves de deuxième génération, qui fréquentent en plus grand nombre les écoles privées.
- Toutes proportions gardées, les élèves issus de l'immigration dits de deuxième génération sont plus nombreux à recevoir un enseignement en anglais comparativement à l'ensemble des élèves.
- Le groupe de langues indo-européennes latines (le français, l'espagnol, l'italien et le portugais notamment) est le plus important de tous les groupes de langues étrangères. Le deuxième groupe le plus fortement représenté est le groupe de langues indo-européennes germaniques (l'anglais surtout). Viennent ensuite les groupes de langues tonales d'Asie (le vietnamien et le chinois), sémitiques (l'arabe) ainsi que pidgins et créoles (le créole).
- Les élèves issus de l'immigration nés au Québec sont majoritaires. Il y a également une augmentation du nombre des élèves nés en Asie orientale et méridionale, en Europe orientale et occidentale et en Afrique du Nord. Le nombre des élèves nés dans les Caraïbes et aux Bermudes diminue, contrairement à la tendance générale. Le nombre des élèves nés au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est diminue aussi.
- Entre 1994-1995 et 2003-2004, plus de 85 % des élèves issus de l'immigration étaient des enfants dont au moins un des deux parents était né hors du Canada; les deux principales régions de naissance des parents étaient les Caraïbes et les Bermudes ainsi que l'Europe méridionale. Le nombre des élèves dont au moins un des deux parents est né en Afrique centrale, en Afrique occidentale, en Asie méridionale et en Afrique du Nord a considérablement augmenté.
- La majorité des élèves issus de l'immigration vivent sur l'île de Montréal; ces élèves représentent la moitié de tous les élèves montréalais. Les régions de la Montérégie et de Laval, qui sont limitrophes de l'île de Montréal, accueillent également un nombre important d'élèves issus de l'immigration.
- Jusqu'en 1999-2000, toutes proportions gardées, un peu moins d'élèves issus de l'immigration ont été déclarés EHDAA comparativement à l'ensemble des élèves. Les groupes de langues maternelles pidgins et créoles, africaines noires (dont le lingala, le twi et le somali) et indo-européennes germaniques présentent de plus grandes proportions d'élèves déclarés EHDAA comparativement à la moyenne enregistrée pour tous les élèves issus de l'immigration. Au contraire, les élèves des groupes de langues maternelles tonales d'Asie et indo-européennes slaves (le polonais et le russe en font partie) sont proportionnellement moins nombreux à être déclarés EHDAA.
- En 1994-1995, 12 776 élèves issus de l'immigration bénéficiaient des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (10,5 %), nombre qui se situait à 14 084 (9,1 %) en 2003-2004. Ce groupe est composé à 80 % d'élèves de première génération. Les élèves de langue maternelle indo-européenne de l'Inde, dravidienne, africaine noire, indo-européenne slave et indo-européenne iranienne sont proportionnellement plus nombreux à bénéficier des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français que l'ensemble des élèves issus de l'immigration. Le même constat s'applique aux élèves nés en Amérique du Sud, en Europe orientale, en Europe méridionale, en Asie occidentale et centrale ainsi qu'en Asie méridionale. Enfin, parmi les élèves issus de l'immigration qui bénéficient des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, on observe un nombre moins élevé d'élèves déclarés EHDAA, d'une part, et d'un nombre plus important d'élèves accusant un retard scolaire, d'autre part.
- Les élèves issus de l'immigration sont proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des élèves à accuser un retard scolaire. Cette différence est due au retard scolaire des élèves de première génération, puisque la proportion d'élèves de deuxième génération en retard est moins élevée que celle que l'on observe pour l'ensemble des élèves. Le retard est plus important pour les garçons que pour les filles, et ce, que les élèves soient ou non issus de l'immigration. Les élèves de langues maternelles indo-européenne latine, germanique et isolée (grec), sémitique (arabe) et tonale d'Asie (vietnamien et chinois) accusent généralement moins de retard. Le même constat s'applique aux élèves nés en Amérique du Nord, en Europe occidentale, en Europe septentrionale et en Océanie. Enfin, le retard scolaire est plus important parmi les élèves nouvellement arrivés que parmi ceux qui n'en sont pas à leur première année dans le système scolaire québécois.

Bibliographie

CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY. *The World Factbook - Algeria*, [En ligne], dernière mise à jour le 17 mai 2005, [<http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/ag.html>] (8 juin 2005).

CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY. *The World Factbook - Colombia*, [En ligne], dernière mise à jour le 17 mai 2005, [<http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/co.html>] (8 juin 2005).

ÉTATS-UNIS, FEDERAL RESEARCH DIVISION, US LIBRARY OF CONGRESS. *A Country Study: Algeria*, [En ligne], 1993, [<http://lcweb2.loc.gov/frd/cs/cshome.html>] (8 juin 2005).

MALHERBE, Michel. *Les langages de l'humanité*, Paris, Éditions Seghers, 1983, 444 p.

MIGRATION POLICY INSTITUTE. *Colombians Flee War Without End*, [En ligne], article préparé par Hiram Ruiz pour le US Committee for Refugees, Migration Policy Institute, 2002, [<http://www.migrationinformation.org/Feature/display.cfm?id=76>] (8 juin 2005).

QUÉBEC, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, DIRECTION DE LA MÉTHODOLOGIE, DE LA DÉMOGRAPHIE ET DES ENQUÊTES SPÉCIALES. *La situation démographique du Québec - Bilan 2004*, document préparé par Louis Duchesne, Institut de la statistique du Québec, 2004, 356 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA GESTION DES SYSTÈMES DE COLLECTE. *Guide de déclaration de l'effectif scolaire des jeunes en formation générale (DCS) 2003-2004*, Québec, ministère de l'Éducation, 2003, 521 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA RECHERCHE. *Portrait démographique des élèves de l'accueil et de la francisation. 1989-1990 à 1993-1994*, document préparé par Guy Legault, Québec, ministère de l'Éducation, 1995, 31 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DES SERVICES AUX COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Guide de gestion des allocations relatives aux services aux élèves des communautés culturelles - Commissions scolaires 2004-2005*, Québec, ministère de l'Éducation, 2004, 19 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DES SERVICES AUX COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Scolarisation des élèves immigrants nouvellement arrivés en situation de grand retard scolaire - Cadre de référence*, Québec, ministère de l'Éducation, 2003B, 8 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES À LA GESTION ET DIRECTION DE LA GESTION DES SYSTÈMES DE COLLECTE. *Guide de déclaration de l'effectif scolaire des jeunes en formation générale (DCS)*, Québec, ministère de l'Éducation, 1997, 285 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Plan stratégique 2005-2008*, Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2005, 23 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION. *Au Québec pour bâtir ensemble - Énoncé politique en matière d'immigration et d'intégration*, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1990, 112 p.

QUÉBEC, OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *La Charte de la langue française : Le statut de la langue française*, chapitre VIII : *La langue de l'enseignement*, [En ligne], 2004, [<http://www.ofl.gouv.qc.ca/charte/charte/clflgens.html>] (22 janvier 2004).

SECRÉTARIAT DES NATIONS UNIES. *Social Indicators*, [En ligne], dernière mise à jour le 22 avril 2005, [<http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/socind/unempl.htm>] (8 juin 2005).

SECRÉTARIAT DES NATIONS UNIES, DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES, DIVISION DE LA POPULATION. *World Population Prospects: The 2002 Revision*, New York, Nations Unies, 2003.

SIL INTERNATIONAL. *Ethnologue: Languages of the World, 15th Edition*, [En ligne], [<http://www.ethnologue.com>] (2 novembre 2005).

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du recensement de 2001*, Ottawa, Statistique Canada, 92-378-XIF au catalogue, 2003, 433 p.

Annexe

Données, méthodologie et limites

L'annexe présente des renseignements sur les sources de données, la population à l'étude, la définition des différentes variables utilisées, la méthodologie et les limites de l'étude.

A1

Sources des données

Les données proviennent principalement de la base de données sur les cheminements scolaires (BCS), sauf celles qui portent sur la première année de fréquentation scolaire des élèves qui arrivent dans le système québécois après le 30 septembre, pour lesquels on utilise le système de déclaration d'effectif scolaire des jeunes en formation générale (DCS). La BCS est une base de données relationnelle constituée à partir d'informations provenant de différents systèmes du Ministère sur tous les ordres d'enseignement. Elle permet le suivi de cohortes d'élèves depuis l'année scolaire 1979-1980. On peut donc connaître le parcours scolaire des élèves depuis l'éducation préscolaire jusqu'à l'enseignement universitaire post-doctoral.

A2

Population à l'étude

L'étude sert à dresser un profil démographique des élèves inscrits au préscolaire (4 et 5 ans) ainsi qu'au primaire et au secondaire en formation générale des jeunes entre 1994-1995 et 2003-2004, selon qu'ils sont ou non issus de l'immigration.

Un **élève issu de l'immigration** est un élève qui est né à l'extérieur du Canada (première génération) ou qui est né au Canada (deuxième génération), mais dont l'un des parents est né à l'extérieur du Canada³⁴, ou qui n'a comme langue maternelle ni le français ni l'anglais. Pour l'élève né au Canada, nous avons d'abord vérifié si un des deux parents était né à l'extérieur du Canada. Dans la négative, nous avons vérifié si la langue maternelle de l'élève était une autre langue que le français ou l'anglais³⁵.

On distingue également les élèves issus de l'immigration selon qu'ils sont de **première génération** (nés hors du Canada) ou de **deuxième génération** (nés au Canada de parents nés à l'étranger ou nés au Canada de langue maternelle autre que le français ou l'anglais).

Les **élèves d'origine autochtone**, c'est-à-dire déclarant une langue maternelle autochtone, ne font pas partie des élèves issus de l'immigration, puisqu'ils sont de « Premières Nations ». Les élèves d'origine inuit ont également été distingués des élèves issus de l'immigration.

Enfin, un élève qui ne répond pas à la définition d'élève issu de l'immigration est classé parmi les « **autres élèves** ».

A3

Définition des variables analysées

Plusieurs variables sont étudiées tout au long de la recherche : réseau d'enseignement, secteur et type de formation, langue d'enseignement, moment de l'arrivée de l'élève, langue maternelle de l'élève selon le regroupement de Malherbe, lieu de naissance de l'élève et région de naissance, région de naissance des parents, région administrative de résidence de l'élève, élève déclaré EHDA, élève bénéficiant du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, sexe et retard scolaire.

A3.1

Réseau d'enseignement

Les élèves qui étudient dans les réseaux d'enseignement public, privé et gouvernemental ont été retenus pour l'étude. Les écoles du réseau privé agréées aux fins de financement sont régies par la Loi sur l'enseignement privé³⁶. Existent également un réseau d'enseignement privé non agréé aux fins de financement et un réseau d'enseignement gouvernemental. Ce dernier comprend entre autres des écoles de bande pour lesquelles des élèves des Premières Nations sont inscrits aux épreuves uniques du Ministère, ainsi que des organismes scolaires qui dispensent des services éducatifs aux enfants d'âge scolaire vivant dans des centres d'accueil qui connaissent une situation de dérogation (entente entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Santé et des Services sociaux).

A3.2

Secteur et type de formation

Il existe deux secteurs de formation : le secteur des jeunes et le secteur des adultes. Dans chaque secteur, on trouve deux types de formation, soit la formation générale et la formation professionnelle. Le portrait cible les **élèves du secteur des jeunes inscrits en formation générale**. Par conséquent, les élèves du secteur des adultes inscrits en formation générale et en formation professionnelle, de même que les élèves du secteur des jeunes inscrits en formation professionnelle sont exclus de la population à l'étude.

³⁴ Bien que la déclaration du lieu de naissance des parents se soit améliorée avec les années parmi l'ensemble des élèves, la proportion ayant passé de 50 % à 75 % en moyenne entre 1994-1995 et 2003-2004, l'augmentation du nombre d'élèves issus de l'immigration n'est pas due à cette amélioration.

³⁵ D'où la plus grande proportion d'élèves dont un parent est né à l'extérieur du Canada.

³⁶ La lectrice ou le lecteur qui désire en savoir davantage sur le réseau d'enseignement privé peut consulter le site Internet de la Direction de l'enseignement privé du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/dep/index.html>. On peut également trouver la liste des écoles par réseau d'enseignement à http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/Stat_det/PPS_eff.htm.

A3.3

Langue d'enseignement

Les langues d'enseignement officielles au Québec sont le français et l'anglais. Au primaire, et particulièrement dans le réseau public, on offre aux élèves issus de l'immigration la possibilité de recevoir un enseignement dans leur langue d'origine par l'intermédiaire du programme PELO (certaines conditions s'appliquent). Même si seulement le français et l'anglais sont officiellement reconnus comme langues d'enseignement, l'étude distingue les élèves qui bénéficient du programme PELO.

A3.4

Présence pendant l'année scolaire

Étant donné que les élèves peuvent entrer dans le système d'enseignement à tout moment pendant une année scolaire, nous avons distingué les élèves selon qu'ils étaient **anciens au 30 septembre** – c'est-à-dire qu'ils avaient fréquenté une école québécoise à un moment ou à un autre pendant les quatre années précédant l'année d'observation –, selon qu'ils étaient **nouvellement inscrits au 30 septembre** – c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas fréquenté une école québécoise au cours des quatre années précédant l'année d'observation – ou selon qu'ils avaient été **inscrits après le 30 septembre**.

A3.5

Langue maternelle de l'élève selon le regroupement de Malherbe

L'information sur la langue maternelle de l'élève est recueillie lors de la première inscription. La langue maternelle est la première langue apprise et encore comprise par l'élève. Notons que les langues maternelles sont rassemblées selon le regroupement de Michel Malherbe (1983). On compte quatorze groupes de langues : langues indo-européennes latines, langues indo-européennes germaniques, langues indo-européennes slaves, langues indo-européennes isolées, langues indo-européennes iraniennes, langues indo-européennes de l'Inde, langues dravidiennes, langues sémitiques, langues agglutinantes, langues tonales d'Asie, langues indonésiennes, langues africaines noires, langues pidgins et créoles et enfin d'autres langues. La lectrice ou le lecteur se reportera à l'annexe B, dans laquelle figure une liste exhaustive des langues maternelles que l'on retrouve dans la DCS et qui ont été regroupées dans cette recherche selon la méthode de Malherbe.

A3.6

Lieu et région de naissance de l'élève

Le lieu de naissance de l'élève correspond aux pays, colonies, provinces ou territoires où il est né. En ce qui a trait à l'analyse des élèves issus de l'immigration selon leur région de naissance, nous avons effectué un regroupement par pays. Compte tenu du nombre élevé de pays où sont nés ces élèves, nous voulions circonscrire les pays selon les grandes régions du monde afin d'avoir un portrait plus général de leur lieu d'origine. Le regroupement des pays déclarés dans la DCS a été effectué selon la méthode de Statistique Canada (2003), qui rassemble les pays du monde selon les continents suivants : Amérique, Europe, Afrique, Asie et Océanie. L'Amérique est divisée en six régions : le **Québec**, le **Canada sans le Québec**, l'**Amérique du Nord sans le Canada**, l'**Amérique centrale**, les **Caraïbes et Bermudes** et l'**Amérique du Sud**. L'Europe est divisée en quatre régions : l'**Europe occidentale** (ouest), l'**Europe orientale** (est), l'**Europe septentrionale** (nord) et l'**Europe méridionale** (sud). L'Afrique est divisée en cinq parties : l'**Afrique occidentale**, l'**Afrique orientale**, l'**Afrique du Nord**, l'**Afrique centrale** et l'**Afrique méridionale**. Quant à l'Asie, elle est fractionnée en cinq régions : le **Moyen-Orient**, l'**Asie occidentale et centrale**, l'**Asie orientale**, l'**Asie du Sud-Est** et l'**Asie méridionale**. Le **continent océanien** demeure tel quel. La lectrice ou le lecteur se reportera à l'annexe C pour avoir le détail du regroupement selon tous les pays déclarés.

A3.7

Région de naissance des parents

C'est la région de naissance des parents que le Ministère retient en ce qui concerne l'élève. Lorsqu'une tutrice ou un tuteur représente l'élève, le Ministère ne retient pas son lieu de naissance.

Nous avons cherché à faire un regroupement qui considère la région de naissance des deux parents ou du parent. Lorsque les deux parents sont nés dans la même région, cette région est retenue comme région de naissance des parents. Autrement, si l'un des deux parents est né au Canada (ou dans une région non spécifiée) et que l'autre est né dans une région extérieure au Canada, c'est cette dernière qui est retenue. Si les deux parents sont nés hors du Canada et dans deux régions différentes, ils seront classifiés dans la catégorie *deux parents nés hors Canada et dans deux régions différentes* puisque l'on ne peut statuer sur une région en particulier. Autrement, si la région de naissance d'un parent est le Canada et la région de naissance de l'autre parent est non spécifiée, ils seront classifiés dans

la catégorie *un parent né au Canada et l'autre dont le lieu de naissance est inconnu*. Les possibilités de regroupement relatives au lieu de naissance du ou des parents sont donc les suivantes : **l'Amérique du Nord sans le Canada, l'Amérique centrale, les Caraïbes et Bermudes, l'Amérique du Sud, l'Europe occidentale, l'Europe orientale, l'Europe septentrionale, l'Europe méridionale, l'Afrique occidentale, l'Afrique orientale, l'Afrique du Nord, l'Afrique centrale, l'Afrique méridionale, le Moyen-Orient, l'Asie occidentale et centrale, l'Asie orientale, l'Asie du Sud-Est, l'Asie méridionale, l'Océanie, autres (régions), deux parents nés hors Canada et dans deux régions différentes, deux parents nés au Canada, un parent né au Canada et l'autre dont le lieu de naissance est inconnu et région de naissance inconnue pour les deux parents.**

A3.8

Région administrative de résidence de l'élève au Québec

Les dix-sept régions administratives de résidence de l'élève sont déterminées en fonction du code postal. Ces régions sont les suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie, Estrie, Montréal, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie et Centre-du-Québec.

A3.9

Élève déclaré « handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage »

Un élève ayant un handicap ou une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) est un élève ayant des difficultés d'apprentissage, des problèmes de comportement, une déficience intellectuelle, une déficience motrice légère ou organique, une déficience langagière, une déficience physique grave, des troubles marqués du développement ou toute autre déficience, tous degrés de gravité confondus. Depuis 2000-2001, pour qu'un élève soit déclaré EHDA, les difficultés, troubles ou déficiences doivent être qualifiés de moyens à graves (ou profonds) selon le cas. Les difficultés d'apprentissage ainsi que les troubles de la conduite et du comportement ne sont plus inclus dans la définition d'EHDA.

Un élève déclaré EHDA intégré est placé dans une classe ordinaire, et un soutien lui est accordé ainsi qu'à l'enseignant, tandis qu'un élève déclaré EHDA non intégré est regroupé avec d'autres élèves identifiés comme étant en difficulté.

A3.10

Élève bénéficiant du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français

Les élèves admissibles au programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français sont les élèves qui « répondent aux critères d'admissibilité suivants : élèves non francophones inscrits pour la première fois à l'enseignement en français, élèves dont la connaissance de la langue française ne leur permet pas de suivre, sans soutien, leur cours dans une classe ordinaire, élèves inscrits dans une école où toutes les activités, tant pédagogiques qu'administratives, se déroulent en français, élèves qui ne bénéficient pas d'un programme d'échange scolaire » (ministère de l'Éducation, 2003).

A3.11

Sexe

L'élève est de sexe masculin ou féminin. Cette information est déduite à partir du code permanent de l'élève pendant l'année scolaire analysée.

A3.12

Retard scolaire

Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge « normal » (l'âge qu'un enfant aurait s'il suivait le parcours scolaire sans redoubler) au 30 septembre de l'année scolaire analysée et selon l'ordre d'enseignement et la classe : 4 ans ou 5 ans au préscolaire, 6 ans en première année du primaire, 7 ans en deuxième année du primaire, et ainsi de suite jusqu'à la cinquième année du secondaire en formation générale des jeunes où l'âge normal est de 16 ans. Par conséquent, les élèves dont l'âge est inférieur ou égal à l'âge normal (compte tenu de l'ordre d'enseignement et de la classe) sont considérés comme étant « à l'heure », tandis que les élèves dont l'âge est supérieur à l'âge normal sont considérés comme étant « en retard ».

A4

Méthodologie

La méthode d'analyse utilisée est de type descriptif. Nous présentons aussi bien des données brutes que des données statistiques sous forme de proportions. L'étude compare aussi bien les élèves issus de l'immigration à l'ensemble des élèves ou à d'autres élèves que les élèves issus de l'immigration entre eux (première et deuxième générations, région de naissance et groupe de la langue maternelle).

A5

Limites de l'étude

La recherche comporte plusieurs limites qui peuvent influencer les résultats ou leur interprétation. Les principales limites sont présentées ci-dessous.

A5.1

Changement de vocation des commissions scolaires

Étant donné la création des commissions scolaires linguistiques en 1998 en remplacement des commissions scolaires confessionnelles, nous avons procédé à un regroupement des élèves immigrants selon la région administrative de résidence. Le but de ce regroupement est de pouvoir déterminer l'évolution historique des effectifs depuis 1994-1995.

A5.2

Déclaration de l'effectif scolaire dans la DCS

En vérifiant la qualité des données de la banque DCS et plus spécifiquement le codage appliqué, nous avons pu à l'occasion déceler certaines erreurs. Toutefois, leur nombre étant relativement faible, nous présumons que l'impact n'est pas significatif. Étant donné que la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs (DRSI) a convenu avec les unités responsables du codage qu'elle n'apporterait aucune correction aux fichiers de données, ces erreurs n'ont pas été corrigées.

A5.3

Modifications dans la codification des langues maternelles et des lieux de naissance

Dans la déclaration des clientèles scolaires (DCS), les langues maternelles et les lieux de naissance rarement déclarés sont regroupés dans la catégorie « Autres ». Cependant, dès qu'un nombre important d'élèves partagent une même langue maternelle ou un même lieu de naissance, un nouveau code de langue ou de pays est créé. La création de ce code fait en sorte que le nombre d'élèves apparaissant dans la catégorie « Autres » diminue. En contrepartie et en ce qui concerne les années les plus anciennes et certaines langues ou lieux de naissance qui affichent une valeur de « 0 », il ne s'agit pas d'une absence d'élèves ayant cette langue maternelle ou ce lieu de naissance, mais plutôt d'une absence de codification de ces langues ou lieux de naissance pour ces années. Cette façon de faire a probablement pour effet de biaiser l'analyse sans toutefois sous-estimer le nombre d'élèves issus de l'immigration.

A5.4

Déclaration facultative du lieu de naissance des parents

La déclaration du lieu de naissance des parents dans la DCS n'étant pas obligatoire, il arrive souvent que cette donnée soit manquante. La proportion de non-déclaration du lieu de naissance se situe autour de 50 % pour chacun des parents, si l'on considère l'ensemble des élèves de tous les ordres d'enseignement; elle a diminué au fil du temps pour s'établir à environ 30 % en 2003-2004. Il semble que ce soit surtout des parents natifs du Québec qui ne déclarent pas leur lieu de naissance³⁷. Étant donné que la définition de l'élève issu de l'immigration de deuxième génération repose non seulement sur le lieu de naissance des parents, mais également sur la langue maternelle de l'élève, dont la déclaration est obligatoire, le risque de sous-estimation des élèves issus de l'immigration de deuxième génération est atténué.

A5.5

Changements géopolitiques dans certains pays

Entre 1994-1995 et 2003-2004, certaines régions du monde ont connu des changements géopolitiques qui ont pu se répercuter sur le nombre d'élèves déclarés comme étant nés dans un pays donné : effondrement du régime communiste en U.R.S.S., qui a mené à l'éclatement de la République, annexion de Hong Kong à la Chine ou vagues migratoires qui suivent souvent les conflits armés dans le monde et les catastrophes naturelles, pour ne nommer que ceux-là.

A5.6

Modifications dans la déclaration des EHDAA

On remarque un changement dans les statistiques relatives aux EHDAA, puisque leur nombre a commencé à diminuer de façon importante à partir de 2000-2001. En effet, à partir de ce moment-là, le code EHDAA n'a concerné que les élèves ayant un grave handicap physique ou intellectuel ou d'importants troubles du comportement et non plus les élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou des troubles de la conduite et du comportement modérés. Bien que depuis l'implantation des plans d'intervention en 2001-2002, on prenne maintenant en compte ces élèves, les plans d'intervention n'ont pas été retenus pour l'étude, d'où la « brisure » du point de vue statistique. Le plan d'intervention est conçu pour l'élève dont les capacités et les besoins requièrent, en raison d'une difficulté ou d'un handicap, la mise en place d'actions planifiées et concertées.

³⁷ Pour les enfants bénéficiant des mesures offertes aux élèves issus de l'immigration (notamment le PELO et le programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français), il est fortement suggéré de mentionner le lieu de naissance des deux parents afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi.

A5.7

Retard scolaire parmi les élèves immigrants

Dès qu'un élève accuse une année de retard par rapport à l'âge « normal » à un ordre d'enseignement et à une classe donnés, il est considéré comme ayant un retard scolaire. Or, l'étude relève un retard plus important chez les élèves immigrants. Pour tenter d'expliquer cette situation, disons qu'il est possible que ces élèves aient connu une situation de retard avant d'immigrer ou qu'ils aient eu du retard dès leur entrée dans le système scolaire québécois en raison, entre autres, de critères d'évaluation du niveau scolaire différents de ceux du pays d'origine. De plus, certains élèves immigrants dont la connaissance du français est limitée peuvent éprouver davantage de difficultés scolaires et accuser du retard dans un système où l'enseignement est donné dans cette langue.

A5.8

Définition des élèves nouvellement arrivés

Plusieurs tableaux distinguent les élèves selon le statut de nouvel élève dans le système scolaire, c'est-à-dire selon qu'ils sont d'anciens ou de nouveaux élèves au 30 septembre ou bien de nouveaux élèves inscrits après le 30 septembre. Un **nouvel élève au 30 septembre** est un élève qu'on ne retrouve pas dans le système scolaire pendant les quatre années précédentes. Si tel n'est pas le cas, l'élève est considéré comme étant un **ancien élève au 30 septembre**. Par contre, en ce qui concerne les **élèves inscrits après le 30 septembre**, nous n'avons pas vérifié s'ils l'avaient été au moins une fois au cours des quatre années précédentes. Cette imprécision fait en sorte que le décrocheur ou l'élève absent lors de la déclaration du 30 septembre en raison d'une maladie ou d'un voyage est en fait considéré comme un **nouvel élève** inscrit après le 30 septembre, alors qu'il est plutôt un **ancien élève** inscrit après le 30 septembre. Or, puisque le décrochage scolaire est davantage observé à la fin du secondaire, il a pour effet de gonfler le nombre de nouveaux élèves inscrits après le 30 septembre à la fin du secondaire et il conduit à une surestimation du retard scolaire.

Cette catégorisation particulière tient à la prémisse que les élèves nouvellement immigrés sont théoriquement de nouveaux élèves inscrits au 30 septembre, ou des élèves inscrits après le 30 septembre s'ils intègrent le système scolaire en cours d'année.

A5.9

Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français

En 1997-1998, toutes les mesures relatives à l'accueil et à la francisation des élèves des communautés culturelles ont été regroupées en une seule, soit le *Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français pour les élèves non francophones* (ministère de l'Éducation, 1997). Ce changement a entraîné des ajustements dans la déclaration des élèves bénéficiant de cette mesure. Par conséquent, le nombre d'élèves recevant des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français est sous-estimé en 1997-1998.

Annexe

Regroupement des langues selon Malherbe

Regroupement des langues déclarées dans la DCS selon Malherbe

Indo-européennes latines

Acadien *
Catalan
Espagnol
Français
Italien
Moldave
Occitan
Portugais
Romanche
Roumain

Indo-européennes germaniques

Afrikaans
Allemand
Anglais
Breton
Danois
Écossais
Flamand
Frison
Gallois
Irlandais
Islandais
Luxembourgeois
Néerlandais
Norvégien
Suédois
Yiddish

Indo-européennes slaves

Biélorusse (*biélorusse*)
Bosniaque *
Bulgare
Croate
Estonien
Finnois
Gaélique
Géorgien
Macédonien
Polonais
Russe
Serbe

Indo-européennes slaves (*Suite*)

Serbo-croate *
Slovaque
Slovène
Tchèque
Ukrainien

Indo-européennes isolées

Adyghé *
Albanais
Arménien
Grec
Groenlandais *
Letton
Lituanien
Tsigane

Indo-européennes iraniennes

Baloutche ou baluchi
Dari
Kurde
Pashtou
Persan
Tadjik

Indo-européennes de l'Inde

Abkhase *
Assamais
Bengali
Gujarati *
Hindi
Kashmiri
Marathi ou konkani (*marathe*)
Nepali
Oriya
Ourdou
Pandjabi (*penjabi*)
Santali
Sindhi
Singhalais (*cinghalais*)

Dravidiennes

Brahoui (*brahui*)
Kanara (*kannara*)
Malayalam
Tamoul
Telugu

Regroupement des langues déclarées dans la DCS selon Malherbe (Suite)

Sémitiques

Arabe
Assyrien *
Berbère
Copte
Hébreu
Kabyle
Kabarde *
Malais
Maltais
Syriaque
Tamazight (*tamazirt*)
Touareg

Agglutinantes

Abénakis *
Algonquin
Atikamakw *
Aymara
Azeri
Basque *
Bashkir (*bachkir*)
Chilcotin *
Chippewa (*chipewyan*)
Coréen
Cree (*Cri*)
Dakota *
Esclave *
Flanc-de-chien *
Guarani
Haida *
Hongrois ou magyar
Huron
Innu *
Inuktitut *
Japonais
Kaska ou nahani *
Kazakh
Kirghize
Kutchin *
Kutenai *
Lapon
Malécite *
Maya
Micmac *
Mohawk *
Mongol

Agglutinantes (Suite)

Montagnais-Naskapi *
Nahuatl
Naskapi *
Navaho
Ojibwa (*ojibway*)
Ouïgour (*ouïghur*)
Ouzbek
Peau-de-lièvre *
Pied-noir *
Porteur *
Quechua
Salish (*salishenne*) *
Tahltan
Tatar
Tlingit *
Toungouse
Tsimshian *
Tupi
Turc
Turkmène
Tutchoni (*tutchone*) *
Wakashane *
Yellowknife *

Tonales d'Asie

Birman
Chinois
Laotien
Lolo / Yi *
Mandarin *
Miao / Yao *
Taiwanais (*taiwannais*)
Thaï
Tibétain ou jonkha (*dzongkha*)
Vietnamien

Indonésiennes

Batak
Bateke *
Bikol
Cambodgien
Fidjien *
Ilocano
Indonésien
Javanais
Madurais
Malgache
Maori
Mélanésien
Papou

Regroupement des langues déclarées dans la DCS selon Malherbe (Suite)

Indonésiennes (Suite)

Samoan
Tagalog (*tagal*) (*pilipino*)
Tahitien *
Visayan (*vizayan*)

Africaines noires

Afar
Amhara
Bambara
Bantou
Bemba (*Bembe*)
Bochimani *
Bubi
Calabar ou Efik
Chewa (*Chichewa*)
Comorien *
Crioulo *
Dendi
Dinka
Dioula
Eton
Éwé
Ewondo ou bulu
Fang
Fula *
Galla ou oromo
Haoussa ou hausa
Hottentot
Ibo
Kamba
Kanouri
Kikongo
Kikuyu
Kimbundu
Kinyarwanda
Kirundi
Kiswahili
Krio *
Lingala
Luganda
Luo
Malinké
Mandé (*mendé*)
Mandingue
Mankinka *
Maure

Africaines noires (Suite)

Mossi
Mounda (*munda*)
Myene *
Nyanja
Peul
Pular (*pulaar*)
Sango (*sangho*)
Sesotho
Shona
Sindebele *
Siswati *
Somali
Songhaï ou djerma
Sotho
Swahili
Swazi (*swazieg*)
Tchiluba
Temne *
Tigregna (*tigrinya*)
Tiv
Toucouleur
Tsiluba (*tshiluba*) *
Tswana ou setswana *
Twi
Wolof
Xhosa
Yoruba
Zoulou

Pidgins et créoles

Créole
Motu
Papiamentu
Pidgin
Sarakolé

Autres

Notes :

- 1) Le symbole (*) indique que la langue n'apparaît pas dans le livre de Malherbe. Elle a été classée à partir de la version électronique de *Ethnologue: Languages of the World, 15th Edition*, un ouvrage encyclopédique qui catalogue les langues vivantes du monde entier. Cet ouvrage est reconnu par les linguistes et autres chercheurs dans le domaine.
- 2) Les langues écrites en italique correspondent à l'orthographe de la DCS, quand celle-ci diffère de celle de Malherbe.

Annexe

Regroupement des pays

Regroupement des pays déclarés dans la DCS selon la catégorisation de Statistique Canada

NÉS AU CANADA

Alberta
Colombie-Britannique
Île-du-Prince-Édouard
Manitoba
Nouveau-Brunswick
Nouvelle-Écosse
Nunavut
Ontario
Québec
Saskatchewan
Terre-Neuve-et-Labrador
Territoires du Nord-Ouest
Yukon

NÉS À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

Amérique du Nord

États-Unis
Groenland
Saint-Pierre-et-Miquelon

Amérique centrale

Belize
Costa Rica
El Salvador
Guatemala
Honduras
Mexique
Nicaragua
Panama

Caraïbes et Bermudes

Anguilla
Antigua-et-Barbuda
Antilles néerlandaises
Aruba
Bahamas
Barbade
Bermudes
Caimans, Îles
Cuba

Caraïbes et Bermudes (Suite)

Dominicaine, République
Dominique
Grenade
Guadeloupe
Haïti
Jamaïque
Martinique
Montserrat
Porto Rico
Saint-Vincent-et-les Grenadines
Sainte-Lucie
Trinité-et-Tobago
Turks et Caïques, Îles (*Îles turques*)
Vierges, Îles (américaines)
Vierges, Îles (britanniques)
Saint-Kitts-et-Nevis

Amérique du Sud

Argentine
Bolivie
Brésil
Chili
Colombie
Équateur
Falkland, Îles
Guyana
Guyane française
Paraguay
Pérou
*St-Christophe **
Suriname
Uruguay
Venezuela

EUROPE

Europe occidentale

Allemagne (*Allemagne de l'Est et Allemagne de l'Ouest*)
*Anglo-Normandes, Îles **
Autriche
Belgique
France
Liechtenstein
Luxembourg
Monaco
Pays-Bas
Suisse

Regroupement des pays déclarés dans la DCS selon la catégorisation de Statistique Canada (*Suite*)

Europe orientale

Bélarus (*Biélorussie*)
Bulgarie
Estonie
Hongrie
Lettonie
Lituanie
Moldavie, République de (*Moldavie*)
Pologne
Roumanie
Russie, Fédération de (*Russie*)
Slovaquie
Tchécoslovaquie, n.i.a.
Tchèque, République (*Tchèque, Czech*)
Ukraine
U.R.S.S., n.i.a.

Europe septentrionale

Danemark
*Féroé, Îles DA. **
Finlande
*Île De Man **
Irlande, République d' (*EIRE*)
Islande
Norvège
Royaume-Uni
Suède

Europe méridionale

Albanie
Andorre
Bosnie-Herzégovine
Croatie
Espagne
Gibraltar
Grèce
Italie
Macédoine
Malte
*Monténégro **
Portugal
Saint-Marin
*Serbie *Vatican, État de la cité du (Vatican)*
Slovénie
Yougoslavie, ancienne (*Yougoslavie*)

AFRIQUE

Afrique occidentale

Benin
Burkina Faso
Cap-Vert
Côte d'Ivoire
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Libéria
Mali
Mauritanie
Niger
Nigéria
Sainte-Hélène
Sénégal
Sierra Leone
Togo

Afrique orientale

Burundi
Comores
Djibouti
Érythrée
Éthiopie
Kenya
Madagascar
Malawi
Maurice
Mayotte
Mozambique
Ouganda
Réunion
Rwanda
Seychelles
Somalie
Tanzanie, République unie de (*Tanzanie*)
Zambie
Zimbabwe

Afrique du Nord

*Afrique du Nord **
Algérie
Égypte
Libye
Maroc
Sahara occidental
Soudan
Tunisie

Regroupement des pays déclarés dans la DCS selon la catégorisation de Statistique Canada (*Suite*)

Afrique centrale

Angola
Cameroun
Centrafricaine, République
Congo, République démocratique du (Zaire)
Congo, République du (Congo)
Gabon
Guinée équatoriale
Sao Tomé-et-Principe
Tchad

Afrique méridionale

Afrique du Sud, République d'
Botswana
Lesotho
Namibie
Swaziland

ASIE

Moyen-Orient

Arabie saoudite
Bahreïn
Émirats arabes unis
Iraq
Israël
Jordanie
Koweït
Palestine/Cisjordanie/Bande de Gaza
Liban
Oman
Qatar
Syrie
Yémen (Yémen, République arabe, Yémen,
République démocratique)

Asie occidentale et centrale

Afghanistan
Arménie
Azerbaïdjan
C.E.I. *
Chypre
Géorgie
Iran
Kazakhstan
Kirghizistan

Asie occidentale et centrale (*Suite*)

Ouzbékistan
Tadjikistan
Turkménistan
Turquie

Asie orientale

Chine, République populaire de (*Chine*)
Corée du Nord
Corée du Sud
Hong Kong
Japon
Macao
Mongolie
Taiwan

Asie du Sud-Est

Brunéi Darussalam
Cambodge (*Kampuchéa*)
Indonésie
Laos
Malaisie
Myanmar (*Birmanie*)
Philippines
Singapour
Thaïlande
Timor oriental
Viet Nam (*Viêt-Nam*)

Asie méridionale

Bangladesh
Bhoutan
Inde
Maldives
Népal
Pakistan
Sikkim *
Sri Lanka

OCÉANIE

Australie
Cocos, Îles *
Cook, Îles
Fidji
Guam
Îles du Pacifique *
Kiribati
Micronésie, États fédérés de (*Micronésie*)
Nauru
Niue, Île *
Norfolk, Île *
Nouvelle-Calédonie

Regroupement des pays déclarés dans la DCS selon la catégorisation de Statistique Canada (*Suite*)

OCÉANIE (*Suite*)

Nouvelle-Zélande

Palaos (*Belau, République de*)

Papouasie-Nouvelle-Guinée (*Papouasie*)

Pitcairn (*Pitcairn, Île*)

Polynésie française

Salomon, Îles

Samoa américaines

Samoa (*Samoa occidentales*)

Tokelau *

Tonga

Tuvalu (*Tuvalu, Îles*)

Vanuatu

Wallis-et-Futuna (*Wallis*)

Note :

- 1) Le symbole (*) indique que le nom du pays est absent de la liste de Statistique Canada. Ces pays ont donc été triés à partir de la liste des Nations Unies.
- 2) Les pays écrits en italique correspondent à l'orthographe de la DCS, quand celle-ci diffère de celle de Statistique Canada.
- 3) L'abréviation « n.i.a » signifie « non incluses ailleurs ».

Annexe

Tableaux

**Regroupement détaillé des langues maternelles des élèves issus de l'immigration,
Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004**

Langues	1994-1995		1997-1998		2000-2001		2003-2004	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<i>Indo-européennes latines</i>	75 057	47,2	79 520	46,2	85 966	46,3	92 635	46,0
Français	42 763	57,0	47 287	59,5	54 037	62,9	58 365	63,0
Espagnol	13 685	18,2	14 980	18,8	15 281	17,8	17 604	19,0
Italien	11 772	15,7	11 042	13,9	10 978	12,8	10 703	11,6
Portugais	5 435	7,2	4 710	5,9	4 027	4,7	3 446	3,7
Roumain	1 389	1,9	1 491	1,9	1 630	1,9	2 486	2,7
Autres langues (5)	13	0,0	10	0,0	13	0,0	31	0,0
<i>Indo-européennes germaniques</i>	24 832	15,6	28 863	16,8	29 976	16,1	30 396	15,1
Anglais	22 817	91,9	26 898	93,2	28 003	93,4	28 338	93,2
Allemand	1 170	4,7	938	3,2	809	2,7	745	2,5
Yiddish	642	2,6	839	2,9	974	3,2	1 103	3,6
Autres langues (13)	203	0,8	188	0,7	190	0,6	210	0,7
<i>Indo-européennes slaves</i>	5 193	3,3	6 603	3,8	6 619	3,6	7 013	3,5
Polonais	2 321	44,7	1 993	30,2	1 635	24,7	1 401	20,0
Russe	1 349	26,0	2 304	34,9	2 493	37,7	2 840	40,5
Serbo-croate	382	7,4	961	14,6	1 010	15,3	915	13,0
Bulgare	311	6,0	308	4,7	359	5,4	696	9,9
Ukrainien	227	4,4	260	3,9	277	4,2	290	4,1
Croate	129	2,5	247	3,7	294	4,4	277	3,9
Serbe	119	2,3	203	3,1	259	3,9	249	3,6
Tchèque	117	2,3	116	1,8	115	1,7	91	1,3
Autres langues (9)	238	4,6	211	3,2	177	2,7	254	3,6
<i>Indo-européennes isolées</i>	7 604	4,8	6 503	3,8	6 160	3,3	6 092	3,0
Grec	5 381	70,8	4 298	66,1	3 789	61,5	3 699	60,7
Arménien	2 152	28,3	2 092	32,2	2 024	32,9	1 976	32,4
Albanais	14	0,2	40	0,6	275	4,5	350	5,7
Autres langues (5)	57	0,7	73	1,1	72	1,2	67	1,1
<i>Indo-européennes iraniennes</i>	1 557	1,0	2 221	1,3	2 584	1,4	3 035	1,5
Persan	1 323	85,0	1 571	70,7	1 609	62,3	1 557	51,3
Dari	93	6,0	385	17,3	644	24,9	1 132	37,3
Pashtou	68	4,4	85	3,8	146	5,7	167	5,5
Kurde	49	3,1	141	6,3	132	5,1	139	4,6
Autres langues (2)	24	1,5	39	1,8	53	2,1	40	1,3
<i>Indo-européennes de l'Inde</i>	3 665	2,3	4 779	2,8	6 276	3,4	7 705	3,8
Ourdou	976	26,6	1 216	25,4	1 833	29,2	2 344	30,4
Bengali	906	24,7	1 326	27,7	1 525	24,3	1 914	24,8
Penjabi	678	18,5	1 044	21,8	1 512	24,1	1 894	24,6
Gujarati	558	15,2	668	14,0	840	13,4	970	12,6
Hindi	445	12,1	419	8,8	424	6,8	436	5,7
Autres langues (9)	102	2,8	106	2,2	142	2,3	147	1,9
<i>Dravidiennes</i>	1 216	0,8	1 728	1,0	2 661	1,4	3 246	1,6
Tamoul	1 187	97,6	1 694	98,0	2 614	98,2	3 193	98,4
Autres langues (4)	29	2,4	34	2,0	47	1,8	53	1,6
<i>Sémitiques</i>	11 431	7,2	12 629	7,3	15 550	8,4	19 468	9,7
Arabe	10 619	92,9	11 811	93,5	14 727	94,7	18 266	93,8
Hébreu	608	5,3	438	3,5	346	2,2	357	1,8
Tamazirt	75	0,7	64	0,5	24	0,2	24	0,1
Béberbe	47	0,4	145	1,1	304	2,0	604	3,1
Kabyle	26	0,2	39	0,3	50	0,3	153	0,8
Autres langues (7)	56	0,5	132	1,0	99	0,6	64	0,3



Regroupement détaillé des langues maternelles des élèves issus de l'immigration,
Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004 (Suite)

Langues	1994-1995		1997-1998		2000-2001		2003-2004	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<i>Agglutinantes</i>	1 897	1,2	1 830	1,1	1 843	1,0	2 072	1,0
Turc	892	47,0	874	47,8	904	49,1	995	48,0
Coréen	527	27,8	476	26,0	457	24,8	533	25,7
Hongrois/magyar	269	14,2	257	14,0	244	13,2	267	12,9
Japonais	152	8,0	158	8,6	152	8,2	169	8,2
Autres langues (51)	57	3,0	65	3,6	86	4,7	108	5,2
<i>Tonales d'Asie</i>	11 674	7,3	11 602	6,7	12 221	6,6	13 314	6,6
Chinois	6 527	55,9	6 338	54,6	6 920	56,6	7 928	59,5
Vietnamien	4 008	34,3	4 092	35,3	4 158	34,0	4 297	32,3
Laotien	984	8,4	1 000	8,6	973	8,0	874	6,6
Thai	101	0,9	117	1,0	119	1,0	110	0,8
Autres langues (7)	54	0,5	55	0,5	51	0,4	105	0,8
<i>Indonésiennes</i>	3 279	2,1	3 698	2,2	3 710	2,0	3 813	1,9
Cambodgien	2 085	63,6	2 227	60,2	1 882	50,7	1 676	44,0
Tagal/Pilipino	1 109	33,8	1 368	37,0	1 662	44,8	1 963	51,5
Autres langues (15)	85	2,6	103	2,8	166	4,5	174	4,6
<i>Africaines noires</i>	1 015	0,6	1 743	1,0	2 681	1,4	3 601	1,8
Somali	164	16,2	261	15,0	310	11,6	279	7,7
Lingala	132	13,0	344	19,7	523	19,5	676	18,8
Twi	127	12,5	253	14,5	360	13,4	370	10,3
Kirundi	66	6,5	113	6,5	238	8,9	425	11,8
Swahili	59	5,8	104	6,0	163	6,1	388	10,8
Kinyarwanda	51	5,0	98	5,6	244	9,1	313	8,7
Tshiluba	17	1,7	51	2,9	98	3,7	106	2,9
Autres langues (61)	399	39,3	519	29,8	745	27,8	1 044	29,0
<i>Pidgins et créoles</i>	8 026	5,1	8 685	5,1	8 258	4,4	8 102	4,0
Créole	7 909	98,5	8 628	99,3	8 212	99,4	8 062	99,5
Autres langues (4)	117	1,5	57	0,7	46	0,6	40	0,5
<i>Autres</i>	2 453	1,5	1 566	0,9	1 109	0,6	822	0,4
<i>Non spécifiés</i>	11	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
TOTAL	158 910	100,0	171 970	100,0	185 614	100,0	201 314	100,0



Élèves issus de l'immigration selon qu'ils sont déclarés EHDAA, par groupe de langues maternelles, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Langues et EHDAA	1994-1995 ¹		1997-1998		2000-2001		2003-2004	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Indo-européennes latines	75 057		79 520		85 966		92 635	
EHDAA intégré	4 201	5,6	4 940	6,2	453	0,5	610	0,7
EHDAA non-intégré	3 650	4,9	3 849	4,8	1 385	1,6	1 441	1,6
Indo-européennes germaniques	24 832		28 863		29 976		30 396	
EHDAA intégré	2 003	8,1	2 623	9,1	315	1,1	444	1,5
EHDAA non-intégré	966	3,9	1 058	3,7	373	1,2	372	1,2
Indo-européennes slaves	5 193		6 603		6 619		7 013	
EHDAA intégré	204	3,9	282	4,3	21	0,3	26	0,4
EHDAA non-intégré	85	1,6	176	2,7	36	0,5	49	0,7
Indo-européennes isolées	7 604		6 503		6 160		6 092	
EHDAA intégré	436	5,7	389	6,0	16	0,3	36	0,6
EHDAA non-intégré	401	5,3	306	4,7	83	1,3	56	0,9
Indo-européennes iraniennes	1 557		2 221		2 584		3 035	
EHDAA intégré	82	5,3	118	5,3	7	0,3	2	0,1
EHDAA non-intégré	39	2,5	106	4,8	22	0,9	32	1,1
Indo-européennes de l'Inde	3 665		4 779		6 276		7 705	
EHDAA intégré	268	7,3	354	7,4	27	0,4	34	0,4
EHDAA non-intégré	115	3,1	300	6,3	54	0,9	105	1,4
Dravidiennes	1 216		1 728		2 661		3 246	
EHDAA intégré	54	4,4	100	5,8	7	0,3	13	0,4
EHDAA non-intégré	42	3,5	61	3,5	23	0,9	35	1,1
Sémitiques	11 431		12 629		15 550		19 468	
EHDAA intégré	634	5,5	718	5,7	50	0,3	73	0,4
EHDAA non-intégré	400	3,5	409	3,2	162	1,0	224	1,2
Agglutinantes	1 897		1 830		1 843		2 072	
EHDAA intégré	57	3,0	113	6,2	4	0,2	8	0,4
EHDAA non-intégré	101	5,3	129	7,0	16	0,9	18	0,9
Tonales d'Asie	11 674		11 602		12 221		13 314	
EHDAA intégré	508	4,4	583	5,0	54	0,4	82	0,6
EHDAA non-intégré	279	2,4	285	2,5	123	1,0	158	1,2
Indonésiennes	3 279		3 698		3 710		3 813	
EHDAA intégré	161	4,9	225	6,1	16	0,4	21	0,6
EHDAA non-intégré	135	4,1	203	5,5	50	1,3	58	1,5
Africaines noires	1 015		1 743		2 681		3 601	
EHDAA intégré	72	7,1	141	8,1	17	0,6	30	0,8
EHDAA non-intégré	65	6,4	158	9,1	40	1,5	49	1,4
Pidgins et créoles	8 026		8 685		8 258		8 102	
EHDAA intégré	564	7,0	744	8,6	37	0,4	50	0,6
EHDAA non-intégré	812	10,1	1 046	12,0	207	2,5	240	3,0
Autres	2 453		1 566		1 109		822	
EHDAA intégré	232	9,5	125	8,0	6	0,5	5	0,6
EHDAA non-intégré	132	5,4	76	4,9	34	3,1	25	3,0
TOTAL	158 910		171 970		185 614		201 314	
EHDAA intégré	9 476	6,0	11 455	6,7	1 030	0,6	1 434	0,7
EHDAA non-intégré	7 222	4,5	8 162	4,7	2 608	1,4	2 862	1,4

¹ Onze élèves issus de l'immigration et non déclarés EHDAA n'ont spécifié aucune langue maternelle.



Élèves issus de l'immigration selon qu'ils sont déclarés EHDAA, par région de naissance, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Région de naissance et EHDAA	1994-1995		1997-1998		2000-2001		2003-2004	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Québec	93 589		105 393		117 712		126 940	
EHDAA intégré	5 743	6,1	7 211	6,8	687	0,6	1 015	0,8
EHDAA non-intégré	3 654	3,9	3 920	3,7	1 730	1,5	1 960	1,5
Canada sans Québec	3 692		4 283		4 551		4 979	
EHDAA intégré	286	7,7	350	8,2	47	1,0	55	1,1
EHDAA non-intégré	121	3,3	107	2,5	36	0,8	47	0,9
Amérique du Nord sans Canada	3 180		3 252		3 345		3 518	
EHDAA intégré	233	7,3	260	8,0	29	0,9	34	1,0
EHDAA non-intégré	123	3,9	137	4,2	54	1,6	39	1,1
Amérique centrale	4 916		4 441		3 564		3 327	
EHDAA intégré	320	6,5	345	7,8	14	0,4	19	0,6
EHDAA non-intégré	307	6,2	411	9,3	78	2,2	53	1,6
Caraïbes et Bermudes	7 253		6 983		6 464		6 378	
EHDAA intégré	607	8,4	659	9,4	33	0,5	41	0,6
EHDAA non-intégré	1 025	14,1	1 169	16,7	162	2,5	171	2,7
Amérique du Sud	4 001		4 330		4 009		5 137	
EHDAA intégré	228	5,7	278	6,4	15	0,4	18	0,4
EHDAA non-intégré	224	5,6	270	6,2	60	1,5	65	1,3
Europe occidentale	4 614		5 675		6 747		7 115	
EHDAA intégré	180	3,9	244	4,3	26	0,4	24	0,3
EHDAA non-intégré	120	2,6	171	3,0	63	0,9	63	0,9
Europe orientale	4 741		5 184		5 161		6 219	
EHDAA intégré	141	3,0	212	4,1	29	0,6	55	0,9
EHDAA non-intégré	88	1,9	149	2,9	65	1,3	74	1,2
Europe septentrionale	780		745		705		779	
EHDAA intégré	50	6,4	43	5,8	7	1,0	12	1,5
EHDAA non-intégré	16	2,1	14	1,9	7	1,0	8	1,0
Europe méridionale	2 570		2 947		2 899		2 336	
EHDAA intégré	130	5,1	176	6,0	7	0,2	8	0,3
EHDAA non-intégré	171	6,7	164	5,6	29	1,0	19	0,8
Afrique occidentale	781		920		1 031		1 265	
EHDAA intégré	54	6,9	70	7,6	6	0,6	8	0,6
EHDAA non-intégré	38	4,9	100	10,9	11	1,1	15	1,2
Afrique orientale	1 046		1 112		1 302		1 486	
EHDAA intégré	83	7,9	89	8,0	3	0,2	8	0,5
EHDAA non-intégré	83	7,9	103	9,3	27	2,1	19	1,3
Afrique du Nord	2 659		3 699		5 081		6 910	
EHDAA intégré	114	4,3	177	4,8	19	0,4	19	0,3
EHDAA non-intégré	106	4,0	123	3,3	52	1,0	62	0,9
Afrique centrale	616		1 188		1 768		2 223	
EHDAA intégré	35	5,7	80	6,7	11	0,6	15	0,7
EHDAA non-intégré	27	4,4	81	6,8	23	1,3	31	1,4
Afrique méridionale	120		97		117		96	
EHDAA intégré	11	9,2	8	8,2	0	0,0	0	0,0
EHDAA non-intégré	6	5,0	5	5,2	3	2,6	2	2,1



Élèves issus de l'immigration selon qu'ils sont déclarés EHDAA, par région de naissance, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004 (Suite)

Région de naissance et EHDAA	1994-1995		1997-1998		2000-2001		2003-2004	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Moyen-Orient	6 803		5 643		4 787		4 365	
EHDAA intégré	379	5,6	364	6,5	19	0,4	21	0,5
EHDAA non-intégré	234	3,4	231	4,1	55	1,1	53	1,2
Asie occidentale et centrale	2 211		2 883		2 905		2 948	
EHDAA intégré	103	4,7	149	5,2	9	0,3	4	0,1
EHDAA non-intégré	129	5,8	211	7,3	19	0,7	20	0,7
Asie orientale	4 128		4 341		5 654		7 732	
EHDAA intégré	165	4,0	144	3,3	29	0,5	44	0,6
EHDAA non-intégré	59	1,4	75	1,7	37	0,7	49	0,6
Asie du Sud-Est	4 948		3 739		2 863		2 454	
EHDAA intégré	211	4,3	253	6,8	19	0,7	13	0,5
EHDAA non-intégré	283	5,7	293	7,8	37	1,3	34	1,4
Asie méridionale	3 022		3 758		4 582		4 844	
EHDAA intégré	147	4,9	231	6,1	15	0,3	18	0,4
EHDAA non-intégré	137	4,5	332	8,8	50	1,1	73	1,5
Océanie	185		171		170		176	
EHDAA intégré	5	2,7	9	5,3	1	0,6	0	0,0
EHDAA non-intégré	10	5,4	5	2,9	1	0,6	1	0,6
Autres	3 019		1 186		195		84	
EHDAA intégré	251	8,3	103	8,7	5	2,6	3	3,6
EHDAA non-intégré	261	8,6	91	7,7	9	4,6	4	4,8
Valeur manquante	36		0		2		3	
EHDAA intégré	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
EHDAA non-intégré	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
TOTAL	158 910		171 970		185 614		201 314	
EHDAA intégré	9 476	6,0	11 455	6,7	1 030	0,6	1 434	0,7
EHDAA non-intégré	7 222	4,5	8 162	4,7	2 608	1,4	2 862	1,4



Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français parmi les élèves issus de l'immigration, par langue, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Accueil-francisation et langues	1994-1995 ¹		1997-1998		2000-2001		2003-2004	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Indo-européennes latines	63 082		66 881		72 118		78 361	
Accueil et francisation	2 907	4,6	2 175	3,3	2 464	3,4	4 083	5,2
Indo-européennes germaniques	7 305		8 329		8 305		8 600	
Accueil et francisation	1 193	16,3	1 100	13,2	832	10,0	1 026	11,9
Indo-européennes slaves	4 487		5 954		6 014		6 403	
Accueil et francisation	1 289	28,7	1 640	27,5	1 201	20,0	1 141	17,8
Indo-européennes isolées	6 235		5 084		4 532		4 327	
Accueil et francisation	137	2,2	136	2,7	298	6,6	126	2,9
Indo-européennes iraniennes	1 363		2 011		2 419		2 860	
Accueil et francisation	386	28,3	669	33,3	711	29,4	752	26,3
Indo-européennes de l'Inde	2 310		3 068		3 958		4 849	
Accueil et francisation	1 134	49,1	1 042	34,0	1 371	34,6	1 377	28,4
Dravidiennes	905		991		1 377		1 604	
Accueil et francisation	395	43,6	271	27,3	427	31,0	286	17,8
Sémitiques	10 768		11 904		14 858		18 723	
Accueil et francisation	1 258	11,7	1 179	9,9	1 794	12,1	1 812	9,7
Agglutinantes	1 565		1 457		1 503		1 673	
Accueil et francisation	376	24,0	210	14,4	315	21,0	276	16,5
Tonales d'Asie	10 051		10 043		10 558		11 544	
Accueil et francisation	1 552	15,4	1 024	10,2	1 278	12,1	1 506	13,0
Indonésiennes	3 039		3 441		3 447		3 552	
Accueil et francisation	611	20,1	402	11,7	388	11,3	374	10,5
Africaines noires	947		1 645		2 534		3 425	
Accueil et francisation	324	34,2	424	25,8	673	26,6	680	19,9
Pidgins et créoles	7 981		8 639		8 223		8 057	
Accueil et francisation	1 137	14,2	837	9,7	724	8,8	604	7,5
Autres	1 974		1 297		949		711	
Accueil et francisation	77	3,9	87	6,7	71	7,5	41	5,8
TOTAL	122 017		130 744		140 795		154 689	
Accueil et francisation	12 776	10,5	11 196	8,6	12 547	8,9	14 084	9,1

¹ Cinq élèves n'ont déclaré aucune langue maternelle.



Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français parmi les élèves issus de l'immigration, par région de naissance, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Accueil-francisation et région de naissance	1994-1995		1997-1998		2000-2001		2003-2004	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Québec	64 195		71 898		81 100		89 021	
Accueil et francisation	2 496	3,9	2 097	2,9	2 265	2,8	2 358	2,6
Canada sans Québec	1 887		2 213		2 383		2 602	
Accueil et francisation	205	10,9	174	7,9	183	7,7	194	7,5
Amérique du Nord sans Canada	2 042		2 228		2 181		2 323	
Accueil et francisation	213	10,4	210	9,4	187	8,6	270	11,6
Amérique centrale	4 746		4 255		3 349		3 078	
Accueil et francisation	887	18,7	559	13,1	460	13,7	729	23,7
Caraiïbes et Bermudes	6 826		6 646		6 192		6 156	
Accueil et francisation	1 300	19,0	1 078	16,2	962	15,5	820	13,3
Amérique du Sud	3 765		4 092		3 753		4 875	
Accueil et francisation	680	18,1	632	15,4	812	21,6	1 759	36,1
Europe occidentale	4 210		5 230		6 267		6 609	
Accueil et francisation	115	2,7	75	1,4	96	1,5	95	1,4
Europe orientale	4 497		4 901		4 838		5 855	
Accueil et francisation	1 220	27,1	1 006	20,5	975	20,2	1 676	28,6
Europe septentrionale	399		376		340		394	
Accueil et francisation	52	13,0	45	12,0	33	9,7	55	14,0
Europe méridionale	2 406		2 775		2 727		2 180	
Accueil et francisation	448	18,6	761	27,4	613	22,5	166	7,6
Afrique occidentale	723		869		943		1 186	
Accueil et francisation	227	31,4	161	18,5	133	14,1	175	14,8
Afrique orientale	997		1 057		1 256		1 421	
Accueil et francisation	170	17,1	143	13,5	288	22,9	227	16,0
Afrique du Nord	2 587		3 599		4 997		6 809	
Accueil et francisation	279	10,8	486	13,5	918	18,4	868	12,7
Afrique centrale	606		1 174		1 747		2 206	
Accueil et francisation	53	8,7	168	14,3	391	22,4	377	17,1
Afrique méridionale	84		74		72		63	
Accueil et francisation	8	9,5	7	9,5	9	12,5	11	17,5
Moyen-Orient	6 449		5 263		4 400		3 934	
Accueil et francisation	771	12,0	446	8,5	482	11,0	586	14,9
Asie occidentale et centrale	2 019		2 696		2 803		2 828	
Accueil et francisation	571	28,3	901	33,4	854	30,5	808	28,6
Asie orientale	3 416		3 650		4 912		6 858	
Accueil et francisation	805	23,6	700	19,2	956	19,5	1 216	17,7
Asie du Sud-Est	4 767		3 541		2 665		2 262	
Accueil et francisation	831	17,4	395	11,2	349	13,1	358	15,8
Asie méridionale	2 558		3 016		3 593		3 846	
Accueil et francisation	1 380	53,9	1 138	37,7	1 566	43,6	1 327	34,5
Océanie	129		111		103		103	
Accueil et francisation	16	12,4	8	7,2	15	14,6	8	7,8
Autres	2 684		1 080		174		80	
Accueil et francisation	46	1,7	6	0,6	0	0,0	1	1,3
Valeur manquante	25		0		0		0	0,0
Accueil et francisation	3	12,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	122 017		130 744		140 795		154 689	
Accueil et francisation	12 776	10,5	11 196	8,6	12 547	8,9	14 084	9,1

TABLEAU



Élèves déclarés EHDAA parmi les élèves issus de l'immigration selon qu'ils bénéficient ou non du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Accueil-francisation et EHDAA	1994-1995		1997-1998		2000-2001		2003-2004	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Accueil et francisation								
Oui	12 776		11 196		12 547		14 084	
EHDAA	172	1,3	227	2,0	42	0,3	66	0,5
Non	109 241		119 548		128 248		140 605	
EHDAA	12 331	11,3	14 351	12,0	2 484	1,9	2 899	2,1
Total	122 017		130 744		140 795		154 689	
EHDAA	12 503	10,2	14 578	11,2	2 526	1,8	2 965	1,9

TABLEAU



Élèves en retard parmi les élèves issus de l'immigration selon qu'ils bénéficient du programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, par ordre d'enseignement, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Accueil-francisation et EHDAA	1994-1995				1997-1998			
	Pré-scolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %	Pré-scolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %
Accueil et francisation								
Oui	3 321	5 744	3 711	12 776	2 958	4 667	3 571	11 196
En retard	34 1,0	1 565 27,2	3 010 81,1	4 609 36,1	24 0,8	1 411 30,2	2 059 57,7	3 494 31,2
Non	8 641	54 807	45 793	109 241	10 712	60 212	48 624	119 548
En retard	45 0,5	12 896 23,5	20 382 44,5	33 323 30,5	71 0,7	12 173 20,2	20 498 42,2	32 742 27,4
Total	11 962	60 551	49 504	122 017	13 670	64 879	52 195	130 744
En retard	79 0,7	14 461 23,9	23 392 47,3	37 932 31,1	95 0,7	13 584 20,9	22 557 43,2	36 236 27,7

Accueil-francisation et EHDAA	2000-2001				2003-2004			
	Pré-scolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %	Pré-scolaire N %	Primaire N %	Secondaire N %	Total N %
Accueil et francisation								
Oui	3 085	5 329	4 133	12 547	3 336	5 944	4 804	14 084
En retard	25 0,8	2 496 46,8	2 611 63,2	5 132 40,9	24 0,7	2 441 41,1	2 788 58,0	5 253 37,3
Non	11 003	66 441	50 804	128 284	11 058	72 548	56 999	140 605
En retard	132 1,2	10 755 16,2	19 906 39,2	30 793 24,0	113 1,0	9 214 12,7	20 162 35,4	29 489 21,0
Total	14 088	71 770	54 937	140 795	14 394	74 492	61 803	154 689
En retard	157 1,1	13 251 18,5	22 517 41,0	35 925 25,5	137 1,0	11 655 14,8	22 950 37,1	37 742 22,5



Élèves en retard parmi les élèves issus de l'immigration, par groupe de langues maternelles, au primaire et au secondaire, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2000 et 2003-2004

Retard et langues	1994-1995 ¹						1997-1998					
	Primaire		Secondaire		Total		Primaire		Secondaire		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Indo-européennes latines	37 088		31 070		68 158		39 239		32 242		71 481	
En retard	7 243	19,5	12 230	39,4	19 473	28,6	6 512	16,6	11 533	35,8	18 045	25,2
Indo-européennes germaniques	13 145		8 712		21 857		15 653		10 393		26 046	
En retard	1 709	13,0	2 532	29,1	4 241	19,4	1 865	11,9	2 651	25,5	4 516	17,3
Indo-européennes slaves	2 660		2 098		4 758		3 364		2 817		6 181	
En retard	656	24,7	1 029	49,0	1 685	35,4	857	25,5	1 268	45,0	2 125	34,4
Indo-européennes isolées	3 339		3 749		7 088		3 072		2 859		5 931	
En retard	568	17,0	1 394	37,2	1 962	27,7	358	11,7	1 012	35,4	1 370	23,1
Indo-européennes iraniennes	825		582		1 407		1 116		863		1 979	
En retard	260	31,5	322	55,3	582	41,4	330	29,6	486	56,3	816	41,2
Indo-européennes de l'Inde	2 004		1 129		3 133		2 593		1 527		4 120	
En retard	503	25,1	558	49,4	1 061	33,9	725	28,0	782	51,2	1 507	36,6
Dravidiennes	673		333		1 006		967		437		1 404	
En retard	243	36,1	247	74,2	490	48,7	246	25,4	264	60,4	510	36,3
Sémitiques	5 886		4 309		10 195		6 381		4 836		11 217	
En retard	1 268	21,5	1 905	44,2	3 173	31,1	1 096	17,2	1 952	40,4	3 048	27,2
Agglutinantes	936		847		1 783		826		875		1 701	
En retard	360	38,5	520	61,4	880	49,4	309	37,4	511	58,4	820	48,2
Tonales d'Asie	5 564		4 940		10 504		5 614		4 779		10 393	
En retard	1 123	20,2	2 349	47,6	3 472	33,1	920	16,4	1 931	40,4	2 851	27,4
Indonésiennes	1 623		1 281		2 904		1 737		1 519		3 256	
En retard	493	30,4	698	54,5	1 191	41,0	449	25,8	769	50,6	1 218	37,4
Africaines noires	544		375		919		902		632		1 534	
En retard	183	33,6	265	70,7	448	48,7	317	35,1	408	64,6	725	47,3
Pidgins et créoles	3 683		3 433		7 116		4 483		3 314		7 797	
En retard	1 432	38,9	2 567	74,8	3 999	56,2	1 439	32,1	2 326	70,2	3 765	48,3
Autres	1 046		1 356		2 402		409		1 089		1 498	
En retard	259	24,8	493	36,4	752	31,3	120	29,3	365	33,5	485	32,4
Total	79 016		64 225		143 241		86 356		68 182		154 538	
En retard	16 300	20,6	27 115	42,2	43 415	30,3	15 543	18,0	26 258	38,5	41 801	27,0

¹ Onze élèves issus de l'immigration n'ont spécifié aucune langue maternelle. Inscrits au secondaire, six de ces élèves accusent un retard.



Élèves en retard parmi les élèves issus de l'immigration, par groupe de langues maternelles, au primaire et au secondaire, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004 (Suite)

Retard et langues	2000-2001						2003-2004					
	Primaire		Secondaire		Total		Primaire		Secondaire		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Indo-européennes latines	44 571		33 822		78 393		46 705		38 305		85 010	
En retard	6 106	13,7	11 390	33,7	17 496	22,3	5 509	11,8	11 577	30,2	17 086	20,1
Indo-européennes germaniques	15 808		11 779		27 587		14 923		13 217		28 140	
En retard	1 725	10,9	2 697	22,9	4 422	16,0	1 519	10,2	2 709	20,5	4 228	15,0
Indo-européennes slaves	3 109		3 073		6 182		3 152		3 382		6 534	
En retard	734	23,6	1 301	42,3	2 035	32,9	550	17,4	1 334	39,4	1 884	28,8
Indo-européennes isolées	3 171		2 462		5 633		3 204		2 373		5 577	
En retard	382	12,0	754	30,6	1 136	20,2	292	9,1	663	27,9	955	17,1
Indo-européennes iraniennes	1 343		1 005		2 348		1 543		1 240		2 783	
En retard	417	31,0	546	54,3	963	41,0	388	25,1	623	50,2	1 011	36,3
Indo-européennes de l'Inde	3 200		2 106		5 306		3 887		2 688		6 575	
En retard	842	26,3	1 035	49,1	1 877	35,4	735	18,9	1 235	45,9	1 970	30,0
Dravidiennes	1 427		685		2 112		1 781		966		2 747	
En retard	274	19,2	361	52,7	635	30,1	189	10,6	385	39,9	574	20,9
Sémitiques	8 177		5 487		13 664		10 796		6 545		17 341	
En retard	1 243	15,2	2 061	37,6	3 304	24,2	1 270	11,8	2 155	32,9	3 425	19,8
Agglutinantes	727		910		1 637		1 042		822		1 864	
En retard	169	23,2	541	59,5	710	43,4	195	18,7	460	56,0	655	35,1
Tonales d'Asie	5 984		4 864		10 848		6 872		5 241		12 113	
En retard	833	13,9	1 623	33,4	2 456	22,6	791	11,5	1 466	28,0	2 257	18,6
Indonésiennes	1 835		1 428		3 263		1 923		1 492		3 415	
En retard	385	21,0	698	48,9	1 083	33,2	283	14,7	623	41,8	906	26,5
Africaines noires	1 337		1 021		2 358		1 775		1 415		3 190	
En retard	462	34,6	676	66,2	1 138	48,3	501	28,2	843	59,6	1 344	42,1
Pidgins et créoles	4 139		3 464		7 603		3 696		3 858		7 554	
En retard	1 432	34,6	2 304	66,5	3 736	49,1	963	26,1	2 371	61,5	3 334	44,1
Autres	399		624		1 023		341		426		767	
En retard	94	23,6	216	34,6	310	30,3	56	16,4	177	41,5	233	30,4
Total	95 227		72 730		167 957		101 640		81 970		183 610	
En retard	15 098	15,9	26 203	36,0	41 301	24,6	13 241	13,0	26 621	32,5	39 862	21,7



Élèves en retard parmi les élèves issus de l'immigration, par région de naissance, au primaire et au secondaire, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Retard et région de naissance	1994-1995						1997-1998					
	Primaire		Secondaire		Total		Primaire		Secondaire		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Québec	48 209		33 762		81 971		55 880		36 084		91 964	
En retard	6 947	14,4	9 771	28,9	16 718	20,4	7 076	12,7	9 475	26,3	16 551	18,0
Canada sans Québec	1 994		1 308		3 302		2 220		1 601		3 821	
En retard	248	12,4	385	29,4	633	19,2	241	10,9	362	22,6	603	15,8
Amérique du Nord sans Canada	1 845		1 058		2 903		1 729		1 263		2 992	
En retard	377	20,4	353	33,4	730	25,1	322	18,6	412	32,6	734	24,5
Amérique centrale	2 187		2 558		4 745		1 711		2 551		4 262	
En retard	927	42,4	1 829	71,5	2 756	58,1	665	38,9	1 692	66,3	2 357	55,3
Caraïbes et Bermudes	2 876		4 025		6 901		2 919		3 763		6 682	
En retard	1 443	50,2	3 175	78,9	4 618	66,9	1 293	44,3	2 821	75,0	4 114	61,6
Amérique du Sud	1 837		1 933		3 770		1 924		2 171		4 095	
En retard	577	31,4	1 282	66,3	1 859	49,3	650	33,8	1 271	58,5	1 921	46,9
Europe occidentale	2 372		1 855		4 227		2 864		2 350		5 214	
En retard	303	12,8	498	26,8	801	18,9	314	11,0	630	26,8	944	18,1
Europe orientale	2 306		2 095		4 401		2 525		2 440		4 965	
En retard	660	28,6	1 163	55,5	1 823	41,4	691	27,4	1 138	46,6	1 829	36,8
Europe septentrionale	337		389		726		340		352		692	
En retard	37	11,0	125	32,1	162	22,3	35	10,3	100	28,4	135	19,5
Europe méridionale	1 232		1 201		2 433		1 430		1 377		2 807	
En retard	452	36,7	769	64,0	1 221	50,2	477	33,4	773	56,1	1 250	44,5
Afrique occidentale	392		339		731		414		453		867	
En retard	130	33,2	195	57,5	325	44,5	163	39,4	284	62,7	447	51,6
Afrique orientale	517		458		975		524		530		1 054	
En retard	179	34,6	274	59,8	453	46,5	167	31,9	300	56,6	467	44,3
Afrique du Nord	1 450		985		2 435		1 927		1 508		3 435	
En retard	350	24,1	483	49,0	833	34,2	428	22,2	703	46,6	1 131	32,9
Afrique centrale	325		229		554		598		498		1 096	
En retard	121	37,2	147	64,2	268	48,4	191	31,9	282	56,6	473	43,2
Afrique méridionale	63		49		112		35		56		91	
En retard	17	27,0	26	53,1	43	38,4	6	17,1	32	57,1	38	41,8
Moyen-Orient	3 468		2 868		6 336		2 502		2 935		5 437	
En retard	866	25,0	1 325	46,2	2 191	34,6	543	21,7	1 227	41,8	1 770	32,6
Asie occidentale et centrale	1 111		1 001		2 112		1 302		1 402		2 704	
En retard	497	44,7	661	66,0	1 158	54,8	551	42,3	883	63,0	1 434	53,0
Asie orientale	1 770		2 121		3 891		1 939		2 008		3 947	
En retard	414	23,4	1 259	59,4	1 673	43,0	320	16,5	1 040	51,8	1 360	34,5
Asie du Sud-Est	1 861		2 933		4 794		1 236		2 398		3 634	
En retard	826	44,4	1 791	61,1	2 617	54,6	509	41,2	1 513	63,1	2 022	55,6
Asie méridionale	1 674		1 081		2 755		1 944		1 521		3 465	
En retard	632	37,8	753	69,7	1 385	50,3	818	42,1	965	63,4	1 783	51,5
Océanie	92		82		174		70		94		164	
En retard	21	22,8	28	34,1	49	28,2	11	15,7	28	29,8	39	23,8
Autres	1 096		1 862		2 958		323		827		1 150	
En retard	275	25,1	797	42,8	1 072	36,2	72	22,3	327	39,5	399	34,7
Valeur manquante	2		33		35		0		0		0	
En retard	1	50,0	26	78,8	27	77,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	79 016		64 225		143 241		86 356		68 182		154 538	
En retard	16 300	20,6	27 115	42,2	43 415	30,3	15 543	18,0	26 258	38,5	41 801	27,0



Élèves en retard parmi les élèves issus de l'immigration, par région de naissance, au primaire et au secondaire, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004 (Suite)

Retard et région de naissance	2000-2001					2003-2004				
	Primaire		Secondaire		Total	Primaire		Secondaire		Total
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Québec	65 151		39 300		104 451		68 057		46 714	
En retard	7 293	11,2	10 020	25,5	17 313	16,6	6 228	9,2	11 054	23,7
Canada sans Québec	2 410		1 720		4 130		2 587		1 970	
En retard	250	10,4	354	20,6	604	14,6	238	9,2	380	19,3
Amérique du Nord sans Canada	1 493		1 615		3 108		1 646		1 466	
En retard	243	16,3	508	31,5	751	24,2	221	13,4	454	31,0
Amérique centrale	1 307		2 110		3 417		1 345		1 801	
En retard	419	32,1	1 335	63,3	1 754	51,3	385	28,6	984	54,6
Caraïbes et Bermudes	2 698		3 530		6 228		2 467		3 546	
En retard	1 231	45,6	2 608	73,9	3 839	61,6	817	33,1	2 337	65,9
Amérique du Sud	1 644		2 164		3 808		2 278		2 544	
En retard	510	31,0	1 168	54,0	1 678	44,1	586	25,7	1 325	52,1
Europe occidentale	3 226		3 091		6 317		3 192		3 446	
En retard	298	9,2	739	23,9	1 037	16,4	332	10,4	751	21,8
Europe orientale	2 225		2 646		4 871		2 600		3 168	
En retard	638	28,7	1 083	40,9	1 721	35,3	678	26,1	1 307	41,3
Europe septentrionale	352		307		659		377		336	
En retard	40	11,4	78	25,4	118	17,9	37	9,8	71	21,1
Europe méridionale	1 286		1 488		2 774		924		1 323	
En retard	419	32,6	805	54,1	1 224	44,1	236	25,5	637	48,1
Afrique occidentale	420		561		981		519		673	
En retard	125	29,8	313	55,8	438	44,6	137	26,4	334	49,6
Afrique orientale	553		685		1 238		591		766	
En retard	187	33,8	387	56,5	574	46,4	146	24,7	407	53,1
Afrique du Nord	2 464		2 189		4 653		3 516		2 738	
En retard	596	24,2	940	42,9	1 536	33,0	621	17,7	1 053	38,5
Afrique centrale	827		813		1 640		1 059		1 042	
En retard	280	33,9	497	61,1	777	47,4	323	30,5	602	57,8
Afrique méridionale	46		55		101		51		38	
En retard	7	15,2	21	38,2	28	27,7	7	13,7	11	28,9
Moyen-Orient	1 688		2 884		4 572		1 672		2 429	
En retard	355	21,0	1 038	36,0	1 393	30,5	292	17,5	886	36,5
Asie occidentale et centrale	1 243		1 548		2 791		1 225		1 616	
En retard	502	40,4	1 012	65,4	1 514	54,2	434	35,4	971	60,1
Asie orientale	2 897		2 071		4 968		4 319		2 588	
En retard	412	14,2	895	43,2	1 307	26,3	536	12,4	858	33,2
Asie du Sud-Est	896		1 764		2 660		968		1 292	
En retard	308	34,4	1 070	60,7	1 378	51,8	227	23,5	718	55,6
Asie méridionale	2 241		2 000		4 241		2 113		2 364	
En retard	966	43,1	1 266	63,3	2 232	52,6	743	35,2	1 447	61,2
Océanie	71		84		155		77		82	
En retard	8	11,3	22	26,2	30	19,4	6	7,8	22	26,8
Autres	89		103		192		57		25	
En retard	11	12,4	43	41,7	54	28,1	11	19,3	9	36,0
Valeur manquante	0		2		2		0		3	
En retard	0	0,0	1	50,0	1	50,0	0	0,0	3	100,0
Total	95 227		72 730		167 957		101 640		81 970	
En retard	15 098	15,9	26 203	36,0	41 301	24,6	13 241	13,0	26 621	32,5

TABLEAU



Élèves en retard et élèves déclarés EHDAA selon qu'ils sont ou non issus de l'immigration, au primaire et au secondaire, Québec, années scolaires 1994-1995, 1997-1998, 2000-2001 et 2003-2004

Retard et EHDAA	1994-1995						1997-1998					
	Primaire			Secondaire			Primaire			Secondaire		
	Pas EHDAA	EHDAA	Total	Pas EHDAA	EHDAA	Total	Pas EHDAA	EHDAA	Total	Pas EHDAA	EHDAA	Total
<i>Élèves issus de l'immigration</i>	70 068	8 948	79 016	56 695	7 530	64 225	76 472	9 884	86 356	58 634	9 444	68 078
En retard	11 547	4 753	16 300	20 823	6 292	27 115	10 400	5 143	15 543	18 628	7 526	26 154
% en retard chez EHDAA		53,1			83,6			52,0			79,7	
% EHDAA chez ceux en retard		29,2			23,2			33,1			28,8	
<i>Autres élèves</i>	416 298	54 234	470 532	369 869	62 404	432 273	423 928	50 723	474 651	346 557	60 067	406 624
En retard	38 029	30 947	68 976	85 419	51 981	137 400	32 130	26 780	58 910	77 124	48 271	125 395
% en retard chez EHDAA		57,1			83,3			52,8			80,4	
% EHDAA chez ceux en retard		44,9			37,8			45,5			38,5	
<i>Ensemble des élèves</i>	486 366	63 182	549 548	426 564	69 934	496 498	500 400	60 607	561 007	405 191	69 511	474 702
En retard	49 576	35 700	85 276	106 242	58 273	164 515	42 530	31 923	74 453	95 752	55 797	151 549
% en retard chez EHDAA		56,5			83,3			52,7			80,3	
% EHDAA chez ceux en retard		41,9			35,4			42,9			36,8	

Retard et EHDAA	2000-2001						2003-2004					
	Primaire			Secondaire			Primaire			Secondaire		
	Pas EHDAA	EHDAA	Total	Pas EHDAA	EHDAA	Total	Pas EHDAA	EHDAA	Total	Pas EHDAA	EHDAA	Total
<i>Élèves issus de l'immigration</i>	93 462	1 765	95 227	71 083	1 542	72 625	99 479	2 161	101 640	80 231	1 739	81 970
En retard	14 346	752	15 098	24 826	1 272	26 098	12 337	904	13 241	25 294	1 327	26 621
% en retard chez EHDAA		42,6			82,5			41,8			76,3	
% EHDAA chez ceux en retard		5,0			4,9			6,8			5,0	
<i>Autres élèves</i>	473 121	9 953	483 074	365 034	9 460	374 494	439 593	10 337	449 930	375 573	9 370	384 943
En retard	53 049	4 147	57 196	100 932	7 163	108 095	38 259	4 669	42 928	94 931	6 654	101 585
% en retard chez EHDAA		41,7			75,7			45,2			71,0	
% EHDAA chez ceux en retard		7,3			6,6			10,9			6,6	
<i>Ensemble des élèves</i>	566 583	11 718	578 301	436 117	11 002	447 119	539 072	12 498	551 570	455 804	11 109	466 913
En retard	67 395	4 899	72 294	125 758	8 435	134 193	50 596	5 573	56 169	120 225	7 981	128 206
% en retard chez EHDAA		41,8			76,7			44,6			71,8	
% EHDAA chez ceux en retard		6,8			6,3			9,9			6,2	

